

**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)



# 1

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

6 à 20

**p. 7.** Les compétences de Lorient Agglomération **p. 9.** Lorient Agglomération **p. 10.** Les 25 communes **p. 14.** Les instances communautaires **p. 16.** Les élus du Conseil communautaire **p. 18.** L'organigramme général **p. 20.** Le Conseil de développement, la CCSPL et la CIA

# 2

## LES GRANDS PROJETS DE LORIENT AGGLOMÉRATION EN 2018

21 à 27

**p. 22.** Projet d'Administration Partagé **p. 24.** Hydrophone, nouvelle scène de musiques actuelles **p. 26.** Mise en service d'une unité d'épuration de biogaz

# 3

## 2018, BILAN PAR COMPÉTENCES

28 à 64

**p. 29.** Développement économique **p. 33.** Accès à l'emploi des jeunes et insertion **p. 34.** Tourisme et loisirs **p. 37.** Aménagement et urbanisme **p. 40.** Planification urbaine **p. 41.** Gestion foncière **p. 42.** Politique de l'habitat **p. 45.** Aménagement numérique **p. 46.** Système d'information géographique **p. 47.** Déplacements et mobilité **p. 51.** Transition énergétique **p. 54.** Gestion des déchets **p. 57.** Eau et assainissement **p. 60.** Environnement et développement durable **p. 64.** Promotion du territoire et de l'intercommunalité

# 4

## MOBILISER LES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

66 à 71

**p. 67.** Emplois, métiers et carrières **p. 69.** Maintenance du patrimoine **p. 70.** Systèmes d'information **p. 71.** Actes juridiques et marchés publics

# 5

## RAPPORT FINANCIER 2020

72 à 81

**p. 73.** L'exécution du budget 2020 **p. 75.** Les principales ressources de l'Agglomération **p. 77.** Les dépenses **p. 79.** La dette

# 6

## LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

82 à 92

**p. 83.** Gestion, exploitation du réseau de transport collectif urbain de Lorient Agglomération **p. 84.** Gestion, exploitation des équipements muséographiques de Lorient Agglomération **p. 86.** Gestion, exploitation et animation des équipements portuaires d'intérêt communautaire **p. 87.** Gestion, exploitation des équipements nautiques - promotion et développement des activités nautiques sur le territoire de Lorient Agglomération **p. 88.** Gestion, exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen à Larmor-Plage et des gîtes du Lain à Gestel **p. 89.** Gestion, exploitation et animation des golfs de Val Quéven et de Plœmeur Océan **p. 90.** Gestion, exploitation et promotion de la patinoire du Scorff **p. 91.** Gestion, exploitation du parc des expositions de Lanester par l'organisation d'actions de promotion, de commercialisation et d'animation de manifestations commerciales, culturelles, sportives et/ou de loisirs **p. 92.** Gestion, exploitation des studios de répétition et promotion des musiques actuelles sur le territoire de Lorient Agglomération

# 7

## INFOS PRATIQUES

93 à 94



# Une année d'engagements renforcés au service du territoire de Lorient Agglomération

J'ai le plaisir de vous adresser l'édition 2020 du rapport d'activité de la Communauté d'agglomération que je préside depuis le 16 juillet 2020. Chaque année, ce document est l'occasion de présenter de manière synthétique les principales actions menées au cours des douze derniers mois.

L'année 2020 a été profondément marquée par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie du Covid-19. Elle a démontré la nécessité de l'intervention publique et a mis en valeur des services essentiels qui sont parfois peu valorisés. Car durant les confinements successifs, **Lorient Agglomération a maintenu grâce à la volonté des élus et l'implication de ses agents les services aux publics qui sont nécessaires** au quotidien de chacun.

**Cette année marque également la gouvernance renouvelée de l'établissement**, conséquence des élections municipales de 2020. Nous avons ainsi souhaité donner **un nouveau cap, en étant plus que jamais au côté des acteurs économiques du territoire et des communes**. De nombreuses aides et accompagnements ont été proposés et votés et nous allons continuer d'être à l'écoute des besoins exprimés.

Nous avons également souhaité, dès le début de ce mandat mettre en place **un projet de territoire qui repose sur une vaste consultation des communes, acteurs socio-économique et habitants**. Jusqu'ici inexistant, ce projet de territoire permettra de fixer un cap à l'ensemble de nos interventions publiques pour la prochaine décennie.

Lorient Agglomération est la 3<sup>e</sup> agglomération de Bretagne. Elle dispose de compétences importantes qui impactent le quotidien de chacun en façonnant l'aménagement du territoire, en intervenant sur le logement mais également sur les transports, le développement économique, la transition écologique et le tourisme et encore bien d'autres actions qui sont présentées dans ce rapport.

**L'après Covid, nous impose d'être pleinement mobilisé** dans le soutien à l'économie locale, le renforcement de l'attractivité de notre territoire, l'évolution écologique, les mobilités, et la transformation de l'action publique de notre communauté d'agglomération. **Il nous faut dès à présent regarder l'avenir en accompagnant les mutations et en apportant des solutions concrètes**. Lorient Agglomération doit se distinguer par sa capacité collective d'anticipation aux défis qu'elle devra relever et je sais pouvoir compter sur la mobilisation des agents, des partenaires et des élus. **Je veux ici saluer leur investissement**.

Bonne lecture!

Lenadenn vat deoc'h!

**Fabrice Loher**  
Président de Lorient Agglomération  
Maire de Lorient

# 01

JANVIER



1. Une réunion publique s'est tenue à Quéven le 21 janvier pour informer les propriétaires bailleurs sur le dispositif d'intermédiation locative. Celui-ci permet de sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et son bailleur.

2. À compter du 27 janvier, de nouveaux travaux d'aménagement sont menés sur l'île Kerner à Riantec, pour faciliter l'accueil du public avec la réfection du béton, l'aménagement d'un espace de stationnement PMR et la création d'une zone de retournement des cars.

# 04

AVRIL



1. En plein confinement, plusieurs centaines d'habitants ont adressé spontanément des messages de remerciement aux 120 agents qui assurent quotidiennement la collecte des déchets en porte à portes sur les 25 communes du territoire.

2. Lorient Agglomération s'est lancé dans la réalisation d'un numéro spécial du magazine « Les Nouvelles » entièrement consacré aux dispositifs mis en place pour maintenir les principaux services aux habitants dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire.

# 02

FÉVRIER



1. Dans la continuité des travaux de protection du littoral réalisés depuis 2012 à Gâvres, Lorient Agglomération, en collaboration avec la commune de Gâvres et l'Université de Bretagne Sud (UBS), a lancé la réalisation de nouveaux aménagements de confortement sur la Grande-Plage.

2. Un nouvel office de tourisme « nouvelle génération » est inauguré à Port-Tudy sur l'île de Groix. Il offre aux visiteurs un service sur mesure et un espace connecté.

# 05

MAI



1. En lien avec l'Association des Maires du Morbihan et la Préfecture du Morbihan, Lorient Agglomération s'est engagée à coordonner et centraliser les commandes de masques sur le territoire, en priorité pour les publics fragiles et les collectivités. Ceux-ci seront produits par une « Usine invisible » composée de couturier(ère)s professionnel(le)s et bénévoles.

2. Lorient Agglomération a initié un nouvel outil numérique « Le marché de territoire du Pays de Lorient » pour faciliter les échanges commerciaux entre les producteurs agricoles locaux et les professionnels de l'alimentation du territoire.

# 03

MARS



1. Dès début mars, Lorient Agglomération a mis en place une série de mesures préventives pour limiter les risques de propagation du Coronavirus – COVID 19 avec l'instauration d'une cellule de crise, réu-

nie quotidiennement, visant à faire le point sur les éventuelles évolutions de la situation et les mesures à adopter.

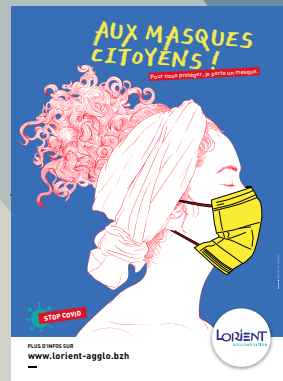
2. Après l'annonce du premier confinement par le Président de la République, le 27 mars, Lorient Agglomération déploie son Plan de continuité d'activité (PCA), notamment pour garantir le maintien des services publics essentiels.

# 20

Les gran

# 06

JUIN



1. Le 23 juin, Lorient Agglomération a reçu le Grand prix de l'innovation managériale. Décerné, à l'occasion de la semaine de l'Innovation publique, il récompense la démarche de « design de service » interne

mise en place pour améliorer l'accompagnement des agents et les rendre acteurs de leurs parcours professionnels.

2. Lorient Agglomération a lancé une campagne civique auprès des habitants afin d'inciter au port du masque. Cette campagne de santé publique permet de relayer localement un discours citoyen avec des partis pris décalés.

# 07

JUILLET



F. GALVIEL

1 Le 16 juillet, les 73 élus communautaires de Lorient Agglomération ont élu Fabrice Loher comme Président pour le mandat 2020-2026. Le Bureau est composé de 15 vice-présidents, 4 conseillers communautaires délégués et un membre du Bureau.

2 Lors du Conseil communautaire du 28 juillet, les élus de Lorient Agglomération ont adopté un plan d'urgence en faveur de la relance de l'économie sur le territoire. Les trois nouvelles mesures adoptées représentent une enveloppe de près de 850 000 euros dont 550 000 apportés par Lorient Agglomération et 300 000 euros par l'Etat.

# 08

AOÛT



S. CUISSET

1 Lorient Agglomération a assuré son soutien aux organisateurs du Festival Interceltique en maintenant la subvention accordée à l'association au prorata des dépenses engagées suite à l'annulation de la 50<sup>e</sup> édition dans le contexte de la crise sanitaire.

2 Après un été d'animations à la Maison de l'île Kerner, à Riantec, 96 animations, sorties nature, ateliers ou encore visites guidées, ont permis de faire découvrir à 1 130 personnes le patrimoine de la petite mer.

# 09

SEPTEMBRE



DR

1 L'Observatoire social-media des territoires a décerné le « hashtag de bronze » à Lorient Agglomération. Ce trophée récompense la réactivité et l'innovation dont a fait preuve l'intercommunalité sur ses médias sociaux pour relayer les messages lors de la crise sanitaire.

2 Dans le cadre de la Semaine de la mobilité, du 16 au 22 septembre, Lorient Agglomération a proposé la gratuité sur l'ensemble du réseau bus et bateaux de la CTRL.

# 10

OCTOBRE



S. CUISSET

1 Lorient Agglomération a accordé une nouvelle aide en direction des professionnels de l'hôtellerie-restauration en proposant la prise en charge d'une partie de leurs achats issus des circuits locaux.

2 Conformément au plan de gestion opérationnelle des dragages (PGOD), après les périmètres de Naval Group, du port de Commerce et de Pen Mané en 2019, les ports de Kernével et de Lorient La Base ont été dragués à compter de l'automne 2020.

# 11

NOVEMBRE



S. CUISSET

1 Après une année de mise en service, l'unité d'épuration de biogaz Wagabox® installée à Kermat sur la commune d'Inzinzac-Lochrist a été inaugurée le 16 novembre. Les résultats sont concluants puisque la quantité de gaz de ville produite dépasse les objectifs prévus initialement.

2 Le 13 novembre, une plateforme « Call & Collect » a été mise en ligne. Elle référence les commerces qui proposent à leurs clients de commander à distance et de venir retirer leurs achats en magasin.

# 12

DÉCEMBRE



H. COHONNIER

1 Lorient Agglomération a lancé l'opération « Défi familles pour la biodiversité ». 30 foyers volontaires vont être accompagnés gratuitement pour mettre en place une série de gestes vertueux et observer leurs impacts sur le milieu et la biodiversité.

2 La nouvelle usine de traitement d'eau potable de Créhal, à Groix, a été mise en exploitation. Une filière active toute l'année est dédiée à l'eau provenant de trois forages (Pradino, Kerdu-rand et Kermouzouët) avec une capacité de traitement horaire de 30 m<sup>3</sup>.

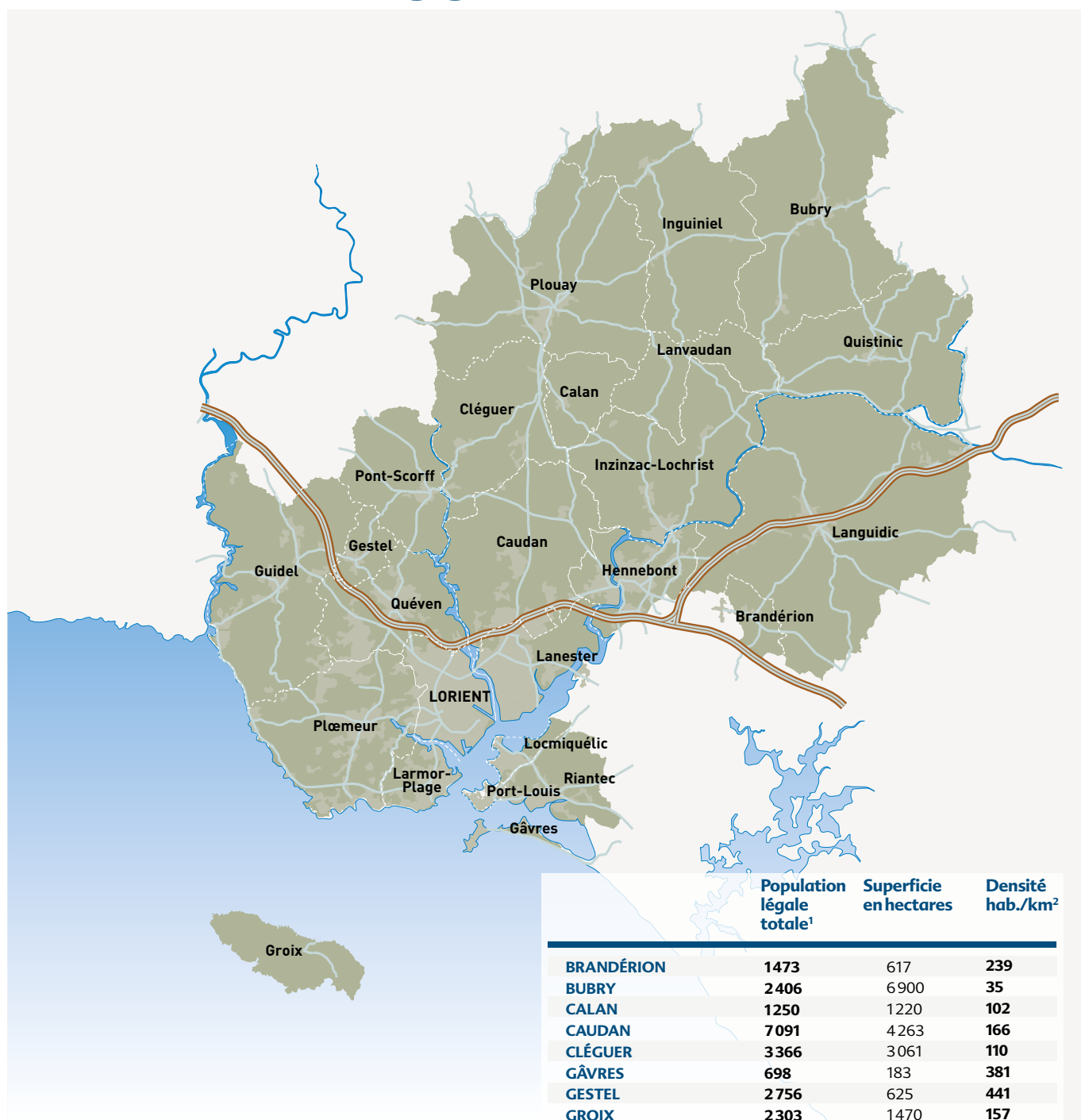
# 20 des dates

# 1

## La communauté d'agglomération

● Lorient Agglomération	7
● Les compétences de Lorient Agglomération	8
● Les 25 communes	10
● Les instances communautaires	14
● Les élus du Conseil communautaire	16
● L'organigramme général	18
● Le Conseil de développement, la CCSPL et la CIA	20

# Lorient Agglomération



Population légale totale<sup>1</sup>

**209 360**

Superficie en hectares

**73 556**

Densité hab./km<sup>2</sup>

**284**

	Population légale totale <sup>1</sup>	Superficie en hectares	Densité hab./km <sup>2</sup>
BRANDÉRION	1473	617	239
BUBRY	2406	6900	35
CALAN	1250	1220	102
CAUDAN	7091	4263	166
CLÉGUER	3366	3061	110
GÂVRES	698	183	381
GESTEL	2756	625	441
GROIX	2303	1470	157
GUIDEL	11963	5229	229
HENNEBONT	16259	1857	876
INGUINIEL	2240	5140	44
INZINZAC-LOCHRIST	6660	4462	149
LANESTER	23498	1837	1279
LANGUIDIC	8160	10908	75
LANVAUDAN	811	1830	44
LARMOR-PLAGE	8569	725	1182
LOCMIQUÉLIC	4133	357	1158
LORIENT	58543	1742	3361
PLÊMEUR	18445	3890	474
PLOUAY	5853	6730	87
PONT-SCORFF	3874	2315	167
PORT-LOUIS	2376	107	2221
QUÉVEN	8963	2392	375
QUISTINIC	1446	4290	34
RIANTEC	5864	1406	417

1. Source INSEE, recensement 2018



H. COHONNER

# Les compétences de Lorient Agglomération

## Une communauté de projets

Lorient Agglomération exerce une vingtaine de compétences sur le territoire des vingt-cinq communes de l'agglomération. Ces compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives, ont toutes pour objectif de consolider le dynamisme du territoire et de le préparer à l'avenir. L'exercice de ces compétences à l'échelle communautaire offre l'opportunité d'un aménagement du territoire cohérent dans le respect des identités de chaque commune. En collaboration avec Audélor, l'Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient, Lorient Agglomération travaille pour aménager des espaces d'activité économique et porter des projets d'intérêt communautaire. La compétence économique est également mise à profit pour inciter à l'innovation et faciliter le chemin vers l'emploi des personnes en difficultés. Formation, recherche et innovation constituent des atouts importants pour le développement économique et culturel du territoire. En soutenant depuis 1995 l'Université de Bretagne Sud, Lorient Agglomération renforce l'attractivité du territoire. Avec l'Office de tourisme, Lorient Agglomération s'inscrit

aussi dans une dynamique de développement et réalise des équipements de loisirs conçus comme des espaces ludiques et pédagogiques.

### Cohésion territoriale et solidarité à l'échelle intercommunale

Les questions de l'aménagement de l'espace communautaire s'envisagent de plus en plus à l'échelle de l'agglomération pour des raisons de cohésion territoriale et de solidarité intercommunale, toujours dans un esprit de développement durable. C'est ainsi que sont nés des documents de référence comme le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui dessine le territoire de demain (habitat, environnement, développement économique et transports) et le Plan de déplacements urbains (PDU). La compétence transports trouve naturellement sa place dans cette réflexion globale. La priorité aux transports collectifs et à l'éco-mobilité (bateaubus, vélo, marche à pied) a connu une forte accélération depuis la mise en circulation du transport en commun en site propre (Triskell).

En matière d'habitat et de cohésion sociale, Lorient Agglomération poursuit un objectif de 1 100 nouveaux logements par an d'ici 2022, en fixant notamment un pourcentage de logements sociaux par commune et en insistant sur l'incitation à la rénovation thermique et à la lutte contre le mal logement (PLH 2017-2022). Sensibilisée à l'avenir de la planète, soucieuse de la qualité de vie de ses concitoyens, convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage et de la pollution, Lorient Agglomération applique sur son territoire les principes du développement durable. Grâce à un plan climat et à l'élaboration d'un Agenda 21, l'agglomération engage des actions à long terme sur l'ensemble des communes pour garantir à chacun une qualité de vie des plus satisfaisantes. Le choix de la collecte sélective et de la valorisation des déchets à l'échelle du territoire s'inscrit dans cette démarche. Le transfert de la compétence eau et assainissement, intervenu en 2012, vise également à apporter le même service de qualité à tous les habitants, à réaliser des économies d'échelle et à consolider les outils pour une gestion raisonnée de l'eau.

### 11 décembre 1973

Le SIVOM est créé avec Lorient, Lanester, Larmor-Plage, Plœmeur et Quéven et trois mois plus tard, Caudan.

### 22 novembre 1990

Le District est créé; se joignent à l'intercommunalité quatre communes: Gestel, Pont-Scorff, Hennebont et Inzinzac-Lochrist.

À partir d'une intercommunalité de services directs à la population (transports, sécurité incendie, traitement des déchets) s'est construite une intercommunalité de projets, visant à concourir au dévelop-

pement durable et équilibré de l'ensemble de l'agglomération à travers des investissements structurants pour le développement économique, touristique, l'enseignement supérieur et la protection de l'environnement.



# Compétences obligatoires

## 1 Développement économique

- Actions de développement économique, maritime et touristique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

## 2 Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ainsi qu'un schéma d'aménagement économique du territoire et toutes études concernant l'avenir de l'agglomération ;
- Réserves foncières et définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme ;
- Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

## 3 Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire

- Programme local de l'habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire ;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;

- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

## 4 Politique de la ville

## 5 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

## 6 Accueil des gens du voyage

## 7 Prévention, collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

## 8 Eau

- Production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

## 9 Assainissement des eaux usées

- Assainissement collectif : contrôle des raccordements au réseau public de collecte, collecte, transport et épuration des eaux usées, élimination des boues produites.
- Assainissement non collectif : contrôle de conception et réalisation, contrôle de fonctionnement (base règlementaire) et réhabilitations groupées.

## 10 Gestion des eaux pluviales urbaines

Gestion des eaux pluviales urbaines selon les modalités et le périmètre définis par le conseil communautaire.

# Compétences optionnelles

## 1 Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

## 2 Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et promotion des énergies renouvelables.

- Agenda 21 communautaire et Plan climat-air-énergie territorial.
- Protection des espaces naturels dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

## 3 Équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements d'intérêt communautaire.

# Compétences facultatives

1 Promotion du Pays de Lorient et relations avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département dans les domaines de compétences communautaires.

2 Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie.

3 Développement des nouvelles technologies d'information et de communication d'intérêt communautaire.

4 Participation aux schémas régionaux de formation.

5 Fourrière, capture des animaux errants.

6 Surveillance de zones de baignade d'intérêt communautaire.

7 Contribution au service départemental d'incendie et de secours et gestion de l'immobilier dans le cadre de la convention de départementalisation.

Février 1996

Brandéon, Cléguer, Gâvres, Groix, Guidel, Port-Louis et Riantec les rejoignent, soit 17 communes au total.

Janvier 2000

Le District est transformé en communauté d'agglomération, après l'extension du périmètre à Languidic et s'appelle désormais "Cap l'Orient".

Janvier 2001

Le périmètre est élargi à Locmiquélic.

Avril 2012

Les marques "Lorient Agglomération" (institution) et "Lorient Bretagne Sud" (promotion touristique et économique) sont créées.

1<sup>er</sup> janvier 2014

Lorient Agglomération et la Communauté de communes de la Région de Plouay fusionnent.

# Les 25 communes



<p>● <b>BRANDÉRIION</b> 3 rue Vincent Renaud, 56700 Brandérion mairie@branderion.com www.branderion.com</p>	<p><b>Tél. 0297329237</b> Fax 0297329239 <b>Horaires mairie:</b> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et l'après-midi uniquement les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h; le samedi de 9h à 12h</p>	<p><b>Maire:</b> Jean-Yves CARRIO <b>Directrice générale des services:</b> Emily Hivert</p>
<p>● <b>BUBRY</b> Place Macroom, 56310 Bubry mairie.bubry@gmail.com www.bubry.fr</p>	<p><b>Tél. 0297517007</b> Fax 0297517262 <b>Horaires mairie:</b> du lundi au vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h (fermé en juillet et août)</p>	<p><b>Maire:</b> Roger THOMAZO <b>Directrice générale des services:</b> Maud PERIER LE MARRE</p>
<p>● <b>CALAN</b> 2 Place de l'église, 56240 CALAN contactmairie@calan56.fr www.calan56.fr</p>	<p><b>Tél. 0297333385</b> Fax 0297330040 <b>Horaires mairie:</b> le lundi de 9h à 12h30; les mardi, jeudi et vendredi: de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30; mercredi et samedi: de 9h à 12h</p>	<p><b>Maire:</b> Pascal LE DOUSSAL <b>Directrice générale des services:</b> Nadia HELO</p>
<p>● <b>CAUDAN</b> Place Louis Le Léannec BP 31 - 56854 CAUDAN Cedex mairie@caudan.fr www.caudan.fr</p>	<p><b>Tél. 0297805920</b> Fax 0297805921 <b>Horaires mairie:</b> les lundi et jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30; le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h30; le samedi de 9h à 11h (permanence accueil et état civil)</p>	<p><b>Maire:</b> Fabrice VELY <b>Conseiller communautaire:</b> Martine DI GUGLIELMO <b>Directeur général des services:</b> Patrick COLLET</p>
<p>● <b>CLÉGUER</b> 19 rue Félix-Le-Gleut, 56620 CLEGUER mairie@cleguer.fr www.cleguer.fr</p>	<p><b>Tél. 0297801888</b> Fax 0297325824 <b>Horaires mairie:</b> du lundi au vendredi (excepté le mardi avec une fermeture l'après-midi) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)</p>	<p><b>Maire:</b> Alain NICOLAZO <b>Directrice générale des services:</b> Mélanie LE QUINTREC-STOECKEL</p>
<p>● <b>GÂVRES</b> Avenue des Sardiniers mairie.gavres@orange.fr www.gavres.fr</p>	<p><b>Tél. 0297824655</b> Fax 0297821389 <b>Horaires mairie:</b> du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h; le samedi permanence sur rdv</p>	<p><b>Maire:</b> Dominique LE VOUEDEC <b>Directrice générale des services:</b> Isabelle GARANGE</p>
<p>● <b>GESTEL</b> 1 Place Colonel Müller 56530 Gestel mairie@gestel.fr www.gestel.fr</p>	<p><b>Tél. 0297801244</b> Fax 0297054117 <b>Horaires mairie:</b> lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Du mardi au vendredi inclus, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Samedi de 9h à 12h (fermé les samedis matins en juillet et août).</p>	<p><b>Maire:</b> Michel DAGORNE <b>Directeur général des services:</b> Christian LE PARC</p>
<p>● <b>GROIX</b> 13, place Joseph Yvon 56590 Groix mairie@groix.fr www.groix.fr</p>	<p><b>Tél. 0297868015</b> Fax 0297865997 <b>Horaires mairie:</b> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (cadastre: uniquement le mardi et le vendredi)</p>	<p><b>Maire:</b> Dominique YVON <b>Directrice générale des services:</b> Morgane DOUESNARD</p>
<p>● <b>GUIDEL</b> 11 Place de Polignac 56520 Guidel maire@mairie-guidel.fr www.guidel.com</p>	<p><b>Tél. 0297029696</b> Fax 0297650936 <b>Horaires mairie:</b> du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; le samedi de 9h30 à 12h (permanence état civil) <b>Maire:</b> Jo DANIEL</p>	<p><b>Conseillers communautaires:</b> Françoise BALLESTER, Patrice JACQUEMINOT, Anne-Maud GOUJON <b>Directrice générale des services:</b> Vanessa CHRÉTIEN</p>

## ● HENNEBONT

13 place Maréchal Foch,  
CS 80130, 56704 Hennebont

contact@mairie-hennebont.fr  
www.hennebont.bzh

**Tél. 02 97 85 16 16** Fax 02 97 36 54 78  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
**Maire :** Michèle Dollé

**Conseillers communautaires :**  
André Hartereau, Marie-Françoise  
CEREZ, Pascal LE LIBOUX, Laure LE  
MARÉCHAL, Fabrice LEBRETON  
**Directeur général des services :**  
Philippe SARRET

## ● INGUINIEL

1 rue Louis Le Moënic,  
56240 Inguiniel

mairie.inguiniel@orange.fr  
www.inguiniel.fr

**Tél. 02 97 32 08 12** Fax 02 97 32 17 08  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h; le samedi  
de 9h à 12h (fermé en juillet et août)

**Maire :** Jean-Louis LE MASLE  
**Directrice générale des services :**  
*En cours de recrutement*

## ● INZINZAC-LOCHRIST

Place Charles De Gaulle,  
56650 Inzinzac-Lochrist

accueil.inzinzac@wanadoo.fr  
www.inzinzac-lochrist.fr

**Tél. 02 97 85 30 30** Fax 02 97 85 30 40  
**Horaires mairie :** de septembre à juin :  
du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et  
de 13h45 à 17h45. Horaires d'été (juillet  
et août) : du lundi au vendredi de 8h15  
à 12h et de 13h45 à 17h;

**Maire :** Armelle NICOLAS  
**Conseiller communautaire :**  
Maurice LECHARD  
**Directeur général des services :**  
Mickaël NIVANEN

## ● LANESTER

Adresse : 1, rue Louis Aragon,  
CS 20779, 56607 Lanester Cedex

mairie@ville-lanester.fr  
www.lanester.bzh

**Tél. 02 97 76 81 81** Fax 02 97 76 81 65  
**Horaires mairie :** les lundi, mardi,  
mercredi et vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h; le jeudi de 10h à 12h  
et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h  
à 11h45 (accueil et état civil)  
**Maire :** Gilles CARRERIC

**Conseillers communautaires :**  
Rose MORELLEC, Maurice PERON,  
Annaïg LE MOEL-RAFLIK, Philippe JES-  
TIN, Florence LOPEZ-LE GOFF, Steven  
LE MAGUER, Claudine DE BRASSIER  
**Directrice générale des services :**  
Sophie LEFÈVRE

## ● LANGUIDIC

2, rue de la mairie,  
56440 Languidic

mairie@languidic.fr  
www.languidic.fr

**Tél. 02 97 65 19 19** Fax 02 97 65 10 11  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

**Maire :** Laurent DUVAL  
**Conseillère communautaire :**  
Véronique GARIDO  
**Directeur général des services :**  
Philippe GRASSET

## ● LANVAUDAN

1, place de la Mairie,  
56240 Lanvaudan

mairie.lanvaudan@wanadoo.fr  
www.lanvaudan.fr

**Tél. 02 97 33 33 08** Fax : 02 97 33 18 97  
**Horaires mairie :** le mardi : de 8h30 à  
12h et de 14h à 18h30; les mercredi,  
jeudi et samedi : de 8h30 à 12h (fermée  
au public l'après-midi); le vendredi :  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

**Maire :** Dominique BEGHIN  
**Directrice générale des services :**  
Guénaëlle NICOL

## ● LARMOR-PLAGE

4 avenue des quatre frères Le Roy-  
Quéret, 56260 Larmor-Plage

mairie@larmor-plage.com  
www.larmor-plage.bzh

**Tél. 02 97 84 26 26** Fax 02 97 84 26 27  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi  
de 8h15 à 11h50 et de 13h15 à 16h50;  
le samedi de 9h à 11h30 (permanence  
état civil)

**Maire :** Patrice VALTON  
**Conseillères communautaires :**  
Patricia JAFFRE, Brigitte MELIN  
**Directrice générale des services :**  
Céline LE NABAT

## ● LOCMIQUELIC

27 rue de la Mairie,  
56570 Locmiquélic

mairie@mairie-locmiquelic.fr  
www.ville-locmiquelic.fr

**Tél. 02 97 33 42 24** Fax 02 97 33 54 94  
**Horaires mairie :** Lundi : 8h45-12h15  
/ 13h45-17h15 ; du mardi au vendredi :  
8h45-12h15 / 13h15-17h15 ; samedi :  
9h00-12h00

**Maire :** Philippe BERTHAULT  
**Directrice générale des services :**  
Catherine ALLAIN

**LORIENT**  
2 Boulevard Leclerc  
CS 30010 - 56315 Lorient Cedex  
[contact@mairie-orient.fr](mailto:contact@mairie-orient.fr)  
[www.orient.bzh](http://www.orient.bzh)

**Tél. 02 97 02 22 00** Fax 02 97 02 22 35  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 ; le samedi de 9h à 12h (permanence état civil)  
**Maire :** Fabrice LOHER  
**Conseillers communautaires :**  
Aurélie MARTORELL, Freddie FOLLEZOU, Sophie PALANT-LE HEGARAT, Bruno PARIS, Maryvonne LE GREVES, Stéphane DANIEL, Fanny

GRALL, Guy GASAN, Cécile BESNARD, Christian LE DU, Maria COLAS, Michel TOULMINET, Lydie LE PABIC, Armel TONNERRE, Damien GIRARD, Gaëlle LE STRADIC, Edouard BOUIN, Bruno BLANCHARD, Karine MOLLO, Laurent TONNERRE  
**Directrice générale des services :**  
Frédéric BARRIER

**PLŒMEUR**  
1 rue des Ecoles, CS 10067,  
56274 Plœmeur Cedex  
[mairie@Plœmeur.net](mailto:mairie@Plœmeur.net)  
[www.Plœmeur.com](http://www.Plœmeur.com)

**Tél. 02 97 86 40 40** Fax 02 97 86 40 41  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ; le samedi de 9h à 12h  
**Maire :** Ronan LOAS

**Conseillers communautaires :**  
Anne-Valérie RODRIGUES, Jean-Guil-  
laume GOURLAIN, Mariane POULAIN,  
Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN  
**Directrice générale des services :**  
Claudine BONJOUX

**PLOUAY**  
4 Place de la Mairie,  
56240 PLOUAY  
[contact@plouay.fr](mailto:contact@plouay.fr)  
[www.plouay.fr](http://www.plouay.fr)

**Tél. 02 97 33 31 51** Fax 02 97 35 17 85  
**Horaires mairie :** lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h et le samedi (permanence) de 9h à 12h

**Maire :** Gwenn LE NAY  
**Conseillère communautaire :**  
Annick GUILLET  
**Directeur général des services :**  
Pascal RIO

**PONT-SCORFF**  
Place de la Maison des Princes  
56620 Pont-Scorff  
[contact@pontscorff.bzh](mailto:contact@pontscorff.bzh)  
[www.pont-scorff.fr](http://www.pont-scorff.fr)

**Tél. 02 97 32 60 37** Fax 02 97 32 61 61  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h15 ; le samedi de 9h à 12h

**Maire :** Pierrick NÉVANNEN  
**Directrice générale des services :**  
Sandra LE BRETON

**PORT-LOUIS**  
Place Notre-Dame  
CS 40018 56290 PORT-LOUIS  
[accueil@ville-portlouis.fr](mailto:accueil@ville-portlouis.fr)  
[www.ville-portlouis.fr](http://www.ville-portlouis.fr)

**Tél. 02 97 82 59 59** Fax 02 97 82 41 98  
**Horaires mairie :** les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 ; le mercredi de 8h30 à 12h15 ; le samedi de 9h à 12h

(permanence état civil)  
**Maire :** Daniel MARTIN  
**Directeur général des services :**  
Frédéric FONTENAY

**QUÉVEN**  
Place Pierre Quinio,  
CS 30010 - 56531 - QUÉVEN CEDEX  
[mairie@mairie-queven.fr](mailto:mairie@mairie-queven.fr)  
[www.queven.com](http://www.queven.com)

**Tél. 02 97 80 14 14** Fax 02 97 80 14 28  
**Horaires mairie :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi de 9h à 12h (permanences état civil)

**Maire :** Marc BOUTRUCHE  
**Conseillers communautaires :**  
Céline OLIVIER, Jean-Pierre ALLAIN  
**Directeur général des services :**  
Jean-François LE BORGNE

**QUISTINIC**  
Leur Izel,  
56310 QUISTINIC  
[mairie.quistinic@wanadoo.fr](mailto:mairie.quistinic@wanadoo.fr)  
[www.quistinic.fr](http://www.quistinic.fr)

**Tél. 02 97 39 71 08** Fax 02 97 39 73 66  
**Horaires mairie :** lundi : 9h-12h / 14h-17h ; mardi et jeudi : 8h30-12h30 ; mercredi et vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h ; samedi : 9h-12h.

**Maire :** Antoine PICHON  
**Directrice générale des services :**  
Marianne LE BOURLIGU

**RIANTEC**  
Place de la Mairie,  
CS 10004, 56670 Riantec  
[contact@mairie-riantec.bzh](mailto:contact@mairie-riantec.bzh)  
[www.riantec.com](http://www.riantec.com)

**Tél. 02 97 33 98 10** Fax 02 97 33 98 16  
**Horaires mairie :** lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 -12h / 14h-17h ; mercredi : 8h45-12h ; samedi : 9h-12h.

**Maire :** Jean-Michel BONHOMME  
**Conseillère communautaire :**  
Nathalie PERRIN  
**Directeur général des services :**  
Vincent RANNOU

# Les instances communautaires

## Le Conseil communautaire

**Le Conseil de Lorient Agglomération est composé de 73 membres élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales. Le nombre de conseillers communautaires est fonction du nombre d'habitants dans chaque commune. Toutes disposent d'au moins un représentant.**

**Le Conseil élit son président, ses 15 vice-présidents et 5 conseillers-délégués, pour former le Bureau de Lorient Agglomération, l'organe exécutif de l'institution. En 2020, le Conseil communautaire s'est réuni 7 fois.**

**Le Conseil de communauté délègue certaines décisions de gestion courante**

## Le Bureau

**au Bureau. Le Bureau est une instance délibérative composée notamment du président, des vice-présidents et conseillers délégués.**

**Le Bureau de la communauté s'est réuni 13 fois en 2020.**

**Le président de Lorient Agglomération, Fabrice Loher, est chargé de l'administration de l'établissement et de l'application des statuts. Il préside les instances et fait exécuter les décisions.**

## Les commissions thématiques

Lieu d'informations, d'échanges, de réflexions, de propositions et d'orientations pour tous les sujets qui touchent à leur domaine d'intervention, les Commissions étudient notamment les questions soumises au Conseil communautaire. Leur composition varie entre 17 et 19 membres et respecte le principe de la représentation proportionnelle.

Par délibération du 28 juillet 2020, 4 commissions ont été créées pour le mandat 2020/2026 :

- Aménagement, mobilités, habitat,
- Développement et attractivité territoriale,
- Ressources, finances et administration générale,
- Transition écologique.



## La Conférence des maires

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, prévoit la création d'une conférence des maires dans les EPCI à fiscalité propre. Celle-ci se réunit sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou à la demande d'un tiers des maires, dans la limite de quatre réunions par an. Véritable lieu d'échanges et de partages, la Conférence des maires s'est réunie 6 fois en 2020.

# Les membres du Bureau

**Fabrice LOHER,**

Président de Lorient Agglomération

**Alain NICOLAZO,**

1<sup>er</sup> vice-président chargé des finances, de la mutualisation et de l'évaluation

**Ronan LOAS,**

2<sup>e</sup> vice-président chargé du tourisme, de la culture, du sport et des muséographies

**Marc BOUTRUCHE,**

3<sup>e</sup> vice-président chargé de l'habitat, du logement et du projet territorial

**Patricia QUERO-RUEN,**

4<sup>e</sup> vice-présidente chargée du numérique et de la smart City

**Freddie FOLLEZOU,**

5<sup>e</sup> vice-président chargé du développement économique et de l'emploi

**Armelle NICOLAS,**

6<sup>e</sup> vice-présidente chargée de l'environnement, de la gestion des risques, des espaces naturels et de la GEMAPI

**Gwenn LE NAY,**

7<sup>e</sup> vice-président chargé de la gestion et de la valorisation des déchets

**Maria COLAS,**

8<sup>e</sup> vice-présidente chargée des mobilités

**Jo DANIEL,**

9<sup>e</sup> vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

**Jean-Michel BONHOMME,**

10<sup>e</sup> vice-président chargé de la planification, de l'aménagement territorial, du SCoT, de l'urbanisme et du SIG

**Patrice VALTON,**

11<sup>e</sup> vice-président chargé des ports et de la plaisance

**Fabrice VELY,**

12<sup>e</sup> vice-président chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

**Bruno PARIS,**

13<sup>e</sup> vice-président chargé de la transition écologique

**Pascal LE LIBOUX,**

14<sup>e</sup> vice-président chargé des ressources humaines

**Laurent DUVAL,**

15<sup>e</sup> vice-président chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de l'aménagement rural

**5 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS,  
MEMBRES DU BUREAU****Pascal LE DOUSSAL,**

conseiller délégué en charge de la valorisation de l'espace rural

**Céline OLIVIER,**

conseillère déléguée en charge de l'achat public

**Antoine PICHON,**

conseiller délégué en charge des gens du voyage

**Anne-Valérie RODRIGUES,**

conseillère déléguée en charge de la formation et de l'économie sociale et solidaire

**Aurélie MARTORELL,**

conseillère déléguée en charge de la Sellor et de la Segepex

# Les élus du Conseil communautaire (mandat 2020-2026)



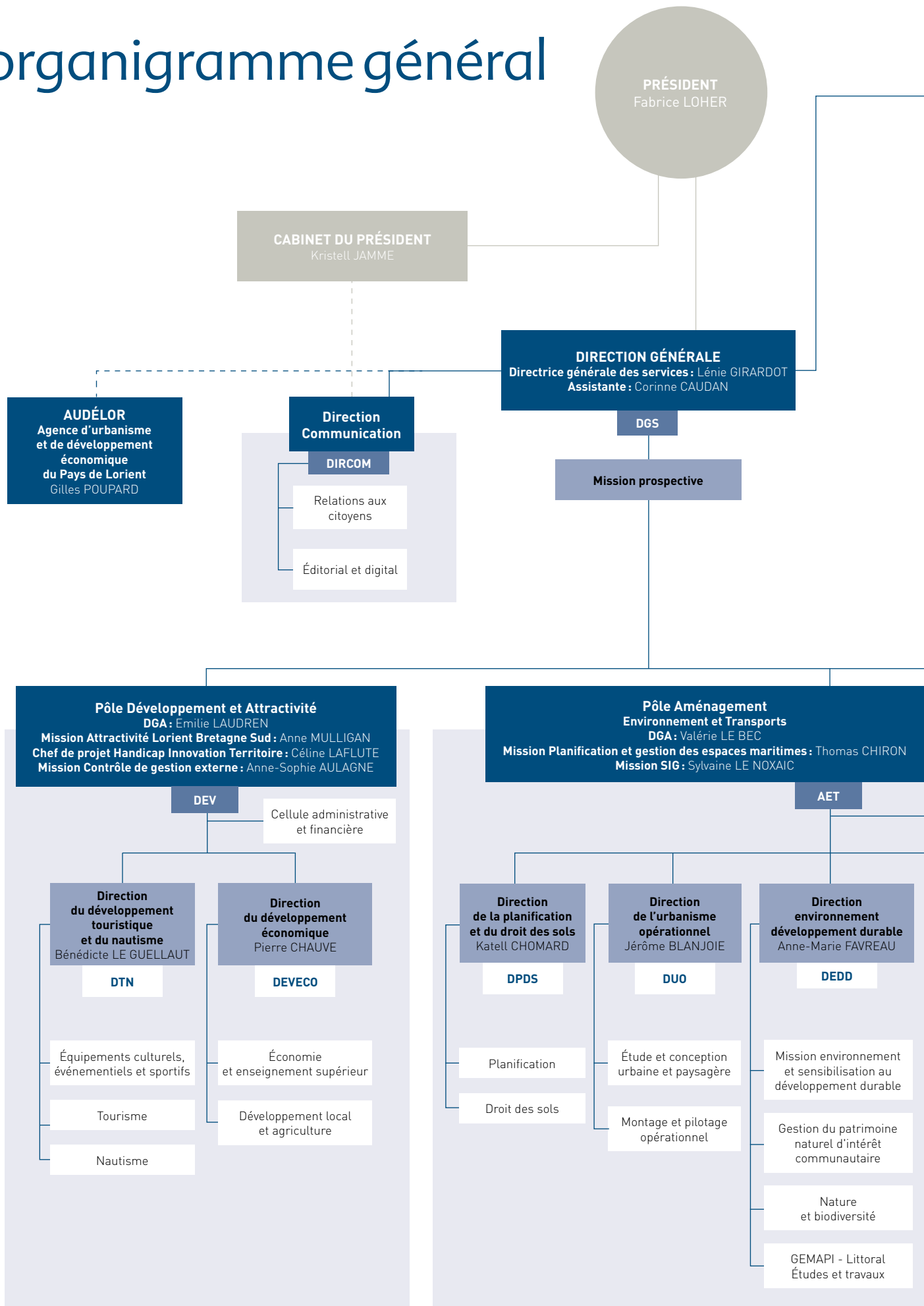
## Les membres du Conseil

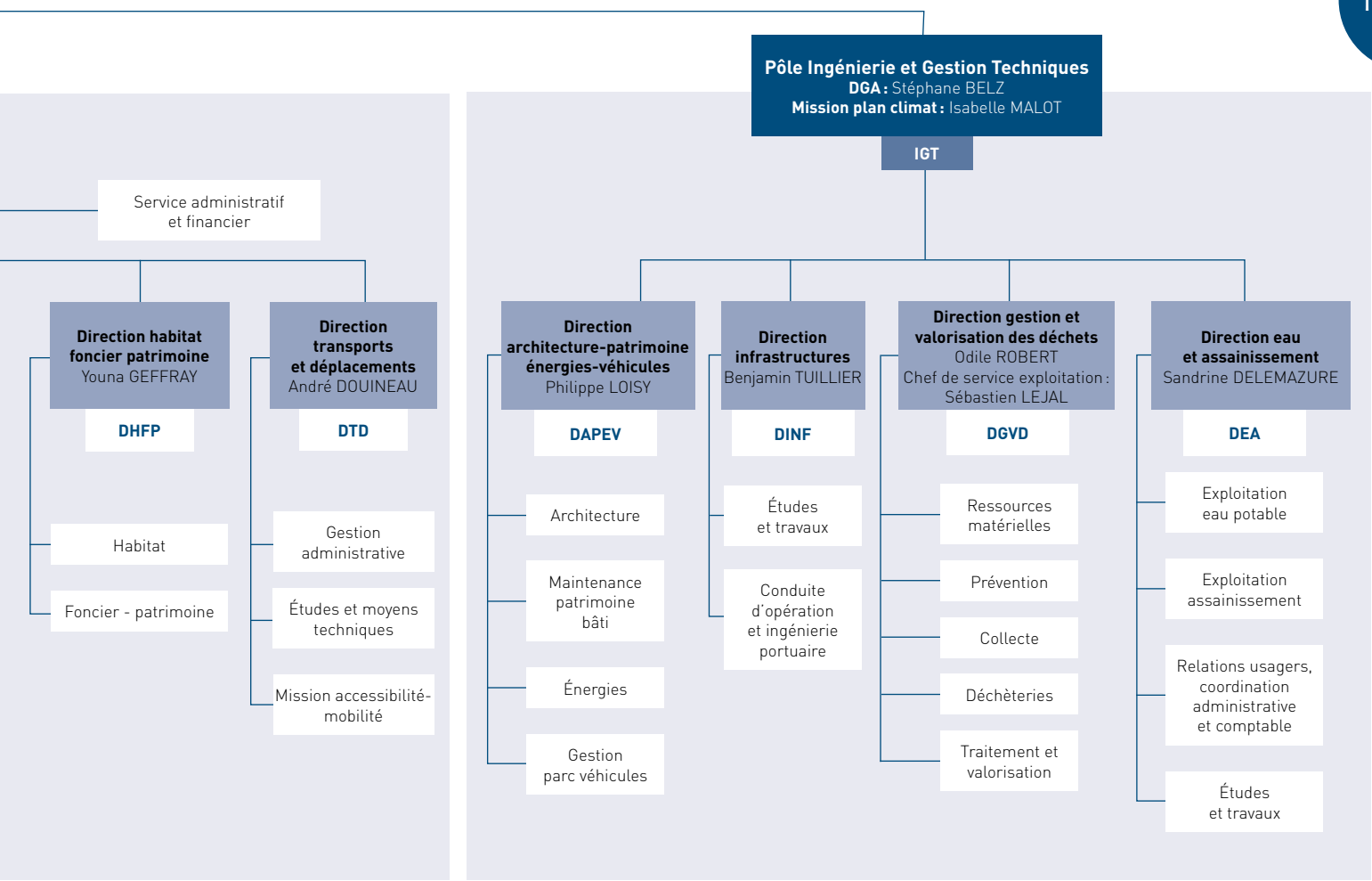
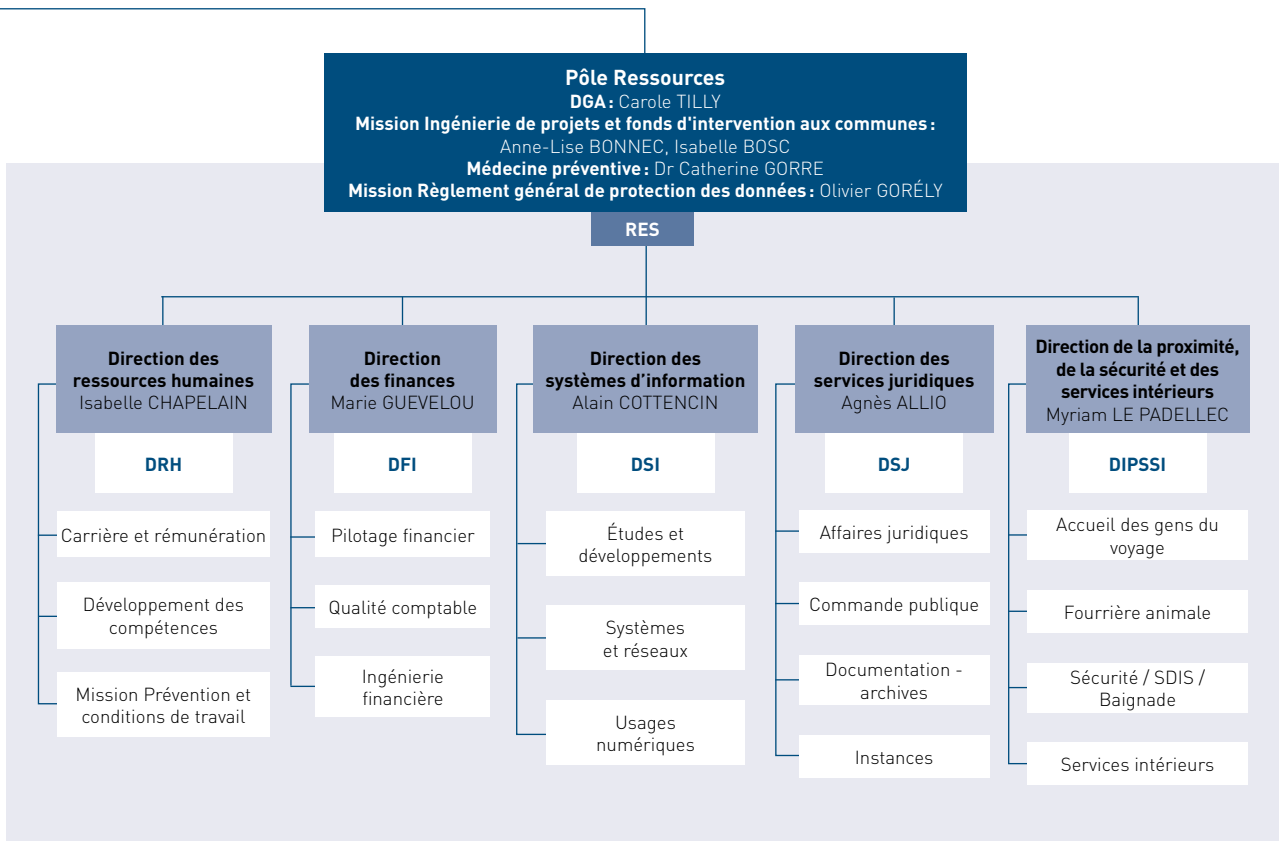
<b>BRANDÉRION</b>	1	<b>Jean-Yves CARRIO</b> <i>Brigitte PRADO</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>BUBRY</b>	1	<b>Roger THOMAZO</b> <i>Marie-Françoise JULÉ</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>CALAN</b>	1	<b>Pascal LE DOUSSAL</b> <i>Marie-Annick LE BELLER</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>CAUDAN</b>	2	<b>Fabrice VELY</b> <i>Martine DI GUGLIELMO</i>	<b>Maire</b> <i>Adjointe au maire</i>
<b>CLÉGUER</b>	1	<b>Alain NICOLAZO</b> <i>Sandrine LE GOUIC</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>GÂVRES</b>	1	<b>Dominique LE VOUÉDEC</b> <i>Christian CARTON</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>GESTEL</b>	1	<b>Michel DAGORNE</b> <i>Françoise MERRET</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>GROIX</b>	1	<b>Dominique YVON</b> <i>Brigitte TONNERRE-GAMBINI</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>GUIDEL</b>	4	<b>Jo DANIEL</b> <i>Françoise BALLESTER</i> <i>Patrice JACQUEMINOT</i> <i>Anne-Maud GOUJON</i>	<b>Maire</b> <i>Adjointe au maire</i> <i>Adjoint au maire</i> <i>Conseillère municipale</i>



<b>HENNEBONT</b>	<b>5</b>	André HARTEREAU Marie-Françoise CEREZ Pascal LE LIBOUX LAURE LE MARECHAL Fabrice LEBRETON	Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal
<b>INGUINIEL</b>	<b>1</b>	<b>Jean-Louis Le MASLE</b> <i>Sylvie JOUBAUD</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>INZINZAC-LOCHRIST</b>	<b>2</b>	<b>Armelle NICOLAS</b> Maurice LECHARD	<b>Maire</b> Adjoint au maire
<b>LANESTER</b>	<b>8</b>	<b>Gilles CARRERIC</b> Rose MORELLEC Maurice PERON Annaïg LE MOEL-RAFLIK Philippe JESTIN Florence LOPEZ-LE GOFF Steven LE MAGUER Claudine DE BRASSIER	<b>Maire</b> Adjointe au maire Adjoint au maire Adjoint au maire Adjoint au maire Conseillère municipale Conseillère municipale Conseillère municipale
<b>LANGUIDIC</b>	<b>2</b>	<b>Laurent DUVAL</b> Véronique GARIDO	<b>Maire</b> Adjointe au maire
<b>LANVAUDAN</b>	<b>1</b>	<b>Dominique BEGHIN</b> <i>Jacky LANCELOT</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléant</i>
<b>LARMOR-PLAGE</b>	<b>3</b>	<b>Patrice VALTON</b> Patricia JAFFRE Brigitte MELIN	<b>Maire</b> Adjointe au maire Conseillère municipale
<b>LOCMIQUÉLIC</b>	<b>1</b>	<b>Philippe BERTHAULT</b> <i>Sylvie IZAGUIRRE</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléante</i>
<b>LORIENT</b>	<b>21</b>	<b>Fabrice LOHER</b> Aurélien MARTORELL Freddie FOLLEZOU Sophie PALANT-LE HEGARAT Bruno PARIS Maryvonne LE GREVES Stéphane DANIEL Fanny GRALL Guy GASAN Cécile BESNARD Christian LE DU Maria COLAS Michel TOULMINET Lydie LE PABIC Armel TONNERRE Damien GIRARD Gaëlle LE STRADIC Edouard BOUIN Bruno BLANCHARD Karine MOLLO Laurent TONNERRE	Maire Adjointe au maire Conseiller municipal Adjointe au maire Conseiller municipal Adjointe au maire Adjoint au maire Conseillère municipale déléguée Adjoint au maire Conseillère municipale Adjoint au maire Adjointe au maire Adjoint au maire Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal Conseiller municipal Conseillère municipale Conseiller municipal
<b>PLCEMEUR</b>	<b>6</b>	<b>Ronan LOAS</b> Anne-Valérie RODRIGUES Jean-Guillaume GOURLAIN Mariane POULAIN Antoine GOYER Patricia QUERO-RUEN	<b>Maire</b> Conseillère municipale déléguée Adjoint au maire Conseillère municipale déléguée Conseiller municipal délégué Adjointe au maire
<b>PLOUAY</b>	<b>2</b>	<b>Gwenn LE NAY</b> Annick GUILLET	<b>Maire</b> Adjointe au maire
<b>PONT-SCORFF</b>	<b>1</b>	<b>Pierrick NÉVANNEN</b> <i>Danièle POTHIER</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléante</i>
<b>PORT-LOUIS</b>	<b>1</b>	<b>Daniel MARTIN</b> <i>Katia FAUCHOIX</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléante</i>
<b>QUÉVEN</b>	<b>3</b>	<b>Marc BOUTRUCHE</b> Céline OLIVIER Jean-Pierre ALLAIN	<b>Maire</b> Conseillère municipale Conseiller municipal délégué
<b>QUISTINIC</b>	<b>1</b>	<b>Antoine PICHON</b> <i>Laëtitia LE BAYON</i>	<b>Maire</b> <i>Suppléante</i>
<b>RIANTEC</b>	<b>2</b>	<b>Jean-Michel BONHOMME</b> Nathalie PERRIN	<b>Maire</b> Conseillère municipale

# L'organigramme général





# Le Conseil de développement, la CCSP et la CIA

## La démocratie locale au service du territoire

Le Conseil de développement du Pays de Lorient est l'une des formes d'expression de la démocratie locale, un outil d'échange, de dialogue, de réflexion et de production d'idées au service du territoire. Composé de membres issus de la société civile, bénévoles et représentant toute la palette de la population, il contribue au brassage d'idées et à l'émergence de nouveaux projets. Chargé d'émettre avis et propositions en matière d'aménagement et de développement, le Conseil vise à établir un rapport plus direct entre citoyens et élus.

Le Conseil de développement s'organise autour de 8 groupes de travail :

- Alimentation et agriculture

- Aménagement du territoire
- Démocratie et citoyenneté
- Économie verte
- Maritimité
- Mobilités / déplacement
- Stratégies de territoire
- Culture.

Ces groupes de travail se réunissent régulièrement autour des enjeux importants pour le territoire. Créés par les adhérents, qui en assurent le pilotage et l'animation, ces groupes peuvent être amenés à produire un avis sur des politiques publiques du Pays de Lorient, par saisine des collectivités ou par auto saisine.

## La Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIA)

La CIA travaille depuis 2009 sur l'ensemble du territoire pour que les villes soient adaptées dans la vie quotidienne aux personnes en situation de handicap (moteur, mal et non voyant, sourd et malentendant, psychique et mental). Sa mission consiste à traiter le thème de l'accessibilité dans son ensemble en pensant la « chaîne de déplacements » dans sa globalité. Pour y parvenir, la CIA place les associations de personnes handicapées au centre du dispositif.

Aujourd'hui, la commission rassemble seize associations et deux structures ressources qui apportent conseils et expertise en matière de qualité d'usage et de service.

L'année 2020 a été l'occasion de préparer le renouvellement de la commission intercommunale pour l'accessibilité suite aux élections municipales et intercommunales, avec pour enjeu l'articulation avec la démarche Handicap Innovation Territoire.



## Trois axes pour la sortie de crise

En avril 2020, en plein confinement, le Conseil de développement a produit un document de cadrage pour mettre en avant les trois priorités pour "une sortie de crise vers le haut":

- Donner à chaque citoyen l'accès à des produits alimentaires sains et de qualité, notamment en mettant en lien l'ensemble des acteurs qui contribuent à leur production, distribution ou consommation : agriculteurs, associations de circuits courts, distributeurs, consommateurs, représentants de la restauration collective, élus qui animent ces questions.
- Engager un vaste plan de rénovation thermique de l'habitat pour répondre à des besoins environnementaux et sociaux.
- Promouvoir l'usage du vélo de façon à endiguer le recours à la voiture individuelle en alternative à aux transports collectifs dont l'usage risque de susciter des craintes dans le contexte de la crise sanitaire.



## La Commission consultative des services publics locaux (CCSP)

Composée d'associations du territoire et d'élus locaux, la Commission consultative des services publics locaux est un organe consultatif qui est notamment réuni pour étudier les rapports annuels des délégataires des services publics et émettre un avis sur les règlements. La CCSP s'est réunie une fois au cours de l'année

2020. À cette occasion, elle a examiné, au titre de 2019, le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'élimination des déchets ménagers et le RPQS de l'eau et de l'assainissement, le rapport d'activité de la régie autonome énergies, ainsi que les rapports d'activité 2019 de l'ensemble des délégataires des services publics.

# 2

## Les grands projets de Lorient Agglomération en 2020

- Soutenir le tissu économique local 22
- Maintien des services publics durant la crise COVID-19 24
- Réhabilitation du trait de côte à Gâvres 26

# Soutenir le tissu économique local

## Déploiement des aides économiques aux entreprises

Lorient Agglomération joue un rôle de coordinateurs des acteurs concourant au développement économique de son territoire ainsi que d'initiateur de nouvelles dynamiques.



La crise sanitaire a fortement et durablement impacté des pans entiers de l'économie mondiale, nationale et locale. Dès le printemps, de nombreux dispositifs d'aide ont été mis en place au niveau national et régional, relayés et abondés par Lorient Agglomération, comme le Fonds « COVID Résistance Bretagne », l'élargissement du « Pass commerce et artisanat » ou encore un premier appel à projets pour soutenir les animations collectives en faveur des commerces de centralités. Afin d'accompagner le rebond économique escompté, de nouvelles aides économiques ont ensuite été mises en œuvre au cours de l'été, dans un esprit de complémentarité et de subsidiarité par rapport aux aides préexistantes.

### Mesures adoptées à l'annonce du premier confinement

Pour les entreprises et associations occupant des locaux économiques loués par Lorient Agglomération, le paiement des échéances de loyers pour les mois de confinement a été reporté, tout comme le paiement de la taxe de séjour due au titre des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 2020 pour les hébergements touristiques.

Pour les commerçants et artisans du territoire éligibles au dispositif « Pass commerce et artisanat », en accord avec la Région qui cofinance ce dispositif, une avance de 90 % du montant de

l'aide a été versée pour les dossiers déjà validés. Enfin, plus globalement, afin de soutenir les entreprises tout en permettant la continuité des contrats, Lorient Agglomération a appliqué les dispositions de l'ordonnance du 25 mars relative à l'exécution des marchés publics pendant la période d'état d'urgence sanitaire. Les procédures en cours de consultation ont intégré une clause offrant la possibilité aux entreprises de bénéficier d'une avance de 30 % du montant du marché, portée à 60 % dès lors que le marché est conclu entre le 12 mars 2020 et la fin de l'état d'urgence sanitaire, augmentée d'une durée de deux mois.

### Mesures adoptées au printemps

Après un premier train de mesures déployées le 27 mars, Lorient Agglomération et ses partenaires (Région Bretagne, Département du Morbihan, Banque des Territoires) ont mis en place de nouvelles actions en soutien au monde économique local, complémentaires de celles mises en place à l'échelle nationale et régionale. Ainsi, afin d'aider les acteurs économiques bretons à faire face à la situation d'urgence dans laquelle les a plongés la crise sanitaire, la Région Bretagne, en partenariat avec la Banque des Ter-



ritoires, les 4 départements et les 59 Établissements publics de coopération intercommunale bretons, a créé un « fonds de résistance », doté de 26 millions d'euros, en direction des Très Petites Entreprises (dont les artisans et commerçants), des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire et des associations ayant une activité économique qui ne bénéficient pas du Prêt Garantie par l'État (PGE).

Ainsi, pour le territoire de l'agglomération lorientaise, ce fonds local a été doté par les 4 partenaires-contributeurs (Région Bretagne, Banque des Territoires, Lorient Agglomération, Département du Morbihan) à hauteur de 2 euros/habitant, soit un total de 1,6 millions d'euros, dont 400 000 euros apportés par Lorient Agglomération. Ce fonds a été dirigé à l'attention des acteurs économiques du territoire lorientais ayant moins de 10 salariés et réalisant moins de 1 million d'euros de chiffre d'affaires, et ce dans tous les secteurs d'activité. Il est destiné à répondre à leurs besoins de trésorerie, sous la forme d'une avance remboursable d'un montant de 1 500 à 10 000 euros sur 36 mois (dont 18 mois de différé).

## Été 2020

Afin d'accompagner le rebond économique, de nouvelles aides économiques ont été déployées par le nouvel exécutif dès sa nomination en juillet 2020. Un nouveau plan d'urgence en faveur de la relance de l'économie sur le territoire a ainsi été adopté. Il intègre notamment trois nouvelles mesures en faveur des acteurs économiques locaux et représente une enveloppe de près de 850 000 euros dont 550 000 apportés par Lorient Agglomération et 300 000 euros par l'État :

- **La contribution au fonds national de solidarité :** Lorient Agglomération propose une aide supplémentaire d'un montant forfaitaire de 1 500 € destinée à l'ensemble des très petites entreprises bénéficiaires du volet 2 du fonds de solidarité. Cette mesure vise ainsi à aider rapidement et directement les structures les plus fortement impactées par la crise sanitaire.
- **Le dégrèvement de 2/3 de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les entreprises du secteur du tourisme :** Lorient Agglomération a décidé d'accorder une baisse de l'impôt de 2/3 au titre de l'année 2020. Le coût de cette mesure qui concerne près de 600 entreprises du territoire est estimé à 550 000 euros, financé à parité par Lorient Agglomération et l'État.
- **Un nouvel appel à projets pour soutenir les animations collectives et l'activité commerciale dans les centralités :** Avec ce nouvel appel à projets, Lorient Agglomération consacre une enveloppe de 120 000 € pour relancer le

commerce et l'artisanat dans les centres-villes et centres bourgs des communes de Lorient Agglomération. Il vise à accompagner financièrement les actions collectives proposées par les communes, les unions commerciales ou les chambres consulaires.

## Automne 2020

Après l'adoption d'un ensemble de mesures au cours de l'année, Lorient Agglomération et ses partenaires, acteurs du développement économique, ont continué à se mobiliser tout au long du dernier trimestre 2020. Leur action a contribué à compléter les mesures déjà existantes au niveau national ou à créer de nouveaux dispositifs de façon à renforcer les aides sur certains secteurs particulièrement touchés par la crise sanitaire.

- **Création d'une aide pour les cafetiers, hôteliers et restaurateurs :** formalisée sous la forme d'une aide à l'achat en produits locaux, ce dispositif permet à la fois de soutenir les 1 000 établissements de la filière tout en entraînant des retombées économiques directes sur les circuits courts locaux.
- **Plafond d'aide doublé pour le COVID-Résistance :** prolongé jusqu'au 31 mars 2021, l'accès au prêt COVID-Résistance devient accessible,

sous certaines conditions, aux bénéficiaires du Prêt garanti par l'État (PGE). Par ailleurs, le plafond de prêt a été doublé pour atteindre 20 000 € en faveur des entreprises et associations marchande.

- **Élargissement du Pass Commerce et artisanat :** Le soutien est porté à hauteur de 50 % des investissements réalisés (au lieu de 30 %) et le plancher des dépenses ramené à 2 000 € (au lieu de 3 000 €) pour tous les commerçants et artisans employant 7 salariés et réalisant 1 M € de chiffre d'affaires au maximum.
- **Création d'une plateforme « Call & Collect » à disposition des commerces :** pour faciliter l'accès à l'information et aux solutions numériques, Lorient Agglomération a participé à la mise en place d'une nouvelle plateforme « Call & Collect » pour le Pays de Lorient. Elle référence les commerces qui proposent à leurs clients de commander à distance et de venir retirer leurs achats en magasin
- **Création d'un guichet unique pour accompagner les entreprises :** sous l'impulsion de Lorient Agglomération et en partenariat avec les Chambres consulaires, la Région Bretagne et l'AudéLor, une cellule collective de soutien aux entreprises a été créée pour accompagner les entreprises dans leurs difficultés ou leurs souhaits de rebond. ●

Un plan de relance économique de 1,05 M€ en faveur des entreprises



# Maintien des services publics durant la crise COVID-19

## Lorient Agglomération fait front face à la crise

Dès le début de la crise sanitaire, Lorient Agglomération a mis en œuvre ses plans de continuité d'activité.

**A** lors que le premier confinement était annoncé par le Président de la République à la fin-mars, les services publics essentiels mis en œuvre par Lorient Agglomération ont été maintenus grâce à l'activation des plans de continuité d'activité. 450 agents ont ainsi été mobilisés sur cette période - dont les 2/3 sur le terrain - de façon à permettre la continuité des politiques publiques nécessaires à la population et aux acteurs économiques.

### Maintien des services publics essentiels durant le premier confinement...

Dans le cadre de l'exercice de la compétence « gestion des déchets et assimilés », le maintien de la collecte en porte à porte des déchets ménagers 3 flux (poubelle verte, jaune et noire) a été assuré. La collecte des points d'apport volontaire de papier et de verre s'est également poursuivie (1000 points tri répartis sur les 25 communes), hormis pour les containers textile. Afin de respecter les mesures de distanciation sociale et de redéployer une partie des moyens humains sur la collecte des déchets, les 13 déchèteries ont en revanche été fermées au public dès le mardi 17 mars. Le numéro vert est cependant resté accessible aux horaires habituels. Le fonctionnement du centre de tri a, lui, été adapté pour tenir compte de la crise sanitaire et poursuivre son activité.

Pour l'eau et l'assainissement, outre le maintien du numéro vert, le traitement des demandes des usagers a également été assuré à l'exception des contrôles d'assainissement collectif et non collectif. Le fonctionnement des usines de production d'eau potable et des stations d'épuration, tout comme les dépannages sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été réalisés sur toute la période.

L'offre de transport collectif a été adaptée dès la fin mars avec le maintien des lignes à haute fréquence (Lignes T1, T2, T3, T4) cadencées toutes les 30 à 45 minutes, des lignes principales (lignes 10 à 16) circulant toutes les heures et des lignes de proximité (lignes de 30 à 37) et lignes express principalement sur les heures de pointes. Les lignes de correspondances (ligne de

100 à 109) ont été maintenues sur réservation via le service Transport à la demande (TAD). Les lignes maritimes ont été maintenues sur un rythme d'un passage par heure. Les lignes de proximité qui desservait les établissements scolaires ont quant à elles été suspendues. L'amplitude du réseau a également été adaptée (de 6h à 20h au maximum). Le service dédié au transport des personnes à mobilité réduite et de transport à la demande est resté opérationnel. Par ailleurs, afin de mieux répondre aux besoins du personnel soignant ou travaillant dans un établissement hospitalier, le réseau CTRL s'est mobilisé en proposant un service de Transport à

la demande adapté disponible sur réservation la veille du déplacement.

Concernant l'accueil des gens du voyage, une équipe d'agents s'est mobilisée en roulement pour assurer les tâches courantes sur les terrains tout en sensibilisant ces publics, par définition très mobiles, aux gestes barrières et à la limitation des déplacements.

Pour les dossiers de la compétence « environnement et développement durable », le suivi des secteurs sensibles du trait de côte relatifs aux espaces naturels d'intérêt communautaire et des ouvrages du système d'endiguement se sont poursuivis.





Dans le cadre du suivi du développement économique et touristique du territoire, un premier train de mesures de soutien aux acteurs économiques a été annoncé dès la fin mars. Les relations avec les délégataires et les partenaires économiques et touristiques de Lorient Agglomération ont été très réguliers sur la période de façon à préparer la reprise.

L'accueil physique à l'Espace Info Habitat (EIH) s'est interrompu durant le premier confinement. Les différentes structures sont toutefois restées joignables par téléphone pour le suivi des dossiers des particuliers, leurs demandes de subventions ou pour des conseils en économie d'énergie ou adaptation du logement.

Si le service urbanisme est resté fermé au public, l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme a été maintenue sur toute la période. Une permanence par mail ou téléphone a été mise en place pour répondre à toute demande urgente. Par ailleurs, les habitants ont été invités à privilégier la saisine par voie électronique pour l'obtention des Certificats d'Urbanisme et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA). Les chargés de Plans locaux d'urbanisme ont poursuivi leurs missions en télétravail sur des travaux de fond en lien avec les communes du territoire.

Enfin, les services informatiques ont mis en œuvre des mesures opérationnelles de télétra-

vail pour les agents dont les missions ont été identifiées comme prioritaires, ainsi que pour assurer la surveillance et la maintenance de certains systèmes sensibles (systèmes d'alarme des équipements de production d'eau potable par exemple).

### ... et continuité du service public pour le second confinement

Fort de l'expérience acquise collectivement à

l'occasion du premier confinement, ainsi que de l'équipement progressif des agents de Lorient Agglomération, désormais à même de télétravailler massivement, l'ensemble des services publics ont été maintenus lors du second confinement débuté en octobre 2020. Les agents ont été invités à respecter scrupuleusement les gestes barrières et, tandis que l'ensemble des missions sur le terrain se sont poursuivies, les rencontres avec les usagers ont été restaurées, sur rendez-vous uniquement. ●



H. COHONNER



## Reprise progressive des chantiers au printemps 2020

**Au début du premier confinement, Lorient Agglomération comptabilisait plus de 60 chantiers en cours ou programmés dans les semaines à suivre. La crise sanitaire a conduit la quasi-totalité des entreprises, titulaires de marchés confiés par l'Agglomération, à suspendre l'exécution des travaux ou à en différer le commencement.**

Mi-avril, Lorient Agglomération a mené un travail de recensement pour identifier les chantiers de bâtiments et de travaux publics (BTP) prioritaires. L'état d'avancement, l'intérêt économique ou social, l'urgence, la capacité des autres acteurs (maîtres d'œuvre, entreprises, fournisseurs, coordonnateur sécurité et prévention de la santé...) à se mobiliser sont notamment les facteurs qui ont été pris en compte. 24 chantiers ont ainsi été retenus et un plan progressif de reprise a été engagé en lien avec la profession dans le strict respect des gestes barrières et des mesures sanitaires spécifiques préconisés par l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP). Pour s'assurer

de la sécurité des personnes, une analyse Sécurité Prévention de la Santé (SPS) a été menée en amont du démarrage des travaux. Parallèlement, des kits d'équipements individuels de protection ont été constitués pour doter les agents communautaires devant intervenir sur les sites au titre de représentants de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre. Ainsi, dès la fin du mois d'avril, différents chantiers ont déjà été relancés. Parmi eux : les travaux d'extension du port de course au large de Lorient La Base, les opérations de préservation de la Grande Plage et de déchargement en sable de l'épi Est à Gâvres, les travaux de restauration du ruisseau du Merdy à Hennebont, la réalisation d'une

centrale de production photovoltaïque sur le site de Kermat à Inzinzac-Lochrist, la construction de vestiaires au centre de tri Adaoz à Caudan, des travaux sur les réseaux d'alimentation d'eau potable ou d'assainissement sur les communes de Caudan, Inguigniel, Inzinzac-Lochrist, Lanester, Larmor-Plage et Plœmeur. Par ailleurs, conscient de la dynamique générée par la commande publique pour le tissu économique locale, Lorient Agglomération a procédé, au cas par cas, à des augmentations sur les avances forfaitaires des entreprises en difficulté titulaires de marchés publics attribués par l'Agglomération.

# Réhabilitation du trait de côte à Gâvres

## Protéger la grande plage des assauts de la mer

Dans la continuité des travaux de protection du littoral réalisés depuis 2012 à Gâvres, Lorient Agglomération, en collaboration avec la commune de Gâvres et l'Université de Bretagne Sud (UBS), a lancé en 2020 la réalisation de nouveaux aménagements de confortement sur la Grande-Plage.



Face à l'érosion et à l'avancée de la mer dans les terres, Lorient Agglomération mène, depuis des années déjà, des actions pour la réhabilitation du trait de côte sur la commune de Gâvres. Ces démarches, menées dans le cadre de la compétence Gemapi, succèdent ainsi à celles menées précédemment dans le cadre du programme d'actions de prévention des inondations (Papi) qui lui préexistait. C'est ainsi qu'en 2012, deux épis en bois, accompagnés d'un rechargement en sable, ont été aménagés sur la plage. Ils ont fait l'objet d'un suivi scientifique attentif pour observer leur évolution et leur réaction face aux phénomènes météorologiques. Depuis la réalisation de ces aménagements, la morphologie et le comportement sédimentaire

de la Grande-Plage de Gâvres ont évolué: elle s'est divisée en 2 plages, dites « cellules sédimentaires », sur lesquelles les mouvements du sable diffèrent.

### Optimisation des ouvrages

L'Agglomération bénéficie d'un partenariat avec l'Université de Bretagne Sud (UBS) qui effectue, depuis 2015, un suivi régulier de la plage. Ces différentes études ont permis de connaître le fonctionnement hydro sédimentaire du secteur, c'est-à-dire la façon dont le sable se déplace sur la plage en fonction des marées mais aussi des tempêtes par exemple. L'étude sur la réaction du sable face aux différents aléas ainsi qu'un suivi topographique

régulier de la plage ont contribué à élaborer un plan de réaménagement global afin d'optimiser les ouvrages préexistants. Des solutions concrètes d'aménagement pour protéger Gâvres des assauts de la mer ont ainsi été définies. Le choix des aménagements s'est fait en concertation avec le collectif de scientifiques du laboratoire « Géosciences marines et géomorphologie du littoral » (GMGL) de l'UBS, les services de l'État et la commune de Gâvres. Les travaux comprennent la mise en place de trois épis en rondin de bois, le rehaussement d'une partie de la dune pour protéger naturellement le secteur urbanisé et la pose de ganivelles en haut de plage pour retenir le sable transporté par le vent mais aussi pour permettre la régénération de la dune.



## Sensibiliser le grand public à la protection du littoral

### Lorient Agglomération a établi un programme de sensibilisation du grand public aux enjeux de la protection du littoral.

Parmi les actions engagées, la mise en place d'expositions permet de valoriser le travail mené par Lorient Agglomération en faveur de la reconquête des espaces sensibles, notamment grâce à une meilleure maîtrise des flux de véhicules et de promeneurs.

Un suivi photographique aérien régulier réalisé sur la bande littorale entre Guidel et Plœmeur permet ainsi de montrer au grand-public l'impact des mesures engagées. Ces photos sont notamment mises en avant dans le cadre d'une exposition permanente extérieure, installée le long de la promenade de la bande littorale.

L'exposition « Le littoral : le comprendre et y vivre », mise à disposition des communes du territoire, relaie les témoignages des habitants qui ont constaté l'évolution du trait de côte au gré de l'érosion lente ou de tempêtes plus brutales. Cette exposition permet notamment de sensibiliser le grand-public à la notion de « risque », liée à l'attractivité des

paysages littoraux et à leur urbanisation.

Organisé tous les deux ans, le Festival Terre d'Oiseaux permet de sensibiliser le grand public à la diversité faunistique de la petite mer de Gâvres. Ce cycle d'animations investit pour point central, l'espace de sensibilisation animé par Lorient Agglomération, à la maison de l'île Kerner, à Riantec. Il y est notamment proposé la diffusion du documentaire « Chut... espèces en voie de cohabitation », produit par Lorient Agglomération, sur la protection d'espèces sensibles, notamment le Gravelot à collier interrompu.

En 2020, Lorient Agglomération a engagé une réflexion avec les communes riveraines de la Petite Mer de Gâvres afin de localiser des points d'observation de l'avifaune. Cette concertation a permis d'identifier des points sur site, de choisir un support et visuel pour leur marquage (médaillons en bronze) pour agrémenter la promenade des visiteurs

d'indicateurs de lieu à privilégier pour l'observation des oiseaux.

Enfin, conformément aux engagements pris auprès de la Région Bretagne, de l'Agence Française pour la Biodiversité et de l'Union Européenne, Lorient Agglomération élabore actuellement un l'Atlas de la biodiversité intercommunale (ABI). Cet outil permet de sensibiliser les citoyens et acteurs du territoire à la biodiversité locale. Afin de poursuivre et développer une stratégie ambitieuse en faveur de la biodiversité avec les communes et les partenaires externes, Lorient Agglomération a ainsi mené une réflexion sur un projet de plan d'actions Biodiversité 2021-2026. Des inventaires naturalistes ont été réalisés sur l'ensemble du territoire afin de compléter le recueil de données transmises par les associations locales (base de données naturalistes construite en adéquation avec la plateforme des données naturalistes en Bretagne).

### Une démarche concertée

Pour suivre l'évolution du trait de côte et la dynamique littorale de la Grande-Plage, avant et après travaux, une collaboration avec l'Observatoire citoyen du littoral morbihannais (OCLM) complète la veille assurée par Lorient Agglomération. Cet observatoire est le fruit de la collaboration entre l'UBS, le Conseil départemental du Morbihan et le Réseau initiatives des éco-explorateur de la mer (RIEM). Il a pour objectif de rassembler les principaux acteurs d'un même territoire (citoyens, scientifiques et élus) autour de l'évolution physique du littoral, de sa gestion, de son aménagement et des problèmes d'érosion. Dans le cadre du suivi de l'évolution du trait de côte sur le littoral de Gâvres, deux stations CoastSnap ont été installées sur la grande plage en avril 2019. Ce dispositif inédit et innovant permet au public de contribuer au suivi du site en réalisant des photos et vient compléter un dispositif de surveillance déjà opérationnel grâce à l'observatoire photographique du littoral créé en 1999. Cet outil a pour mission de rassembler les informations nécessaires à la compréhension du système littoral sur la base notamment de photos prises régulièrement et d'estimer le degré de sensibilité de certains secteurs prioritaires pour



permettre à Lorient Agglomération de planifier et prioriser son programme d'actions. Concrètement, le public est invité à prendre une photo avec un téléphone en la plaçant sur la station aménagée à l'endroit prévu et calculé pour optimiser le cadrage. La prise de vue est ensuite partagée sur une plateforme gérée par l'UBS via les réseaux sociaux ou adressée par mail. Le laboratoire de géosciences marine et géomorphologie du littoral la retravaille ensuite

afin d'en tirer une lecture scientifique. Ce dispositif collaboratif permet à Lorient Agglomération de mieux comprendre l'évolution du site, d'en améliorer la gestion, notamment en cas de phénomènes météorologiques exceptionnels et de suivre les conséquences du changement climatique au travers de l'élévation du niveau de la mer. Fort du succès rencontré, le dispositif a par ailleurs été déployé sur la plage du Stole à Plœmeur et celle de la Nourriguel à Larmor-Plage. ●

# 3

## 2020, bilan par compétences

● Développement économique	29
● Accès à l'emploi des jeunes et insertion	33
● Tourisme et loisirs	34
● Aménagement et urbanisme	37
● Planification urbaine	40
● Gestion foncière	41
● Politique de l'habitat	42
● Aménagement numérique	45
● Système d'information géographique	46
● Déplacements et mobilité	47
● Transition énergétique	51
● Gestion des déchets	54
● Eau et assainissement	57
● Environnement et développement durable	60
● Promotion du territoire et de l'intercommunalité	64

# Développement économique

## Participer à l'essor des filières

Pour mettre en œuvre sa politique de développement économique, Lorient Agglomération s'appuie à la fois sur ses services internes et sur son agence de développement et d'urbanisme, Audelor ainsi que les chambres consulaires.

La loi NOTRe a confié à la Région le rôle de chef de file du développement économique, en articulation avec les intercommunalités. Afin de coordonner l'action locale de ces deux principaux acteurs, la Région et chaque intercommunalité ont souhaité organiser leurs politiques à travers une convention de partenariat économique 2017-2021. Lors de la crise COVID-19, l'activité relative au développement économique s'est mobilisée pour proposer des dispositifs de soutien au tissu économique local (voir à ce sujet P26-27).

### Pilotage des parcs d'activités économiques communautaires

La loi NOTRe a confié aux intercommunalités l'aménagement des zones d'activités. Le pilotage de cette mission est géré par la direction du développement économique qui doit mettre à plat l'ensemble du processus partenarial, notamment pour prioriser les extensions de parcs.

### Soutien aux structures innovantes

Une vingtaine de structures ont été soutenues financièrement par Lorient Agglomération en 2020 à hauteur d'environ 3,2 millions d'euros. Cette contribution permet de financer les services proposés par l'agence d'urbanisme et de développement Audelor, l'association Lorient Grand Large, promouvant la course au large, ou encore la Maison de la Mer. Par ailleurs, le financement de la recherche et de l'Université Bretagne Sud (UBS) s'est poursuivi à travers la convention pluriannuelle, mobilisant près de 200 000€ par an. Un travail de réflexion sur le redressement du centre technique IDMER a également été mené en collaboration avec l'association et AudeLor.

### Soutien aux projets collaboratifs

Dans le cadre du soutien aux pôles de compétitivité, Lorient Agglomération est intervenue en cofinancement avec la Région Bretagne sur des



Soutien aux structures innovantes par Lorient Agglomération : 3,3M€ en 2020



dossiers portés par des entreprises locales et par les laboratoires de l'UBS.

Deux projets ont bénéficié de l'appui de Lorient Agglomération :

- Le projet SURCOUF (100K€), drones marins ;
- Le projet JIB SEA (30K€), propulsion vélique de cargos.

### Occupation des bâtiments communautaires

Lorient Agglomération gère une cinquantaine de baux et autorisations d'occupation d'entreprises hébergées dans les bâtiments communautaires à vocation économique. Dans ce cadre, elle accompagne l'installation des entreprises sur son

domaine public et privé et assure le suivi immobilier des occupants.

La période très complexe liée à la pandémie a nécessité la mise en place d'exonération de loyers pour certaines activités et/ou leur report. Des discussions ont ainsi été menées avec les occupants afin d'identifier leur besoin et de s'entendre, avec la trésorerie, sur les échelonnements de paiement. Parmi les nouvelles occupations immobilières en 2020, on peut citer l'ouverture de l'enseigne « La baleine déshydratée » à Lorient La Base et l'implantation d'un nouveau loueur de voiliers sur le port du Kernével. Une dizaine d'appels à manifestation d'intérêt ont également été publiés afin d'assurer le renouvellement des autorisations d'occupation temporaire sur le domaine public maritime.



### Port de pêche de Lorient Keroman

La SEM Lorient Keroman, dont Lorient Agglomération est actionnaire majoritaire, est le concessionnaire du port de pêche propriété de la Région Bretagne.

Aux côtés de la Région Bretagne, Lorient Agglomération est par ailleurs membre du Syndicat Mixte du Port de Pêche de Lorient Keroman (SMPPK) qui réalise et finance des travaux de modernisation et d'adaptation des ouvrages ou outillages publics mis à disposition de la SEM Lorient Keroman.

#### Activité pêche

La crise du COVID 19 a fortement perturbé le marché des produits de la mer, en particulier lors du confinement du printemps, caractérisé par la fermeture de la restauration commerciale et collective (cantines, restaurants d'entreprises,...), des difficultés d'export des produits de la mer vers les marchés étrangers eux-mêmes confinés, et l'arrêt d'une partie importante de la flotte. Le second confinement a eu un impact moins important, avec le maintien de certains débouchés comme une partie de la restauration collective et la réouverture de certains marchés à l'export. Néanmoins le marché reste fragile.

Fin décembre 2020, le tonnage de la première mise en marché s'établit à 16 564 T, contre 20 271 T fin décembre 2019, soit une baisse d'environ 18%. La baisse des premières mises en marché a été particulièrement forte sur les mois de février (-38% par rapport à 2019) et avril (-30% par rapport à 2019) et malgré un retour à une situation plus "normale", les débarquements sont restés inférieurs d'environ 10% par rapport à 2019 pour les mois suivants, le marché ayant été très fragile le reste de l'année. En valeur, la crise se fait également aussi sentir avec une valeur cumulée des premières ventes à 60 354 k€ à fin



décembre 2020, contre 72 336 k€ pour l'année 2019 (-17% par rapport à 2019).

Le port de Lorient a été néanmoins moins impacté que d'autres criées bretonnes par la crise sanitaire et l'arrêt de la flotte. Il a notamment bénéficié du maintien de l'activité de l'armement Scapêche et d'une grande majorité de la pêche côtière. Les poissonniers, dont l'activité s'est maintenue pendant la crise, sont très présents sous la criée de Lorient et ont notamment contribué au maintien de l'activité et des cours pour la pêche côtière.

Le service commercial du gestionnaire portuaire a contribué à maintenir un apport suffisant pour les mareyeurs en activité en important certains produits d'Europe du Nord. Néanmoins, l'exercice s'est révélé parfois difficile entre le souhait d'approvisionner le mareyage et ne pas concurrencer la production locale. Une fermeture totale du service a dû être réalisée durant 14 jours au cœur du 1<sup>er</sup> confinement.

Entre difficultés de marchés et risques sanitaires pour les marins, certains navires ont fait le choix de rester à quai. Afin de soutenir ces navires, l'État a mis en place un dispositif spécifique pour la pêche, dit "d'arrêt temporaire", abondé par des crédits FEAMP, en plus des mesures d'urgence communes à tous les secteurs d'activité.

#### Activité réparation navale

Le programme de travaux de modernisation sur la réparation navale (réhabilitation des cathédrales, extension de l'aire de carénage, acquisition d'un chariot automoteur et déconstruction de bâtiments abandonnés) est en cours. Afin d'accompagner le développement de la filière, répondre aux besoins des acteurs économiques et créer des espaces de travail sur l'aire de manutention qui arrive à saturation, un programme d'optimisation de l'outil a été validé par la SEMLK, la Région, et Lorient Agglomération. En 2020, la contribution de Lorient Agglomération au syndicat s'est élevée en 2020 en investissement à 1,465M€.

Le Syndicat Mixte a poursuivi ses investissements, en réalisant des études (maîtrise d'œuvre) et des travaux de construction, pour un montant global de 1,52M€. Plusieurs opérations, notamment d'accueil de nouvelles entreprises, ont été pénalisées par la crise sanitaire qui a particulièrement affecté la 1<sup>re</sup> partie de l'année, en décalant le démarrage des travaux de l'opération dite « STEP et réseaux ». La démolition de la Glacière, déjà affectée par la crise du COVID, a également nécessité des travaux de concertation, différant l'engagement des opérations. ●

## À Lorient aussi, on rame pour se déplacer

Eau salée ou douce, à Lorient les amoureux d'évasion et de découverte apaisent leur soif de nature sur la côte comme dans les vallées du Scorff ou du Blavet.

**BRETAGNE**  
PASSEZ À L'OUËST



lorient-bretagne-sud.bzh

# Zoom

## Lorient Bretagne Sud Attractivité

L'ambition de la stratégie d'attractivité de Lorient Bretagne Sud est de faire (re)connaitre les potentiels et la capacité d'accueil et d'intégration du territoire, pour y attirer et retenir des compétences et des projets.

### Rencontres interprofessionnelles

Le contexte sanitaire a entraîné l'annulation des rencontres interprofessionnelles de la mer, co-organisées avec Lorient Port Center. Seul le Défi Azimut a été maintenu et a permis de faire découvrir les excellences du territoire, et en particulier de Lorient La Base, à des influenceurs nationaux et internationaux. Le succès de cette opération confirme l'intérêt de s'appuyer sur de grands événements organisés ou accueillis pour faire la promotion du potentiel du territoire de Lorient Agglomération.

### Médiathèque en ligne

La mise en ligne d'une photothèque a été étudiée en 2020. Celle-ci proposera des photos et vidéos dont les droits ont été négociés pour pouvoir être utilisées par l'ensemble des acteurs socio-économiques afin qu'ils puissent assurer la promotion du territoire dans leur propre communication. Cet outil complètera le « kit de communication » prévu à la diffusion auprès des futurs ambassadeurs au cours du dernier trimestre 2021.

### Rayonnement de Lorient Bretagne Sud

Le territoire s'est associée à la campagne régionale « Passez à l'Ouest » qui met en avant la qualité de vie mais aussi les atouts et opportunités professionnelles qu'offre le territoire. Cette campagne a été diffusée sur les réseaux sociaux de Lorient Agglomération en mettant en avant ses filières d'excellence (innovation, numérique, construction et réparation navale, course au large) et également la qualité de vie sur le territoire, en promouvant notamment le télétravail.



## Projet Handicap Innovation Territoire

Le projet Handicap Innovation Territoire (HIT) piloté par Biotech Santé Bretagne, le Centre Mutualiste de Kerpape et Lorient Agglomération comme chef de file a été désigné en septembre 2019 lauréat de l'appel à projet national « Territoires d'innovation ». Le projet HIT ambitionne de « faire du handicap un atout pour le territoire » avec pour objectifs de :

- Développer un territoire inclusif de référence pour tout citoyen en situation de handicap
- Déployer l'Handicapowerment, permettant aux personnes de « transformer leurs limitations en motivations »
- Développer et déployer de nouvelles solutions et innovations technologiques, servicielles et organisationnelles



Ce projet collaboratif qui s'étend sur une période de 8 ans, de 2020 à 2027, rassemble près de 90 partenaires publics, privés et associatifs autour de 61 opérations. Celles-ci représentent un coût total de 14,3M € et bénéficient d'une aide de l'État opérée par la Caisse des Dépôts de 6,6M € et d'une aide de la Région Bretagne de 1,4M €. 2020 marque l'année de démarrage opérationnel du projet HIT avec le recrutement d'une cheffe de projet dédiée, l'installation des

instances de gouvernance, le lancement de 23 opérations et le versement des premiers fonds aux partenaires. Une montée en puissance du projet est prévue sur 2021 avec notamment l'installation des comités consultatifs, le lancement d'une trentaine d'opérations et la création du CoWork'HIT, société coopérative d'intérêt collectif, centre d'innovation unique autour du handicap basé à Kerpape.

# Soutenir et développer les activités des territoires ruraux

Depuis près de 20 ans, Lorient Agglomération apporte son soutien à la mutation des territoires ruraux et à la filière agricole.



## Soutien à la mutation des territoires ruraux avec le DLAL Leader

Une convention spécifique pour la mise en œuvre du DLAL Leader, déclinée du contrat de partenariat 2014-2020 Europe/Région Bretagne/pays de Lorient, a été signée le 16 novembre 2017 entre la Région Bretagne (autorité de gestion), l'Agence de services et de paiement (organisme payeur) et le Groupe d'Action Locale (GAL) du pays de Lorient dont Lorient agglomération est la structure porteuse. Dans ce cadre, une enveloppe financière de 1,7M a été attribuée au Pays de Lorient pour conduire son programme opérationnel. Fin 2020, 100% de l'enveloppe du programme européen de développement rural LEADER a été attribuée. Depuis 2017, une soixantaine de porteurs de projets ont sollicité une demande de subvention Leader. Ces projets proposés relèvent de différents domaines : développement culturel, sportif, touristique, agricole, de la mobilité, des services de proximité ou encore de l'économie circulaire. 49 dossiers ont été auditionnés par le comité Leader puis présentés devant le comité unique de programmation, l'instance chargée de valider officiellement l'attribution de la subvention.

La Charte de l'agriculture et de l'alimentation, adoptée le 4 avril 2017, constitue une stratégie globale, opérationnelle et territoriale, au service de la protection du foncier, de la préservation de l'environnement et des paysages, de la diversification du secteur agricole et du développement des filières locales et de l'innovation.

### Mise en œuvre de la charte

La charte s'articule autour de 4 défis, leur animation et leur mise en œuvre se sont traduites en 2020 par les actions suivantes.

#### Défi 1 : Préserver et valoriser les ressources de l'agriculture et l'emploi

- Le versement d'une aide à l'installation de 2000 euros à 8 agriculteurs;
- La participation à 4 cellules foncières en partenariat avec la SAFER et la chambre d'agriculture afin d'anticiper sur les cessations de terres agro naturelles en vue de constituer des réserves foncières pour la compensation de pertes de terres agricoles destinées à l'aménagement des zones d'activités, et assurer la pérennité de terres biologiques;
- La participation aux démarches de concerta-

tion agricole en vue de l'extension des zones d'activité économique (Mourillon, Kerpont).

#### Défi 2 : Co-construire un projet alimentaire territorial durable et partagé

- L'animation du Projet alimentaire territorial (PAT) : 45 actions, avec 20 porteurs de projet en maîtrise d'ouvrage;
- L'appui au développement de deux outils numériques, l'un destiné aux consommateurs, « Ti Miam », et l'autre aux producteurs « marché de territoire »;
- Le suivi de projets dont un projet de légumerie, le projet « Mady », pour constituer une maison de l'alimentation et un projet de filière lait territorial par l'association des agriculteurs du Pays de Lorient.

#### Défi 3 : Cultiver la qualité territoriale du Pays de Lorient et favoriser la transition

- La participation au diagnostic du plan bio porté par le GAB 56, la Chambre d'agriculture et Optim' lsm.

#### Défi 4 : Agir pour une mise en œuvre adaptée, concertée et volontariste de la Charte

- L'animation du partenariat avec les communes sur les questions relatives à la restauration

collective et au foncier (devenir des terres biologiques, concertation liée aux zones d'activités, démarches communales);

- La participation à des démarches universitaires (UBS, UBO), comme « alim durable » visant notamment à étudier les modalités de changement de comportement des consommateurs pour une alimentation plus durable;
- L'élaboration et le suivi du partenariat avec la Chambre d'agriculture. ●



# Accès à l'emploi des jeunes et insertion

## Objectif emploi

**Lorient Agglomération soutient financièrement plusieurs structures œuvrant dans le champ de l'insertion et se donne pour objectif de développer les clauses d'insertion dans les marchés publics.**

L'action de Lorient Agglomération en matière d'insertion et d'accès à l'emploi se concrétise par 3 axes :

- le soutien de l'agglomération à des structures œuvrant dans le champ de l'insertion, notamment la Mission locale réseaux pour l'emploi ;
- le développement des clauses d'insertion dans les marchés publics ;
- le soutien au développement économique dans le cadre de la politique de la ville.

### Soutien à la Mission locale

La mission locale- Réseaux pour l'Emploi du Pays de Lorient a développé un accompagnement global en direction des jeunes. Elles traitent l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et dans la vie active. En 2020, 3 721 jeunes (+6,4 % par rapport à 2019) dont 1522 nouveaux inscrits ont été suivis. Parmi les jeunes suivis à la Mission locale en 2020, 49 % sont diplômés (CAP à bac+5) à leur inscription. 42 % sont issus d'une filière scolaire générale.

### Développement des clauses d'insertion sociales et professionnelles

Cet engagement fort de Lorient Agglomération permet à des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles de saisir l'opportunité d'un marché public de travaux ou de services pour s'engager dans un parcours d'insertion durable, via une mise en situation de travail dans les entreprises. Les clauses d'insertion sociales et professionnelles sont appliquées dans plusieurs secteurs d'intervention de Lorient Agglomération avec la contribution de la Mission Locale chargée, dans le cadre d'une convention pluriannuelle, de les développer et de les mettre en œuvre sur le territoire de l'agglomération. En 2020, plus de 133 000 heures d'insertion ont été réalisées sur le territoire (+15 % par rapport à 2019), mobilisant plus de 254 salariés.



### Mise en œuvre de la politique de la ville

La politique de la ville, définie par la loi envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale. Dans le cadre de ses compétences statutaires, Lorient Agglomération apporte une contribution active à la mise en œuvre des orientations stratégiques et du programme d'actions déclinés dans trois des piliers du contrat de ville 2015-2020. Le « développement de l'activité économique et de l'emploi » est un des piliers de la politique de la ville. Lorient Agglomération et Audelor œuvrent ainsi pour favoriser la création d'entreprises et développer l'activité économique sur l'ensemble du bassin d'emploi lorientais, en apportant une attention particulière aux quartiers prioritaires de la politique de la ville, en complémentarité avec les autres intervenants du domaine économique. Lorient Agglomération apporte notamment son soutien financier, sous forme de subventions de fonctionnement, à plusieurs associations qui

agissent pour l'accès à l'emploi des personnes résidant dans les quartiers prioritaires, pour le développement de l'insertion par l'activité économique (IAE) afin de fournir une réponse adaptée aux besoins des publics les plus éloignés du marché du travail et pour accompagner les créations d'entreprises et d'activités économiques dans les quartiers prioritaires.

L'intervention de la Mission Locale Réseaux pour l'emploi dans les quartiers prioritaires de l'agglomération s'inscrit dans une dynamique de développement vers plus de partenariats et vers de nouvelles modalités d'accompagnement des jeunes en favorisant davantage leur participation et l'expérience collective. L'ensemble des actions menées doit permettre de lutter contre le non-recours de ces jeunes aux services de droit communs, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et ainsi de mieux répondre à leurs besoins et envies. Dans ce cadre, 19 % des salariés recrutés grâce aux clauses d'insertion en 2020, résident dans des quartiers prioritaires de la ville. ●

# Tourisme et loisirs

## Un territoire attractif

**Consciente du potentiel de son territoire, Lorient Agglomération participe au développement de la filière touristique par la mise en œuvre d'un projet ambitieux et cohérent associant tous les acteurs du secteur dans une même dynamique.**

Destination  
Lorient-Quimperlé :  
en moyenne 1,1 millions  
de touristes par an



Lorient Agglomération exerce ses compétences en termes d'animation, de promotion et d'accueil touristique dans le cadre du schéma de développement touristique. Ce schéma constitue la pierre angulaire de l'intervention de l'Agglomération en matière de tourisme, c'est aussi un outil de référence pour les acteurs qui souhaitent développer des actions autour d'un projet commun, structuré et cohérent. Sa mise en œuvre résulte d'un travail partenarial, tant avec les acteurs professionnels (sites touristiques et de loisirs, hébergeurs...), qu'institutionnels (Comité Régional du Tourisme, Comité Départemental du Tourisme, Audélor, directions de Lorient Agglomération).

Afin de développer les activités et renforcer l'attractivité touristique du territoire, Lorient Agglomération s'appuie également sur ses équipements déclarés d'intérêt communautaire : espaces muséographiques, équipements portuaires, centres nautiques, golfs (Plœmeur et Quéven), patinoire centre équestre, Parc des expositions, Hydrophone et hébergements :

camping, gîtes et résidence de loisirs.

La gestion et l'animation de ces équipements sont confiées à des délégataires de service public. Consulter à ce sujet les rapports des délégataires en annexe, pages 84 à 92.

L'année 2020 a été très perturbée par la COVID qui a entraîné la fermeture de l'ensemble des équipements sur une période plus au moins longue. L'accompagnement et la coordination des structures ont été très importants : suivi de l'actualité juridique, partage des informations, partage des expériences, soutien aux structures en difficulté, ... L'office de tourisme a également été sollicité afin d'être le relais d'informations auprès de l'ensemble des professionnels touristiques du territoire. Lorient Agglomération s'est chargée de diffuser, sur ses réseaux numériques et auprès de ses partenaires, l'ensemble des protocoles sanitaires, au fur et à mesure de leur publication. La participation active au réseau touristique France Urbaine a permis d'échanger avec les autres agglomération françaises et de partager les expériences localement.

Le second confinement de la fin octobre continue de perturber l'activité des acteurs touristiques du territoire. Lorient Agglomération entretient un contact régulier avec l'ensemble des délégataires afin de suivre de manière rapprochée l'évolution des activités et de vérifier les conséquences de cette crise sur l'équilibre économique des contrats de gestion.

### Animations des acteurs du tourisme

Initiée en 2017 dans un cadre partenarial (Lorient Agglomération, Office de tourisme, CCI), l'animation auprès des acteurs du tourisme a pour objectif d'apporter aux professionnels une bonne connaissance de leur territoire : sites de visites, espaces naturels remarquables, chemins de randonnées, gastronomie, données économiques..., afin qu'ils puissent s'en faire le relais auprès des visiteurs qu'ils accueillent. Bien connaître son territoire, c'est aussi bien conseiller le visiteur en fonction de son séjour, l'orienter sur des sites de loisirs selon ses critères, l'amener à



## Collaborations avec Quimperlé Communauté

Depuis 2017, un dispositif partenarial lie Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté pour promouvoir la randonnée, notamment avec le développement de l'application numérique Rando Bretagne Sud qui couvre les 46 communes des deux agglomérations. Les offices de tourisme des deux territoires travaillent également de concert, notamment par la promotion des événements dans leurs brochures respectives.

L'étude sur le développement touristique menée par Audelor intègre par ailleurs les 16 communes de Quimperlé Communauté de façon à rendre compte de la diversité de l'offre, notamment en matière d'hébergement, de sites de loisirs, ou d'activités de plaisance.

gouter les produits de producteurs locaux... Ces ateliers se sont poursuivis sur un rythme plus restreint en 2020 compte tenu de la crise sanitaire. Une visite du centre d'enfouissement des déchets ultimes de Kermat, à Inzinzac-Lochrist, a été proposée pour que les acteurs du tourisme puissent sensibiliser leur clientèle à la bonne gestion des déchets durant leur séjour. Un éductour entre les vallées du Scorff et de l'Ellé a également été proposée, en partenariat avec Quimperlé Communauté. Un atelier sur la marque « Qualité Tourisme » a enfin été organisé avant l'automne.

### Accompagnement des porteurs de projet

Lorient Agglomération joue un rôle de facilitateur, de conseil et d'appui technique auprès des porteurs de projet à vocation touristique qui souhaitent créer ou développer une activité sur le territoire (hébergement, activité de loisirs...). L'aide apportée est multiple: connaissance des acteurs du tourisme et de leur champ d'intervention, marques et labels, mise en réseau (financiers potentiels, service administratifs...), aide au montage de dossiers, suivi des projets jusqu'à leur terme. En 2020, 13 nouveaux projets, portés par des hébergeurs ou des communes, ont été accompagnés.

### La taxe de séjour communautaire

Lorient Agglomération perçoit la taxe de séjour, collectée par les hébergeurs auprès des visiteurs qui séjournent à titre onéreux sur l'une des 25 communes du territoire. Afin de réduire

les impacts financiers subis par les hébergeurs touristiques sur la première période de finement, Lorient Agglomération a décidé du report au 15 septembre 2020, du reversement de la taxe perçue au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2020. Le service gestionnaire a par ailleurs accompagné les hébergeurs tout-au-long de la période afin de relayer les informations sur la plateforme de la taxe de séjour (protocoles sanitaires, aides financières...). Une concertation a également été mise en place avec les représentants des hôteliers et des gîtes, afin d'envisager de nouveaux tarifs pour la taxe de séjour à partir de 2021.

### Label tourisme et handicap

Lorient Agglomération accompagne la démarche Tourisme & Handicap, en lien avec le projet HIT (Handicap innovation territoire). En 2020, des structures d'intérêt communautaires ont été sensibilisées à la démarche:

- Les golfs, qui portent un projet de rénovation

des club-houses

- La Résidence de loisirs de Kerguelén Sports Océan, qualifiée de gîte de groupes
- L'office de tourisme communautaire, qui a obtenu la marque pour les 4 familles de handicap (moteur, mental, auditif, visuel) et pour les 5 agences du territoire.

Le site de l'office de tourisme donne par ailleurs une information complète sur la marque Tourisme et Handicap sur son site web, notamment les structures et sites de loisirs labellisés ainsi que le handicap concerné permettant au visiteur de combiner son séjour avec les informations adéquates : visites de musées, plage, hébergements...

### Destination « Lorient La Base »

Aux côtés de ses partenaires habituels, Sellor, Musée Sous-Marin, Ville de Lorient, présents dans la billetterie commune, Lorient Agglomération a lancé le projet de portail Lorient La



Base, qui a vu le jour en fin d'année 2020. Cette démarche doit permettre de valoriser ce lieu emblématique et reconnu aujourd'hui en tant que destination touristique à part entière. Le portail met en valeur l'ensemble des acteurs « touristiques » (restaurateurs, commerces, loueurs de bateaux...) en présentant leur activité et en proposant un lien vers leur propre site internet. Cet outil concrétise ainsi la dynamique portée depuis 2010 avec l'ensemble des acteurs touristiques de Lorient La Base.

Parallèlement, Lorient Agglomération continue d'avancer sur le suivi opérationnel du développement de la pointe de Keroman sur la base du plan-guide élaboré en 2017. Malgré les retards engendrés par la crise sanitaire, des travaux ont été entrepris en 2020 pour déconstruire certains bâtiments de façon à créer une fenêtre urbaine vers le port de pêche. L'accueil de futurs projets est toujours à l'étude.

### Accueil des scolaires

Lorient Agglomération finance l'accès des élèves des écoles primaires publiques et privées à ses équipements de loisirs sportifs (centres nautiques, golfs et patinoire) pour des séances d'initiation ou de découverte. Ce dispositif est mis en œuvre avec le concours de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan (DSDEN 56), de la Direction départementale de l'enseignement catholique du Morbihan (DDEC 56) et les délégués, gestionnaires des équipements sportifs et de loisirs. Chaque équipement de

loisirs a défini les niveaux scolaires pour lesquels l'activité est la plus pertinente. Ce choix est effectué en lien avec les équipes pédagogiques et en fonction des cycles et programmes éducatifs. Chaque classe bénéficie de 5 séances gratuites (équipements fournis et encadrement par des moniteurs professionnels), seuls les frais de transport restent à la charge des écoles.

Lorient Agglomération pilote l'opération. Après chiffrage budgétaire par les délégataires, la sélection définitive des classes retenues pour bénéficier de ces séances s'effectue de manière critériée de façon à permettre l'accès au maximum d'élèves du territoire, donner la priorité aux élèves n'ayant pas encore bénéficié de cycle d'apprentissage et/ou aux écoles dont l'accès est le moins aisé (écoles rurales pour le nautisme, écoles classées prioritaires...).

En 2020, en dépit des nombreuses difficultés, liées à la crise sanitaire et au confinement, grâce à l'adaptation des modalités d'accueil mise en place par les gestionnaires, le dispositif a enregistré pour l'année scolaire 2020-2021 l'inscription de 271 classes, dont 58 ont demandé une initiation au kayak, 61 à la voile, 27 au golf et 125 au patin à glace. 79 écoles réparties sur le territoire bénéficieront du dispositif en 2020-2021.

### Promotion de la randonnée

La construction d'une offre de randonnée qualitative s'est poursuivie tout au long de l'année 2020, avec notamment l'inscription de 4 nouvelles boucles au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) à

151 classes ont bénéficié de l'accès à une offre de loisirs sportifs

## Zoom

### Une tyrolienne à Lorient La Base

**En 2020, un nouveau produit a été créé avec l'installation d'une tyrolienne dont le départ est fixé au sommet de la Tour des vents à la Cité de la Voile Eric Tabarly, à 38 mètres de hauteur. Après avoir profité de la vue imprenable, le parcours en tyrolienne l'engage dans une descente de 326 mètres à environ 70 km/h sur un dénivelé de 26 mètres, pendant quelques 30 secondes. Inauguré au début de la saison touristique estivale, ce nouveau produit connaît un franc succès avec 7500 descentes réalisées entre juin et octobre.**

Caudan, Inguiniel, Calan et Languidic. Pour les adeptes de l'itinérance, de grands parcours ont été également travaillés :

- le GR 34 qui longe le littoral a été modifié sur les communes de Lorient, Lanester, Locmiquélic, Port-Louis et Riantec.
- le projet GR de Pays Scorff Blavet Océan est quasi finalisé

De nouveaux supports rando ont été réalisés avec l'édition des premières fiches de rando pédestres et la diffusion d'une carte VTT, en collaboration avec Quimperlé Communauté. Par ailleurs, durant l'été 2021, une campagne d'attractivité sur le thème de la randonnée a été diffusée à l'échelle régionale. Après le déconfinement, elle a participé à promouvoir la destination « Lorient Bretagne Sud » pour la diversité de son offre randonnée. ●



SONIALDREIC

SONIALDREIC

# Aménagement et urbanisme

## Réflexion urbaine stratégique

L'urbanisme opérationnel consiste à monter et mettre en œuvre des projets d'aménagements au sens large sous forme de projets urbains, d'espaces publics ou d'infrastructures structurantes.



Lorient Agglomération porte et/ou instruit, des projets structurants pour le territoire en termes de réflexion urbaine stratégique et pré-opérationnelle, d'opérations d'aménagement ou encore de réalisations d'espaces publics. Cet apport se réalise sous maîtrise d'ouvrage communautaire ou communale mais il a toujours pour objet la promotion de la qualité urbaine, architecturale et paysagère au service du territoire et de son rayonnement ainsi que l'efficacité opérationnelle.

Dans le cadre communautaire, il s'agit du portage en direct des projets : parcs d'activités économiques, quartier de la gare, pilotage des projets ANRU ou encore du domaine portuaire. Dans le cadre communal, il s'agit d'apporter aux communes l'expertise dont elles ont besoin pour concevoir et mener leurs projets dans la configuration qui répond à leur besoin propre, de la mutualisation de service à la fourniture de prestations plus ponctuelles.

### Missions sous maîtrise d'ouvrage communautaire

#### Aménagement des parcs d'activités communautaires

Lorient Agglomération est en charge de la conception et de la mise en œuvre des parcs d'activités économiques. Si cette compétence s'est au départ concentrée sur le lancement de nouvelles opérations, elle concerne aujourd'hui l'ensemble des parcs existants ou projetés ce qui représente plus de 20 parcs d'activités répartis sur le territoire communautaire. Pour les parcs existants, il s'agit en particulier d'accompagner les entreprises dans leurs projets de construction et d'installation.

Parallèlement, Lorient Agglomération étudie la réalisation de nouveaux parcs d'activités nécessaires à l'accueil d'entreprises en lien avec les besoins identifiés dans le schéma directeur des zones d'activités d'intérêt communautaire.

En 2020, cette activité concerne en particulier :

- Boul Sapin à Brandérion : élaboration d'un nouveau dossier de déplacements d'espèces naturelles protégées et poursuite de la concertation avec les associations environnementales.
- Kerpont-Est (Caudan/Lanester) : finalisation du plan masse de la première phase et études sur les compensations agricoles.
- Extension du Mourillon Ouest à Quéven et Kerchopine à Cléguer : lancement des travaux de préparation des sols sur les nouvelles emprises foncières (topographie, archéologie préventive) ainsi que les études de projet urbain.
- Extension du parc de Soye à Ploëmeur : relance des études techniques et des demandes d'autorisations environnementales.
- Parcelle Kergoussel à Caudan : finalisation des travaux de déconstruction-dépollution et échanges avec les prospects
- Lancement de deux nouvelles démarches d'études sur la parcelle de l'ancienne station

de la CTRL à Inzinzac-Lochrist et sur la zone du Refol à Languidic.

### Quartier Lorient Odysée

Les deux premiers îlots du quartier de la gare, Lorient Odysée, sont en cours de construction. À terme, ils accueilleront logements, commerces et activités, le centre médico-social du Département du Morbihan, l'office du tourisme communautaire ainsi qu'un hôtel (4 étoiles) et une offre qualitative de café-restauration. Cette opération est menée en lien avec la réalisation des aménagements d'espaces publics sur le Parvis François Mitterrand et au niveau des rues Lucie Aubrac et Germaine Tillion.

Les travaux de remise en état des sols de l'ancienne plateforme ferroviaire ont été engagés fin 2020 par l'EPF Bretagne en parallèle des études pré-opérationnelles en vue de la poursuite de la commercialisation des prochains îlots et du renouvellement urbain de ce quartier d'entrée de ville et d'agglomération. Enfin une mission de programmation a été passée avec le cabinet ANMA en vue de préparer les consultations d'opérateurs pour les îlots C3, C4 et C5.

### Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU)

La convention du « Nouveau programme national de rénovation urbaine » de Lorient Agglomération a été signée en avril 2020. Elle officialise les financements apportés par l'ANRU et ses partenaires au service des trois projets de rénovation urbaine du territoire communautaire : Kerfréhour-Châtaigneraie à Lanester, Bois du Château et Kervéanec Nord à Lorient. Cette étape marque le lancement opérationnel des projets.

Pour le quartier d'intérêt national de Bois du château, l'année 2020 a permis le lancement de la consultation en vue de la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui va dessiner le quartier en accord avec les orientations données par la nouvelle équipe municipale.

### Aménagement des secteurs portuaires lorientais : Lorient-La Base, port de pêche et port de commerce

Sur ces secteurs, Lorient Agglomération assure une veille et lorsque cela est nécessaire des productions écrites et graphiques afin de porter le point de vue des collectivités sur les enjeux urbains, architecturaux et paysagers en cohérence avec les objectifs de développement

2020, signature du nouveau programme national de rénovation urbaine



résidentiels et économiques. Ainsi en 2020, Lorient Agglomération a poursuivi les études d'aménagement de l'îlot S et les nouveaux box pêcheurs, les notices d'intégration urbaine et architecturale pour le bureau du port et le bâtiment course au large ainsi que les réflexions sur l'aménagement du secteur de la gare maritime.

### Actions réalisées dans le cadre des conventions avec les autres communes

#### Intervention mutualisée pour la Ville de Lorient

Lorient Agglomération intervient au sein de la ville de Lorient comme un service communal, en collaboration avec les autres services (instances, finances, marchés publics, gestion de l'espace public) et en contact direct avec les élus de la ville. Dans ce cadre, elle mobilise ses compétences sur différents axes :

- Contribution à la stratégie urbaine globale de la ville : en 2020, une étude a été réalisée sur le potentiel de construction de l'actuel collège de

Kérentrech qui va prochainement fermer.

- Promotion de la qualité architecturale lorientais, notamment en encadrant les opérations privées de constructions (notice d'insertion urbaine en amont et le cas échéant organisation de concours de maîtrise d'œuvre).
- Pilotage ou accompagnement de projets de mises en couleurs de bâtiments emblématiques de la ville de Lorient. Ainsi en 2020, l'immeuble du Moustoir a fait l'objet d'une réhabilitation par son propriétaire, Lorient Habitat, avec un remarquable projet de colorisation.
- Organisation de la semaine de l'Architecture et participation aux travaux du club Prisme qui rassemble des villes de la reconstruction.
- Pilotage urbain, opérationnel et financier des opérations d'aménagement en régie : Quartier Bodélio, ZAC du Péristyle, ZAC du Manio, parcs d'activités de la Cardonnaire et de Kéruvé.
- Pilotage des projets ANRU de Bois du Château et de Kervéanec Nord.
- Participation à l'intervention sur les cœurs d'îlots de la reconstruction.



9 communes  
ont conventionné  
avec l'Agglomération  
pour un soutien dans  
leurs projets  
d'aménagement

### Intervention mutualisée pour le compte des autres communes-membres

Les communes de Lanester, Quéven, Locmiquélic, Caudan, Hennebont, Gâvres, Lanvaudan, Port-Louis et Languidic ont conventionné avec l'agglomération pour bénéficier d'une intervention communautaire pour leurs projets d'aménagement. 9 communes ont ainsi passé des conventions, en 2020, avec Lorient Agglomération.

Les missions sont de façon générale des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) correspondant aux besoins émis par les communes mais elles dépendent fortement de la structure et des moyens communaux. En effet, si pour une commune aux services étoffés, l'intervention de Lorient Agglomération pourra se concentrer sur son cœur d'expertise architectural et urbain, dans les communes plus modestes, il arrive fréquemment que les chargés d'opérations

traitent également d'autres aspects des projets (budgets, marchés publics, préparation des instances politiques, concertation...).

Plus précisément, les missions réalisées pour les communes peuvent être les suivantes :

- Études urbaines amont,
- Conception et mise en œuvre d'opérations d'aménagement,
- Aide à l'accompagnement et à la commercialisation des projets de logements (réalisation de cahier des charges de consultation de promoteurs),
- Accompagnement sur des projets d'espaces publics (études préalables et organisation des consultations de maîtrise d'œuvre),
- Participation au suivi des travaux.

À l'échelle du territoire communautaire, les missions menées en 2020 sont les suivantes :

- Gâvres : suivi urbain et assistance à la commer-

cialisation sur la première phase du secteur de Porh guerh, assistance à la commune dans les négociations avec les promoteurs.

- Hennebont : pilotage des études pré-opérationnelles sur le secteur gare : réalisation d'un document « analyse et enjeux du quartier gare » avec des premières orientations, préparation d'un document méthodologique sur la ZAC (planning et programmation)
- Quéven : poursuite de l'accompagnement de la commune sur les différentes phases de mise en œuvre du quartier de Croizamus (rédaction du cahier des charges de cession des terrains sur la tranche 2 et visas des permis de construire individuels et collectifs).
- Locmiquélic : suivi du projet Cœur de ville Habitat avec le promoteur retenu.
- Caudan : assistance à maîtrise d'ouvrage sur la ZAC de Lenn Sec'h.
- Lanester : avis architectural sur les demandes de permis de construire et les déclarations préalables et suivis de projets de constructions ou d'aménagement sur le secteur Albert Thomas, Pôlunik et les projets de logements des rues Sembat et Ambroise Croizat.
- Languidic : aménagement du quartier de Coët Mousset, suivi du projet de maîtrise d'œuvre et du permis d'aménager.
- Lanvaudan : poursuite du projet de la ferme Jaouen
- Cléguer : poursuite de l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le lotissement du centre bourg
- Port-Louis : poursuite des études de faisabilité sur le site de l'hôpital, pour modifier les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), réalisation d'un cahier des charges aménageur, premières négociations foncières avec l'hôpital et rencontres EPF. ●



## Convention de Lorient : quartier Bodélio

La reconquête de l'emprise de l'ancien hôpital de Lorient a pris un tour décisif en 2020 avec la sélection de trois opérateurs et de leurs projets architecturaux respectifs pour la construction au total de 160 logements. Ceux-ci s'intègrent dans la première phase du projet qui comprendra également un mail, la promenade Bodélio et un parc urbain de 2 hectares. Par leur diversité (maisons individuelles, habitat intermédiaire et collectif), leur qualité architecturale et leur performance environnementale, ces projets concrétisent l'image de ce nouveau quartier qui accueillera également une chaufferie Bois portée par la Société public locale « bois énergie renouvelable ».

# Planification urbaine

## Plans locaux d'urbanisme et permis de construire

En amont de l'opérationnel ou des délivrances de permis, une stratégie urbaine est élaborée de façon à prendre en compte tous les aspects de l'aménagement urbain, notamment en terme de développement durable.



Lorient Agglomération travaille pour le compte des communes qui le souhaitent, dans l'élaboration de leurs PLU (Plans locaux d'urbanisme) et l'instruction des Autorisations droit des sols. Les PLU des communes de Quéven, Calan, Gestel et Hennebont ont ainsi tous été approuvés en 2020.

### Élaboration des PLU

La prise en compte de la transition énergétique dans les PLU est un sujet majeur. Des formations sur cet enjeu ont été réalisées en 2020 auprès des instructeurs et des agents d'accueil des communes afin de faciliter sa prise en compte dans les permis de construire. L'ensemble des PLU élaboré fait l'objet d'une trame réglementaire commune qui favorise l'urbanisme de projet. Elle est déclinée suivant les souhaits et ambitions propres de chaque territoire.

9 630 demandes de permis de construire ou d'aménager ont été réceptionnées en 2020

Plusieurs évolutions ont été prises en charge, notamment pour les PLU de Plœmeur, Caudan et Brandérion. Les révisions générales de Guidel, Larmor-Plage et Riantec se sont également poursuivies ou ont été reprises en 2020.

L'ensemble des travaux réalisés pour la révision générale des PLU a fait l'objet d'un travail d'évaluation et de synthèse. Un accompagnement à la mise en œuvre des PLU a été réalisé auprès des communes ainsi que la réalisation de plaquettes pédagogiques pour faciliter leur appropriation.

### Instruction des permis de construire

La crise sanitaire n'a pas entraîné de fléchissement de l'activité. L'unité a ainsi instruit près de 9630 dossiers, soit une progression de 0,75 % par rapport à 2019. Le nombre de dossiers est en constante augmentation depuis 2016.

Durant cette crise, l'activité instruction droit des sols a été maintenue, ainsi que les échanges avec les communes et particuliers. Les échanges numériques se sont également fortement accrus. Pour assurer la continuité du service auprès des professionnels de l'immobilier, il a été mis en place une plate-forme de saisine par voie électronique des certificats d'urbanisme et des déclarations d'intention d'aliéner dès avril. Près de 50 % des demandes ont été traitées via cette solution. Une veille juridique de l'urbanisme est assurée auprès des agents et des communes de l'Agglomération. Ainsi, 4 newsletters ont été diffusées en 2020 dont une spéciale liée au COVID. La crise n'a pas permis d'organiser les rendez-vous annuels avec les agents communaux en charge de l'urbanisme.

Initié en 2019, le service s'est pleinement engagé dans la dématérialisation des demandes d'urbanisme en s'équipant en juin d'un nouveau logiciel métier associé à une plate-forme de saisie par voie électronique. Cette action répond aux objectifs fixés par l'État de permettre la dématérialisation du dépôt et de l'instruction des actes d'urbanisme d'ici 2022. ●



# Foncier et patrimoine

## Prospective et stratégie urbaine

La mise en œuvre des grands projets communautaires comprend le plus souvent un volet foncier qui exige une vision stratégique et un haut-niveau d'expertise.



la connaissance de la SAFER Bretagne ainsi que des opérations foncières menées par la SAFER Bretagne,

- mise en place d'un observatoire foncier permettant notamment de bénéficier d'analyses et d'indicateurs relatifs au suivi de la consommation des espaces naturels, agricoles et au rythme de l'urbanisation.

### Rédynamisation du foncier des zones d'activités économiques

Malgré le contexte, l'année 2020 a été l'occasion de maintenir et d'enrichir le travail partenarial de la démarche d'optimisation du foncier économique et de la CREFE (Cellule de redynamisation du foncier économique) entre les services de Lorient Agglomération, AudeLor et les communes concernées. Le bilan intermédiaire de cette action est positif. Elle doit être poursuivie et étendue sur les 17 communes qui ne sont pas encore concernées par cette démarche. ●



Lorient Agglomération intervient en soutien à la mise en œuvre de différentes politiques communautaires et communales :

- Activités économiques : pour l'aménagement des zones d'activités d'intérêt communautaire (acquisition du foncier en amont puis cession de parcelles aménagées à des entreprises).
- Habitat : acquisition de terrains principalement par le biais de conventions avec l'Établissement public foncier de Bretagne (EPFB). Une convention cadre d'actions foncières a été établie pour porter financièrement les acquisitions essentiellement pour la production de logements. Elle est complétée de conventions opérationnelles avec les communes concernées.
- Préservation et valorisation des espaces naturels, création de sentiers piétonniers, aires naturelles de parking le long du littoral, etc.

Ces missions comprennent l'ensemble des étapes de maîtrise du foncier, de l'acquisition, voire de la déclaration d'utilité publique et de l'expropriation jusqu'à la cession des îlots dans le cadre d'opérations d'aménagement.

### Seconde convention cadre avec l'EPFB

La première convention-cadre liant l'Établissement Public Foncier de Bretagne et Lorient Agglomération avait été signée en mai 2011

pour une durée de 5 ans, puis reconduite de 2016 à 2020, pour le portage d'acquisition de foncier ou d'immobilier pour le compte de Lorient Agglomération. Aux opérations comprises dans la convention-cadre s'ajoutent :

- Deux opérations liées aux anciens équipements hospitaliers (Lorient et Hennebont).
- L'opération de Lorient Gare et du quartier Chaigneau.

En janvier 2020, la dernière convention opérationnelle d'actions foncières a été signée avec la commune de Bubry pour le site de « l'ancien garage ». Ce projet doit permettre de mener à bien la réalisation d'un nouvel EHPAD. Au total en 2020, 8 conventions opérationnelles sont comptabilisées avec l'EPF sur 7 communes.

### Convention de partenariat avec la SAFER Bretagne

Pour mettre en œuvre sa politique foncière, Lorient Agglomération a également conclu un partenariat avec la SAFER de Bretagne dès 2016. La convention partenariale a été signée en juin 2016, pour 5 années.

Ce partenariat détaille les missions confiées par Lorient Agglomération à la SAFER Bretagne :

- mise en place d'une veille foncière opérationnelle permettant d'avoir connaissance des ventes et échanges de biens agricoles portés à

# Politique de l'habitat

## Un guichet unique pour l'habitat

L'Espace Info Habitat est un service proposé par Lorient Agglomération, qui regroupe les services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, l'ADIL et ALOEN. Ce guichet unique accompagne les nouveaux arrivants et les habitants souhaitant rénover, acheter, construire ou louer un logement. Avec l'Espace Info Habitat, l'objectif de Lorient Agglomération est de garantir un service neutre et gratuit d'information et de conseil afin d'améliorer l'accès au logement pour tous.



STÉPHANE CUISSET

Quelques événements importants ont marqué l'année 2020 :

- la rédaction du bilan triennal du PLH 2017-2022,
- le suivi des actions décrites dans la Convention intercommunale d'attribution (CIA) comme notamment la fiabilisation de la demande locative sociale et l'écriture d'un guide sur le logement locatif social à destination des élus et des partenaires,
- la signature officielle de la convention de partenariat entre Lorient Agglomération et les bailleurs actifs.

### Programme local de l'habitat

Lorient Agglomération a réalisé un bilan triennal

du PLH en cours. Celui-ci est réalisé par les services de Lorient Agglomération avec l'appui d'Audélor et de l'ADIL. Il a également fait l'objet d'une consultation d'élus et de différents partenaires Habitat (organismes HLM, promoteurs, associations, notaires...). Différentes observations ont été émises à cette occasion :

- les forces (une croissance démographique, une production de logements neufs et de logements sociaux conformes aux objectifs...),
- les points de vigilance (une politique foncière à renforcer, un difficile respect des équilibres territoriaux définis lors de l'élaboration du PLH dans le cadre de la dynamique constructive...),
- les faiblesses du PLH actuel (une augmentation de la vacance).

En termes de mise en œuvre des actions, le bilan

est positif puisque 20 actions ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Pour 13 des 21 actions (soit 62 % des actions), les résultats sont encourageants voire très encourageants et s'inscrivent pleinement dans les objectifs fixés lors de l'adoption du PLH. Une seule d'entre elles n'a pas été engagée (en accord avec l'État), à savoir la mise en place du Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur. Cette action est toutefois bien au programme de travail des services de Lorient Agglomération pour l'année 2021.

Suite aux différentes rencontres organisées (réunions avec les organismes HLM, comité de suivi PLH, conseil des maires...), des ajustements ou précisions de certaines fiches actions ont été discutés et mis en délibération.

## Conférence intercommunale du logement (CIL)

Installée officiellement en 2017, la Commission intercommunale du logement s'est réunie une fois en 2020. Son programme d'actions comprend 15 actions, dont 3 ont fait l'objet d'un suivi attentif en 2020 :

- La fiabilisation de la demande locative sociale : ce travail a consisté à sensibiliser les équipes des organismes HLM en charge d'enregistrer et d'instruire les demandes à fiabiliser les données enregistrées dans le fichier commun de la demande pour les données relatives aux revenus des ménages (ressources mensuelles, revenu fiscal de référence, nature d'allocations éventuelles...) ou à leur composition familiale ou situation de vie.
- Les T2 rendus abordables lors des relocations : si l'offre de logement est globalement abordable pour les ménages disposant de ressources très faibles (inférieures à 500 €/mois/UC) sur le territoire de Lorient Agglomération, il existe cependant des tensions sur l'offre pour les personnes seules à bas revenus. Dans le cadre de la convention de partenariat, il est proposé aux bailleurs de porter leur effort sur la production de petits logements abordables (soit 50% de la production totale) et de rendre abordable, pendant 18 mois, tous les T2 à la relocation. Les organismes HLM se sont ainsi engagés à transmettre au service habitat de Lorient Agglomération l'ensemble des T2 remis à la relocation en 2020. L'expérimentation se poursuivra jusqu'à la fin du PLH.

• L'élaboration d'un guide sur le logement locatif social à l'attention des partenaires : un groupe de travail composé de professionnels des organismes HLM, de la DDCS, du Conseil départemental, des partenaires associatifs, des communes... a été constitué et s'est réuni à 2 reprises en 2020 pour travailler collectivement sur la constitution de ce guide et notamment son contenu et les éléments incontournables à faire apparaître. Ce guide sera déployé à l'échelle du territoire de Lorient Agglomération et communiqué à l'ensemble des professionnels concernés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## Logement locatif social

### Délégation des aides à la pierre

Pour le parc public, l'action de la délégation des aides à la pierre consiste au suivi de la programmation PLUS (prêt locatif à usage social), PLS (prêt locatif social), PSLA (prêt social location-accession) et PLAI (prêt locatif aidé d'intégration). Dans ce cadre 276 PLUS/PLAI ont été agréés en 2020 et 36 logements ont été agréés dans le cadre de la reconstitution de l'offre ANRU.

### Réhabilitations et démolitions du parc social

126 logements ont été adaptés au handicap/

vieillesse (dont 26 ont été subventionnés par Lorient Agglomération). 287 logements sont concernés par le commencement de travaux de réhabilitation, dont 270 en quartier politique de la ville (Bois-Du-Château à Lorient).

A mi-parcours,  
20 des 21 actions  
du PLH 201-2022  
en cours ou  
réalisées

## Parc privé

### Accueil à l'Espace Info Habitat (EIH)

En 2020, 6 555 contacts physiques et téléphoniques ont été recensés. Près de 2 500 appels ont été réceptionnés et plus de 900 visites se sont déroulées malgré le contexte sanitaire. 43,8% des demandeurs résident à Lorient, 10,3% à Lanester, 4% à Hennebont et 10,8% dans les 3 communes de l'unité urbaine (Larmor-Plage, Plœmeur et Quéven).

### Réhabilitation du parc privé

La mission consiste en l'accompagnement des propriétaires occupants (PO) et propriétaires bailleurs (PB) au titre de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) mais également les PO+ (sous plafond de ressources du prêt social location accession - PSLA). À ce titre, diverses actions sont mises en œuvre, comme :

- la création de « Maprimerénov » (MPR) pour les ménages ANAH qui fusionne l'ancien crédit d'impôt CITE et l'aide « Habiter Mieux Agilité » supprimée.



HERVE COHONNER

## Zoom

### Accueil des gens du voyage

Conformément à la loi Besson, Lorient Agglomération a engagé en 2002 la réalisation de terrains d'accueil sur les communes de plus de 5 000 habitants. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le dispositif d'accueil de la Communauté comprend 106 emplacements (212 caravanes) répartis sur les aires du « Gallec » à Lorient (40), de Caudan (8), Guidel (8), Hennebont (8), Inzinzac-Lochrist (8), Languidic (6), Lanester (8), Plœmeur (8) et Riantec (12) auxquels s'ajoutent l'aire de petit passage de Brandérion et les 3 terrains familiaux locatifs de Lanester. Quatre terrains familiaux locatifs ont été aménagés à Quéven en 2020 pour une ouverture début 2021. Les 4 familles locataires retenues par la commission d'attribution disposent chacune d'un terrain privatif doté d'équipements sanitaires. Elles acquittent un loyer mensuel et sont titulaires des contrats d'accès aux réseaux. Les procédures préalables à la réalisation de 4 terrains familiaux locatifs à Larmor-Plage et d'un terrain estival pérenne à Plouay se sont poursuivies.



STEPHANE CUSSET

- pensions de famille à Quéven et Riantec.
- La mobilisation des organismes HLM pour la production de logements financés en PLAIA. 4 PLAIA ont ainsi été programmé dans le neuf et 5 logements existants ont été aménagés par les organismes HLM pour permettre l'accueil de ménages suivis par l'équipe mobile.
- Le développement d'actions de communication autour du dispositif.

Cette démarche s'est maintenue durant la crise sanitaire. En effet, le travail de partenariat initié par Lorient Agglomération a montré son efficacité dans la recherche de logements pour les femmes victimes de violences conjugales et la coordination en lien avec la Fondation Abbé Pierre pour l'octroi de chèques services visant l'accès à l'alimentation des personnes en difficultés. L'accompagnement social des ménages s'est également poursuivi pour maintenir le lien avec les personnes les plus en rupture.

### Commission logement

La commission s'est réunie 7 fois en 2020. À ces occasions, 105 situations de locataires en difficulté dans leur parcours logement ont été examinées : 64 personnes seules, 24 familles monoparentales, 12 familles avec enfants, 3 couples sans enfant et 2 ménages en colocation. Dans plus de la moitié des cas, ces échanges ont abouti à des propositions de relogement (58 dans le parc social, 1 dans le parc privé en intermédiation locative).



STEPHANE CUSSET

- un bouleversement des missions des techniciens et conseillers lié au COVID et aux périodes de confinement. Les premiers n'ont pas pu faire autant de diagnostics à domicile qu'en temps normal et les visites réalisées étaient assorties de mesures de protection.
- la mise en place d'une fiche de renseignement qui permet d'évaluer l'orientation à privilégier entre le dispositif Habiter Mieux, qui nécessite une visite et le dispositif MaPrimeRénov censé se faire sans accompagnement.

### Bilan du Programme d'intérêt général (PIG)

8 commissions de l'habitat (CLAH) ont été organisées en 2020. À ces occasions, 288 dossiers ont été validés (1 dossier de sortie d'insalubrité propriétaire occupant, 69 dossiers autonomie, 219 dossiers énergie et 13 primes d'intermédiation locative). L'ensemble de ces dossiers représente une consommation de crédits ANAH de 2 M€ répartie en 1,80 M€ de subventions travaux combinées aux primes « Habiter Mieux » et 186 000 € en ingénierie. Les dossiers engagés correspondent à un volume de travaux de 4,30 M€ HT (environ 4,60 M€ TTC).

### Copropriétés

Lorient Agglomération compte 2514 copropriétés (représentant environ 23 000 appartements et 150 maisons) dont 328 classées potentiellement fragiles. Dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville (ACV), la Ville de Lorient a été accompagnée par le service habitat de Lorient

Agglomération pour le suivi de l'étude sur les copropriétés confiée à Urbanis (participation aux comités techniques et aux comités de pilotage).

### Prêts accordés par Lorient Agglomération

Type de prêts	NOMBRE	MONTANT
Prim'Access	16	40 K€
Prêt social	5	5,7 K€
TOTAL 2020	60	45,7 K€

### Accompagnement social

#### Logement d'abord

Lorient Agglomération est un des 23 territoires retenus au niveau national pour la mise en œuvre accélérée du plan gouvernemental pour le « logement d'abord » (2018-2022) qui concerne la prise en charge des personnes sans domicile. Lorient Agglomération a poursuivi cette démarche en 2020 au travers de différentes actions :

- Le repérage et l'accompagnement des personnes sans abri grâce à l'équipe mobile insertion logement (mise en œuvre par La Sauvegarde 56). En 2020, les professionnels de l'équipe (2 travailleurs sociaux et 1 infirmier) ont accompagné 67 personnes, dont 18 ont pu accéder au logement.
- La mobilisation des élus pour la réalisation de

# Aménagement numérique

## Accompagner la transition numérique

**Lorient Agglomération accompagne et pilote les projets d'accès au digital sur l'ensemble du territoire communautaire.**

Adopté en 2019, le Schéma Territorial Numérique est le document cadre de la transition numérique de l'établissement public en lien avec les communes du territoire. Il doit permettre le développement du numérique dans les collectivités, les établissements publics, les entreprises et pour les usagers du territoire. Il ambitionne d'intensifier le déploiement de la dématérialisation et l'usage des outils nomades, tout en renforçant et en sécurisant les infrastructures numériques. Adossé au Schéma, le fond d'intervention numérique permet de financer les projets innovants menés en direct par les communes.

### Smart City et déchèteries connectées

De nombreuses démarches ont été entamées en 2020 de façon à rendre ce projet opérationnel dès 2021 :

- Mise en place d'une plateforme Big Data pour gérer les données du projet : basée sur des briques open source, elle pourra être utilisée par l'ensemble des directions de l'Agglomération et sera mutualisée avec les communes ou partenaires de l'établissement public.
- La mise en place d'objets connectés avec une infrastructure de collecte (Réseau LoRa) et une infrastructure de gestion : ces équipements seront également « mutualisables » avec les communes et partenaires. Les déchèteries connectées et leurs capteurs généreront les premiers usages mais le système pourra accueillir d'autres capteurs.
- L'application mobile *Lorient mon Agglo* est en cours d'actualisation de façon à permettre l'accès aux déchèteries à partir de son smartphone grâce à un e-badge mais également d'accéder en temps réel à des données relatives aux déchèteries, notamment leur fréquentation.

### Déploiement de la fibre

Lorient Agglomération suit le déploiement du Très haut débit sur le territoire de Lorient Agglomération (fibre et technologies alternatives). Pour 19 communes, ce déploiement est porté par l'opérateur privé Orange et pour les 6 autres c'est Megalis Bretagne qui coordonne cette mise en place.

#### Réseau de fibre de l'opérateur Orange

En octobre 2020, 122 000 logements sont couverts par la fibre et 88 863 logements sont « raccordables » (soit 70 %). A minima l'effort d'investissement nécessaire sera de 25 000 prises supplémentaires par rapport à l'engagement de la zone conventionnée avec l'État et la Région.

Les communes de Lorient, Lanester, Plœumeur, Hennebont, Larmor-Plage, Queven, Caudan, Guidel, Gestel, Gavre, Riantec, Branderion, Cleguer, Pont-Scorff, Groix, Port-Louis, Locmiquelic, Languidic et Inzinzac-Lochrist sont toutes en cours de raccordement.

#### Réseau de fibre de Megalis Bretagne

Dans le cadre du Plan national Très Haut Débit

(PNTHD), 6 communes du territoire (Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan, Plouay, Quistinic) font l'objet d'un déploiement de fibres optiques dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit porté par la Région, Megalis et les autres établissements publics. Trois phases ont été établies pour raccorder l'ensemble des foyers à la fibre optique. La phase 1 est entamée et suit son cours. Elle comprend les foyers du centre de Plouay et la zone d'activité de Restavy avec environ 1 318 prises raccordables. Les travaux de la phase 2 ont été lancés en 2020. Ils couvriront le reste des 2 000 prises à Plouay (sauf la zone nord-ouest qui avait bénéficié de la montée en débit et qui sera réalisée en phase 3) et 787 prises à Bubry. À la fin de cette phase 2, 50 % des prises des 6 communes seront raccordables. ●



# Système d'information géographique

## Accompagner les usages des données géographiques

**Le système d'information géographique (SIG) recense des milliers d'informations (sur l'urbanisme, les réseaux d'eau et d'assainissement, les lignes de bus...) indispensables aux collectivités pour leurs projets d'aménagement.**



réglementaires nationales du Plan Corps de Rue Simplifié afin de couvrir de manière homogène l'ensemble des territoires.

### Gestion des données géographiques

Lorient Agglomération a poursuivi le travail de fond sur le développement, la description et la qualification des données géographiques :

- Préparation des données d'urbanisme dans le cadre de la dématérialisation des documents d'urbanisme.
- Veille méthodologique et technique sur la télédétection pour mettre en œuvre une base de données au service de l'aménagement et la gestion des territoires. Réalisation opérationnelle du cadastre solaire sur tous les bâtiments publics et sur demande.

Lorient Agglomération a ouvert sa base de données aux communes afin qu'elles puissent accéder aux informations géographiques des espaces publics. Le système d'information géographique recense en effet des milliers d'informations sur l'urbanisme, les réseaux d'eau et d'assainissement, les lignes de bus, les points de collecte, le patrimoine, les plans topographiques, l'environnement, les équipements, les bâtiments accessibles aux personnes handicapées... indispensables aux communes pour leurs projets d'aménagement.

Dans la continuité de la charte de l'information géographique et des usages, Lorient Agglomération et les communes construisent ensemble le socle topographique de manière durable pour développer les usages de demain (3D,

BIM, accessibilité, projets d'aménagements, bâtiments...).

### Mutualisation du socle commun topographique

Un groupement de commande a été notifié en mars 2020 dans le cadre de la convention du socle commun topographique. 82 dossiers ont été traités dans ce cadre.

Dans le cadre d'une collaboration élargie à l'IGN, Lorient Agglomération, Mégalis Bretagne, Morbihan énergies, ENEDIS, Orange, Eau du Morbihan, RTE, GRTGaz, GRDF, une prestation de prise de vue aérienne très haute définition à 5 cm du territoire a été finalisée. Le contexte de la commande répondait aux spécifications

### Signature d'une convention SIG accessibilité avec le CEREMA

Pionnière en matière de SIG, Lorient Agglomération a constitué, dès 2012, une base de données SIG au service des personnes à mobilité réduite en collaboration avec les communes et les associations de soutien aux personnes d'handicapés. Cette expérience sur la chaîne de déplacement et le développement d'un calculateur d'itinéraires a participé grandement à l'élaboration d'un premier rapport national du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) afin de prioriser les informations accessibilités. De nombreux éléments ont été repris en décembre 2019 dans la loi LOM (Loi d'orientation des mobilités). ●

## En chiffres

898

fiches descriptives dans le catalogue des données en lien avec des études et des cartographies

25

thèmes de la Directive INSPIRE (*Information Spatial In Europe*) traités au travers des données des communes et de Lorient Agglomération.

500

couches d'informations en gestion

Environ 1 To

de données géographiques en base de données, un volume en constante augmentation

Environ 20 To

de données en stock dont l'évolution se fait par cycle de 3 ans

# Déplacements et mobilité

## Favoriser la mobilité pour tous

La mobilité constitue un enjeu majeur de l'aménagement du territoire : d'environ 2 déplacements par jour et par personne en 1982, elle est passée à près de 4 en 2005, et près de 4,5 en 2016.



SONIALOREC

Cette mobilité croissante s'est traduite par des pratiques à l'échelle d'un bassin de vie étendu, et à un rôle croissant confié aux intercommunalités, sans pour autant que l'intégralité des compétences y soit obligatoirement transférée. L'engagement de Lorient Agglomération se traduit au travers différentes missions : l'organisation du réseau de transports collectifs d'une part, la mobilité et les déplacements d'autre part et enfin l'accessibilité.

L'année 2020 a été principalement marquée par les incidences de la crise sanitaire sur le réseau de transport avec une adaptation constante aux besoins des usages.

Par ailleurs, la réflexion sur la transition énergétique du parc de bus et de la flotte de navires s'est fortement accélérée en 2020 pour aboutir à des décisions sur les orientations stratégiques début 2021.

### Adaptation à la crise sanitaire

Dès mars 2020, le réseau s'est adapté à la limitation des déplacements des habitants du fait des situations de confinement, couvre-feu ou fermetures d'établissement, tout en s'adaptant également aux besoins en mobilité d'autres usagers, notamment les salariés du secteur hospitalier. Pas moins de dix changements d'offres se sont succédés au cours de l'année 2020, nécessitant une information réactive de la part de l'exploitant. La quasi neutralisation des déplacements lors du premier confinement a conduit au remboursement des abonnements des mois de mars et avril.

### Fin de la restructuration du réseau CTRL

Quelques dernières adaptations ont été



SONIALOREC

mises en œuvre sur le réseau pour finaliser sa restructuration de janvier 2019. La fréquence des lignes desservant les communes de Gestel et Pont-Scorff, lignes en correspondance avec la ligne structurante T4 à Quéven ont ainsi été doublées en fin d'après-midi.

### Évolution de la tarification

La gamme tarifaire solidaire s'est étoffée de nouveaux titres à destination des étudiants et des plus de 65 ans. Les premiers peuvent dorénavant bénéficier d'un plafonnement de leur abonnement mensuel à 10€ et annuel à 100€. Cette mesure permet de tenir compte de leur situation individuelle puisque le quotient familial de leur foyer de rattachement n'est pas nécessairement représentatif de leur capacité contributive.

La création d'une nouvelle tranche d'âge « + de 65 ans », avec un tarif préférentiel similaire à la tranche « 16 -25 ans », vise à renforcer l'attractivité des transports collectifs et en faire une alternative à l'usage de la voiture individuelle, pour cette catégorie d'usagers qui bénéficient souvent d'horaires moins contraints et peuvent être réticents à conduire en centre-ville.

Ces mesures ont été complétées par l'instauration de la gratuité au cours de la Semaine européenne de la mobilité, afin d'inciter les habitants du Pays de Lorient à découvrir le réseau à l'occasion de cet événement.

Si les abonnements sont en recul du fait de la crise sanitaire (- 9 % en moyenne), les

personnes en situation précaire continuent à bénéficier de tarifs avantageux puisque 53 % des abonnés bénéficient d'un abonnement à tarif réduit et que 140 personnes ont pu obtenir une dérogation tarifaire au vu de leur situation particulière.

L'usage du service dédié aux Personnes à Mobilité Réduite (service PMR) a été marqué par la crise sanitaire; pour autant ce sont 248 cartes qui ont été attribuées en 2020.

Avec l'annulation du Festival Interceltique et l'absence d'échanges scolaires, l'attribution de « cartes invités », a connu un brusque ralentissement. Lorient Agglomération a cependant poursuivi son soutien aux organismes d'insertion ou d'accompagnement des populations fragilisées à l'usage des transports

collectifs (ADAPEI, CHS Charcot, Chiens Guides d'Aveugles...), ainsi qu'aux porte-drapeaux (45 tous organismes confondus). Des dotations de tickets ont également été remises à des associations caritatives pour répondre dans l'urgence à des besoins de transport de familles en grande précarité. 574 dossiers instruits ont permis à 732 demandeurs d'asile de se déplacer.

### Sécurisation des arrêts

Approuvée en 2010, la charte pour la sécurisation des points d'arrêt a depuis été appliquée sur la quasi-totalité des communes de l'Agglomération. Si les arrêts identifiés comme les plus problématiques ont fait l'objet d'aménagements de sécurisation, une vigilance constante est maintenue pour améliorer la sécurité générale du réseau de transport. Avec le réaménagement en 2020 d'une vingtaine d'arrêts, ce

Depuis le démarrage de la campagne : 300 points d'arrêt sécurisés en 10 ans



HERVE COHONNER



HERVE COHONNER



HERVE COHONNER





DS

sont aujourd'hui près de 300 sites qui, depuis le début de la campagne de sécurisation, et après avoir été diagnostiqués dangereux ou même très dangereux, ont subi des aménagements qui les rendent mieux sécurisés pour les usagers des transports collectifs, ainsi que pour tous les utilisateurs de l'espace public.

### Plan de déplacements urbains (PDU)

Approuvé par le conseil communautaire le 22 février 2013, le Plan de déplacements urbains affiche les ambitions de la collectivité pour gagner la bataille des comportements pour une mobilité plus durable. Il est désormais destiné à être révisé selon les orientations de la Loi d'Orientation des Mobilités pour devenir un nouveau Plan des mobilités (PM) ou le volet déplacement d'un futur PLUId.

En 2020, une étude stratégique sur la rade de Lorient a été menée pour combiner les besoins en matière de tourisme et de transport. Ce diagnostic a examiné les adaptations qui pourraient être apportées pour mieux répondre à l'ensemble de ces besoins et étudié les évolutions qui pourraient satisfaire les attentes exprimées, ainsi que les modèles économiques dans lesquels elles pourraient s'inscrire.

Par ailleurs, une réflexion globale sur le maillage de parkings relais et d'aires de covoiturage du territoire a également été initiée afin de mieux organiser et développer la synergie entre l'usage des modes individuels, notamment la voiture particulière, entre eux (aires de covoiturage) et avec les transports collectifs (parkings relais).

## Vers une transition énergétique du parc de bus et des navires

Afin d'inscrire les transports collectifs dans la démarche du Plan Climat, une étude a été initiée en septembre 2020 pour déterminer le scénario de transition énergétique du parc d'autobus le mieux adapté au contexte local.

Afin d'engager Lorient Agglomération vers une transition à terme, 80 % des bus intégreront une motorisation GNV (Gaz Naturel Véhicule) et 20 % seront des bus électriques seront équipés d'une pile à combustible fonctionnant à l'hydrogène. Les prochaines acquisitions seront ainsi fléchées pour atteindre cet objectif. Les dépôts de Lorient et de Quéven seront équipés de stations de stockage de carburants et de systèmes de distribution. Les ateliers seront aménagés et/ou reconstruits pour être adaptés à ces nouvelles énergies. Les personnels seront également formés pour être en mesure d'exploiter et de maintenir les nouveaux bus en condition opérationnelle. Les sous-traitants, qui réalisent une part non négligeable de l'exploitation du réseau de transports, seront incités à engager une démarche similaire.

Les dossiers de financement présentés auprès des principaux financeurs extérieurs du projet de transition énergétique du parc d'autobus de Lorient Agglomération

(Europe et Etat notamment) proposent un démarrage rapide : 7 bus à hydrogène seront mis en service en 2023 et 5 supplémentaires en 2025.

Afin de permettre le bon fonctionnement du réseau terrestre et de tenir compte de l'évolution des besoins résultant de la mise en œuvre de la restructuration, 4 autobus articulés commandés en 2019 ont été livrés au cours de l'été 2020.

La flotte de navire à passagers s'inscrit également dans cette démarche. Une concertation avec les acteurs locaux concernés (élus, associations, usagers) a été lancée à l'automne 2020. Au terme de celle-ci, les études préalables et la consultation pour la construction du nouveau navire seront lancées pour permettre une mise à l'eau du navire début 2023.

Le navire Ar Vag Tredan nécessite quant à lui une remise à plat complète de l'ensemble de ses organes de gestion de l'électronique embarqué. Cet important chantier nécessitant plusieurs mois d'études et de travaux, les élus ont décidé d'en profiter pour étudier la possibilité de changer le mode de stockage d'énergie. Des études préalables seront ainsi lancées pour évaluer les possibilités d'un passage au gaz naturel ou à l'hydrogène.





2020, révision  
du schéma cyclable  
d'agglomération

HELENE WAUCHE

Elle donnera lieu à des échanges notamment avec les communes du territoire pour définir les sites les plus adaptés à chaque usage en vue de leur aménagement.

La révision du schéma cyclable d'agglomération a été entamée en 2020. La prochaine phase consistera à rencontrer l'ensemble des communes et acteurs du territoire pour les intégrer dans la réflexion tant sur le diagnostic que sur les axes majeurs, les services et la gouvernance. Parallèlement, Lorient Agglomération a participé au financement d'aménagements cyclables réalisés par les communes dans le cadre du schéma existant (l'instruction ou le paiement des demandes de subventions d'équipements aux communes) :

- Groix, jalonnement du schéma vélo de l'île,
- Hennebont, aménagements cyclables sur l'avenue Allende et Pompidou.

Lorient Agglomération est lauréate de l'appel à projets « Vélos et Territoires ». Dans ce cadre des ateliers de remise en selle (vélo école adulte) et d'autoréparation de vélo ont été organisés à Hennebont et Lanester.

Lorient Agglomération conduit également un Plan de Déplacements d'Administration (PDA). En 2020, les agents ont bénéficié d'ateliers d'autoréparation et de démonstrations de vélo, ainsi que d'équipements vélo (capes de pluie). L'indemnité kilométrique jusque-là versée au personnel a été arrêtée au profit d'un forfait mobilité durable mis en place pour inciter les



HERVE COHONNER

agents à utiliser un cycle pour rejoindre leur lieu d'embauche.

### Accessibilité : vers un territoire inclusif

Les actions menées en faveur de la mobilité des personnes à mobilité réduite s'inscrivent désormais dans le cadre du projet Handicap Innovation territoire. L'axe 5 « l'espace patient dans la cité » comprend 14 opérations liées à la mobilité, réparties en 3 actions :

- Action 5.1 : Améliorer la mobilité des personnes en situation de handicap, en s'appuyant sur des usages numériques inno-

vants et le développement d'un transport de substitution performant.

- Action 5.2 : Développer un éventail d'offres pour l'habitat répondant à la diversité des besoins exprimés par les personnes en situation de handicap, du logement ordinaire à l'habitat inclusif
- Action 5.3 : Favoriser l'accès aux activités culturelles et de loisirs, et créer une plateforme unique d'informations favorisant le lien social et l'intégration de la personne en situation de handicap dans la cité.

À ce titre, une opération a été lancée en 2020 sur le développement de « Jeux vidéo adaptés dans les tiers lieux » (5.3.7). ●

# Transition énergétique

## Consommer moins, consommer mieux l'énergie

**Lorient Agglomération est désigné par la loi comme coordinateur de la transition énergétique au niveau du territoire. Pour ce faire, elle élabore un nouveau Plan climat air énergie territorial (PCAET), feuille de route pour 6 ans. Il comporte deux volets : un volet atténuation portant sur la réduction de gaz à effet de serre et un volet adaptation aux effets du changement climatique pour rendre le territoire plus résilient.**

La crise sanitaire de 2020 a contraint le gouvernement à engager un plan de relance ambitieux. L'urgence climatique et les transitions écologiques et sociétales associées représentent l'un des trois axes prioritaires de ce plan. Lorient Agglomération s'inscrit dans cette urgence et se mobilise pour poursuivre et amplifier ces actions qui constituent la feuille de route du plan climat air énergie territorial adopté fin 2019.

Lorient Agglomération assume ainsi pleinement son devoir d'exemplarité à la fois sur son patrimoine et avec la plateforme de services énergies qu'elle propose pour accompagner les communes : conseil en énergie partagé (CEP), développement des énergies renouvelables, valorisation des certificats d'énergie (CEE), achat groupé d'énergie. À titre d'exemple en 2020, elle a été lauréate des deux appels à projets Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE 1 et 2) au bénéfice de la rénovation énergétique des bâtiments

publics communaux et communautaires.

En 2020, Lorient Agglomération a également contractualisé avec Quimperlé Communauté et la Société publique locale pour assurer le développement de la chaleur renouvelable. L'Ademey sera contributrice à hauteur de 8 millions d'euros pour favoriser le développement de projets solaire thermique, bois énergie, = récupération de chaleur au profit des entreprises et collectivités du territoire.

### Lorient Agglomération exemplaire

#### Travaux d'économie d'énergie

Dans la continuité de l'année passée, les travaux de mise en œuvre d'éclairage LED ont été poursuivis. Les éclairages extérieurs de l'esplanade à Lorient La Base, au Parc des expositions ainsi que le cheminement PMR de Kerguelen ont été réalisés en 2020. Ces sites où les équipements étaient obsolètes et non adaptés sont maintenant équipés de luminaires performants,

améliorant la qualité lumineuse et divisant par 2 la consommation électrique. À ces luminaires s'ajoutent des systèmes de gestion permettant de les programmer facilement ou de les commander durant seulement certaines périodes. L'efficacité énergétique a été aussi au centre des choix techniques des projets de l'agglomération qui ont été livrés en 2020. La réfection de la chaufferie du musée du haras a ainsi permis la mise en place d'équipements performants et de gestions techniques centralisées permettant la régulation, le contrôle et le pilotage à distance. Une prime de 40 000 € a été versée en 2020 à Lorient Agglomération par l'ATEE (Association Technique Énergie Environnement). Elle récompense la mise en place d'un Système de management de l'énergie conforme à la norme ISO 50001 sur le territoire. Grâce à cette initiative, Lorient Agglomération a réduit significativement ses consommations d'énergie liées aux activités industrielles de traitement des déchets, qui représentaient son premier poste

Lorient Agglomération exploite 13 centrales photovoltaïques sur son territoire





de dépenses énergétiques. Un bilan positif qui renforce une politique environnementale de référence, menée sur le long terme.

#### Développement des énergies renouvelables

La première année d'exploitation de l'unité de valorisation de biogaz à Kermat a été très encourageante avec des résultats supérieurs aux estimations initiales.

Lorient Agglomération dispose par ailleurs de 13 centrales photovoltaïques (sur les sites d'Adaoz, de Kermat, sur les stations d'épuration de Lanester, de Kerolay et de Plœmeur, à la Cité de la voile Éric Tabarly, aux pôles déchets de Plœmeur et Rianteac, à la recyclerie et à l'atelier de Kerguelen). Le potentiel photovoltaïque est de 793 kWc pour une surface de 4 595 m<sup>2</sup> de panneaux installés.

En 2020, en intégrant la production de biogaz de Kermat et la production des centrales photovoltaïques y compris celle exploitée par la SEM Xsea sur le bunker K2, 32 % des consommations énergétiques de l'ensemble du patrimoine communautaire, y compris celui exploité par des tiers, sont couvertes par des énergies renouvelables, bois énergie et solaire thermique principalement.

#### Plateforme de services énergies pour les communes et partenaires du territoire

Cette plateforme constitue un outil incontournable de la transition énergétique à la disposition des communes et partenaires du territoire pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Elle fédère, en 2019, plus de cinquante partenaires dont la totalité des communes de l'agglomération. Les services proposés s'adaptent aux besoins de chacun pour permettre de réaliser des économies d'énergies et financières sur son patrimoine. Elle propose

- le Conseil en Énergie Partagé (CEP),
- la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE),
- l'accompagnement technique et financier pour le développement des projets de chaleur renouvelable sur le territoire des maîtres d'ouvrage publics et privés,
- l'achat groupé d'électricité et de gaz naturel.

#### Le Conseil énergie partagé (CEP)

Avec la réalisation d'études énergétiques détaillées sur les bâtiments et équipements, le CEP permet aux communes de prendre une



## Plan d'actions sur les installations de traitement et valorisation des déchets

Suite à des audits énergétiques réalisés sur l'ensemble de l'activité traitement et valorisation des déchets, Lorient Agglomération a défini un plan d'actions pour réduire significativement les consommations d'énergie de ces installations :

- Remplacement de 400 ampoules classiques par des LED dans l'usine de traitement biologique et dans le centre de tri, réduisant la consommation de moitié.
- Récupération d'énergie et de chaleur sur les compresseurs du centre de tri et de la station d'épuration pour chauffer les cabines de tri où opèrent les agents.
- Optimisation du pilotage des installations

de tri mécano-biologiques sur l'unité de traitement biologique des ordures ménagères résiduelles.

- Création d'une unité de valorisation du biogaz sur l'ancien centre d'enfouissement.
- Mise en place de centrales photovoltaïques qui fournissent 50 % de la consommation du centre de tri.

L'audit périodique de surveillance, prévu par la norme ISO 50001, a mis en évidence que l'objectif de réduction de 20 % a été dépassé avec un an d'avance. L'économie d'énergie réalisée est significative : 31 % sur l'unité de traitement biologique, 22 % sur le centre de tri, 27 % sur l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISNDN) de Kermat.



# Zoom

## Développement d'une filière locale « Hydrogène »

La production et la consommation d'hydrogène peuvent contribuer significativement à la transition écologique et particulièrement à la lutte contre le réchauffement climatique. Le plan de relance national consacre 7 milliards d'euros à cette filière pour le déploiement de solutions dé-carbonées pour l'industrie, les mobilités et le stockage d'énergies renouvelables. Les enjeux sont importants pour l'environnement, pour l'économie et pour l'émergence de nouvelles filières technologiques. Lorient Agglomération est associé à l'étude initiée par Morbihan énergies, avec l'aide financière de la Région et de l'ADEME, concernant le développement d'une filière « Hydrogène » sur le territoire. Il s'agit d'évaluer les besoins prioritaires, les futurs usages possibles (mobilité, procédés de fabrication...) et les quantités nécessaires estimées (kilos d'hydrogène/jour). Une enquête est lancée auprès des entreprises locales, utilisatrices potentielles ou futures d'hydrogène. Lors de ces investigations, les besoins et attentes de Lorient Agglomération, des 25 communes-membres et des établissements publics du territoire seront interrogés. Dès 2021, les résultats de cette étude permettront à l'EPCI et à Morbihan énergies de se prononcer sur un plan d'actions (création d'une unité de distribution ou de production, acquisition de bus et bateaux, ...), au regard des potentialités du territoire et des objectifs du PCAET, qui prévoit d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

part active dans la gestion des consommations d'énergie et d'eau de leur patrimoine. Le retour d'expérience sur ce service montre que la mise en œuvre d'actions simples, aux investissements limités, permet d'économiser jusqu'à 3 €/an/habitant. 18 communes adhèrent au CEP.

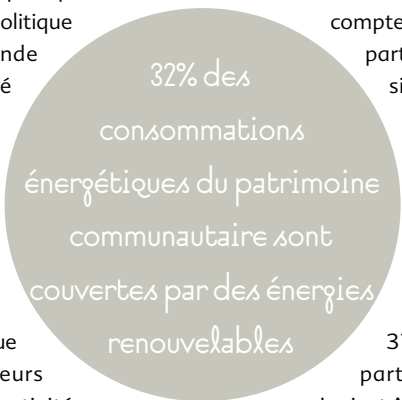
### Valorisation des Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Les CEE constituent l'un des principaux instruments législatifs de la politique de maîtrise de la demande énergétique nationale. Créé en 2006 par l'État, il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie. Ceux-ci doivent promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

Dans ce cadre les collectivités qui sont directement éligibles à ce dispositif peuvent valoriser financièrement les travaux d'économie d'énergie réalisés sur leur patrimoine en vendant leurs CEE aux différents fournisseurs d'énergie. Les CEE sont également un indicateur de l'effort

consenti par les collectivités sur leur patrimoine. Ils caractérisent les économies d'énergies et financières qui seront réalisées chaque année après les travaux. Enfin c'est une recette immédiate qui permet de financer les travaux d'économie d'énergie à hauteur de 5 à 10% des investissements réalisés.

Lorient Agglomération collecte, constitue les dossiers de demande de CEE, les dépose au Pôle national et les vend pour son propre compte et pour les communes et partenaires. En 2020, 2 dossiers de demande de CEE ont été déposés auprès du Pôle national CEE pour un volume de 71 GWh cumac. Parallèlement 650 000 € de CEE ont été vendus dont 150 000 € reversés aux communes, 370 000 € aux entreprises partenaires et 130 000 € à Lorient Agglomération



### Développement des projets de chaleur renouvelable

Le premier contrat de territorialisation de développement de la chaleur renouvelable, signé en juillet 2017 avec l'ADEME Bretagne a pris fin en 2020. Son bilan est très positif puisque plus de

24 projets de production de chaleur renouvelable ont pu bénéficier d'un soutien à hauteur de 6 M€ pour plus de 10 M€ de travaux. L'objectif élevé de production de chaleur renouvelable (17,8 GWh/an soit plus de 1 000 équivalents logement), le plus ambitieux à l'échelle nationale, a été atteint et même légèrement dépassé.

Les communes comme les entreprises se sont montrées très actives pour développer la chaleur renouvelable avec 16 réseaux de chaleur financés. À noter que beaucoup de communes ont confié l'investissement, la construction et l'exploitation de leurs réseaux de chaleur à la Société Publique locale bois énergie (SPL). La somme de ces projets permis d'éviter la production de 7 500 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Fort de ces résultats un second contrat a été négocié durant l'année 2020, en collaboration avec Quimperlé communauté.

### Achat d'électricité et de gaz naturel en groupement de commande

La plateforme de services énergies coordonne un groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel comprenant 44 membres, dont 20 communes. Ce groupement de commande agrège 2 500 compteurs pour une consommation 92 500 000 kWh/an qui représentent 10 millions d'euros/an de dépenses par an pour les membres dont 1,3 M€ pour Lorient Agglomération. ●

# Gestion des déchets

## Un territoire exemplaire

Lorient Agglomération propose à ses habitants une collecte sélective poussée afin de favoriser au maximum le traitement et la valorisation des déchets produits. Elle organise notamment une collecte en porte à porte des biodéchets, lui permettant de se distinguer au niveau national pour sa gestion exemplaire.

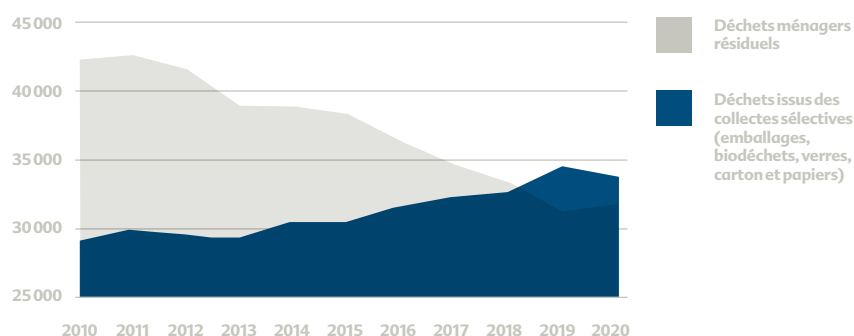


HERVE COHONNER

L'auréate de l'appel à projets « Territoire Économe en Ressources » lancé par l'Ademe début 2018, Lorient Agglomération poursuit un plan d'actions ambitieux de réduction de la production de déchets sur son territoire. Son action se dirige à l'attention des habitants du territoire, des professionnels (dans la limite de la définition des déchets assimilés et du volume accepté à ce titre), des services publics (enseignement, services de l'État et des collectivités locales...) et des associations.

La crise sanitaire a impacté durablement la

### Évolution des tonnages des déchets collectés





gestion des déchets tout au long de l'année 2020. Des protocoles sanitaires ont ainsi été appliqués, notamment pour la collecte des déchets ainsi que l'accueil des usagers en déchèteries. Voir pages 24-25

### Diminution des déchets collectés

On constate en 2020 une légère augmentation des tonnages des déchets ménagers résiduels collectés (+1 %) et une diminution des tonnages de déchets sélectifs en lien avec la crise sanitaire liée au COVID (plus de « jetables » que de « recyclables »).

Au global, la production de déchets (collectes + déchèteries) diminue en 2020 de -1,7 %. 571 kg/hab/an de déchets ménagers et assimilés ont été produits en 2020 au lieu de 581 kg/hab/an en 2019.

### Collecte en porte à porte

Avec plus de 33K tonnes, en 2020, comme en 2019, les tonnages des collectes sélectives de proximité (= la collecte des emballages, des biodéchets, des cartons, du verre et du papier) supplantent les tonnages des collectes de déchets ménagers résiduels (31K tonnes). Ainsi, les matières valorisables représentent 51 % des matières captées, tandis que les matières non recyclables ou non captées ne représentent plus que 49 % du total.

Flux/Années (en tonnes)	2019	2020	ÉVOLUTION 2010/2020	ÉVOLUTION 2019/2020
D.M.R. (déchets ménagers résiduels)	31 278	31 620	-25 %	1 %
Biodéchets	8 027	7 591	9 %	-5 %
Emballages	11 621	11 650	71 %	0 %
Cartons de professionnels	517	355	61 %	-31 %
Verre	9 991	9 984	6 %	0 %
Papiers Magazines Journaux	4 010	3 753	-34 %	-6 %
TOTAL déchets ménagers et assimilés issus de la collecte	65 444	64 953	-9 %	-1 %

Flux/Années (en tonnes)	2019	2020	ÉVOLUTION 2010/2020	ÉVOLUTION 2019/2020
Végétaux	20 080	17 900	19 %	-11 %
Non recyclables	6 350	6 039	-37 %	-5 %
Cartons	1 224	1 268	14 %	4 %
Bois	4 422	4 477	8 %	1 %
Ferrailles	2 642	2 669	11 %	1 %
Gravats	14 832	15 744	1 %	6 %
D.D.M. Déchets dangereux des ménages	431	569	119 %	32 %
D.3.E. Déchets d'équipements électriques et électroniques	1 950	1 786	279 %	-8 %
Mobilier	3 607	3 652		1 %
Plâtre	243	408		68 %
TOTAL déchèteries	55 781	54 512	+12 %	-2 %
TOTAL production des déchets	121 225 581 kg/an/hab	119 465 571 kg/an/hab		-1,7 %



## Démarche qualité du service

Lorient Agglomération s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service et de la satisfaction des usagers.

### Un engagement pour la qualité des services

Le service de prévention, collecte, traitement et valorisation des déchets est un service public qui touche l'intégralité des citoyens au quotidien. De plus, la gestion des déchets représente un véritable enjeu pour le territoire et repose principalement sur la participation des usagers. La satisfaction des usagers est donc un facteur essentiel de la réussite de la politique de gestion des déchets.

### Une stratégie de progression : la politique d'amélioration continue

Une politique d'amélioration continue a ainsi été menée dès fin 2019 dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de gestion des déchets. Celle-ci est construite autour de 3 grands enjeux : la transition écologique, la coopération et la satisfaction des usagers. La maîtrise budgétaire, orientation primaire à l'échelle de Lorient Agglomération, vient cadrer le champ d'actions.

Pour chacun de ces enjeux, 3 objectifs ont été définis, comme par exemple pour l'enjeu transition « réduire la production de déchets », « développer la cohésion et la transversalité au sein du service et les liens avec les communes membres » concernant l'enjeu coopération et enfin, pour l'enjeu satisfaction des usagers « délivrer un service qui réponde aux besoins des usagers ».

Ces objectifs sont ciblés afin d'évaluer leur progression dans une logique d'amélioration continue. Des actions sont déterminées et menées afin de permettre l'atteinte des objectifs.

Cette stratégie a permis de se lancer dans une démarche de certification ISO 9001, avec visite d'auditeur expert du bureau Véritas pour évaluer les conformités de nos approches aux exigences référencées. La politique de gestion des déchets a été certifiée ISO 9001 le 10 décembre 2020.

## Enfouissement des déchets ménagers résiduels

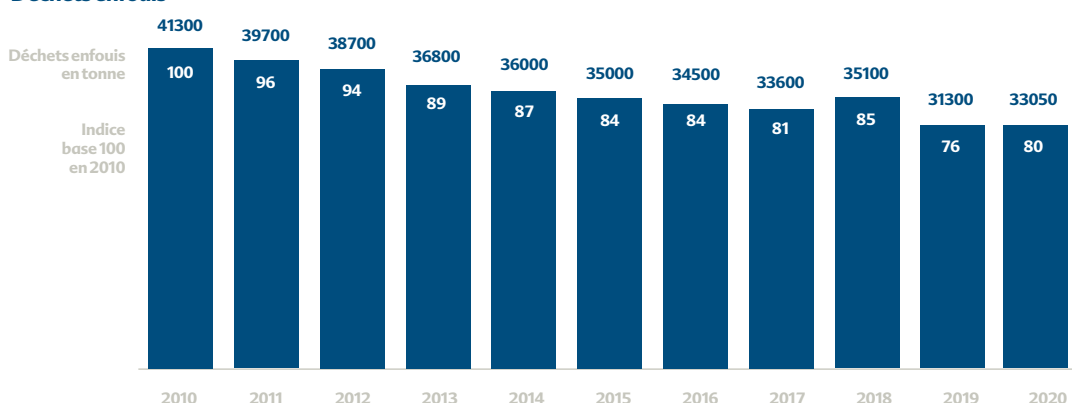
En 2020, les tonnages de déchets enfouis au centre de stockage d'Inzinac-Lochrist ont légèrement augmenté suite à la crise sanitaire et à la fermeture du centre de tri.

En 10 ans, les tonnages enfouis à Kermat ont cependant diminué de façon significative : -20% entre 2010 et 2020. La Loi de Transition énergétique pour la Croissance Verte fixe comme objectif une baisse de 50% des déchets enfouis entre 2010 et 2025.

Depuis 2010, année de référence, les tonnages enfouis diminuent. En effet, les usagers participent de mieux en mieux au tri des déchets, geste facilité et incité grâce aux différents projets menés par Lorient Agglomération

- L'extension des consignes de tri des emballages sur l'ensemble du territoire en 2016,
- La diminution de la fréquence de collecte de la poubelle bleue,
- Le développement de nouvelles filières de recyclage en déchèterie. ●

### Déchets enfouis





# Eau et assainissement

## Exploitation des réseaux et service aux habitants

Lorient Agglomération gère la distribution d'eau potable et les réseaux d'assainissement ainsi que les eaux pluviales urbaines sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Du prélèvement à la source au traitement des eaux usées, cette compétence s'exerce avec pour objectifs principaux la qualité de l'eau distribuée aux habitants et la bonne gestion des ressources.



Le patrimoine des installations est conséquent pour la taille de l'agglomération et est exploité selon différents modes de gestion (régie, prestation de service ou délégation de service public) et compte :

- Eau potable : 10 unités de production d'eau, 35 réservoirs et environ 2 400 km de réseaux ;
- Assainissement des eaux usées : 27 stations d'épuration, 346 postes de relevage et environ 1300 km de réseaux ;
- Assainissement des eaux pluviales : 639 km de réseaux, 169 ouvrages de rétention et 2 postes de relevage.

Les mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19 ont eu un fort retentissement sur l'activité 2020. Les services de Lorient Agglomération se sont mobilisés pour garantir la continuité de service public et maintenir l'exploitation des ouvrages et équipements ainsi que les interventions d'urgence. Le premier confinement a cependant engendré le report de certains gros chantiers, notamment sur les usines d'eau potable de Groix et de Coët er Ver à Hennebont, fragilisant la sécurisation de l'alimentation en eau potable à l'été 2020. Toutefois, aucun incident n'a été à déplorer.

Cette période aura aussi fait naître de nouvelles préoccupations quant à l'hygiénisation des boues de station d'épuration avant valorisation, mais également aura identifié les analyses des eaux usées comme outil de surveillance épidémiologique pour le suivi de la pandémie de COVID-19. Par conséquent, Lorient Agglomération a depuis adhéré au réseau OBEPINE pour la recherche des traces de virus dans les eaux usées de la station d'épuration de Kerolay à Lorient.

### Eau potable

#### Production d'eau potable et interconnexions

L'année 2020 a bénéficié d'une pluviométrie favorable permettant une production d'eau dans de bonnes conditions de disponibilité de la ressource. Le report des travaux de modernisation de l'atelier d'ultrafiltration de l'usine de Coët er Ver, pour cause de confinement, a restreint la capacité de production de cette usine à 500 m<sup>3</sup>/h

## En chiffres



Le nombre total d'abonnés mensualisés continue de progresser (+ 15% par rapport à 2019)

sur la période estivale. Pour couvrir les besoins en eau potable de l'agglomération, une dérogation de prélèvement dans le Scorff au-delà du débit réservé a été sollicitée et obtenue de la part du Préfet.

1534 283 m<sup>3</sup> d'eaux brutes ont été prélevés au niveau des captages souterrains exploités en régie et traités sur les 5 sites de production, avant mise en distribution. Ces volumes sont en évolution de +6,6% par rapport à 2019. Cette évolution peut s'expliquer par les mesures d'hygiène renforcées préconisées en période de pandémie et l'occupation des maisons secondaires sur des périodes plus longues qu'habituellement.

### Distribution d'eau potable

Au regard des analyses pratiquées au titre de la surveillance des réseaux et des usines de production, la qualité de l'eau distribuées s'est avérée conforme à la réglementation en vigueur tout au long de l'année 2020 sur l'ensemble des secteurs de distribution.

L'exploitation de l'outil de sectorisation a permis d'identifier 9 fuites importantes sur le réseau. Ce travail a été complété par des campagnes de recherche de fuites sur le terrain. Par ailleurs, sur Languidic, la sectorisation a été revue et les pressions augmentées afin de répondre à des

manques de pression du réseau d'eau. Cette démarche a généré une hausse des consommations. L'usine de production d'eau de Dézinio étant arrivée à sa capacité nominale, des achats d'eau supplémentaires depuis l'usine du Guern à Baud ont permis de couvrir les besoins.

### Renouvellement des compteurs

2035 compteurs ont été remplacés en 2020 sur le secteur exploité en régie, dont 172 sur la commune de Groix pour achever l'opération de déploiement de la radiorelevé.

### Travaux sur les ouvrages structurants

- Réalisation des travaux de modernisation de l'atelier d'ultrafiltration de l'usine de traitement d'eau potable de Coët er Ver à Hennebont;
- Lancement des travaux de réhabilitation intérieure et extérieure du réservoir sur tour de Kerpunz à Inzinzac-Lochrist;
- Poursuite de la construction d'une nouvelle unité de production d'eau potable à Groix au lieu-dit Créhal. La mise en service complète de l'usine est prévue courant 2021 et se fait par étapes (une filière de traitement des eaux souterraines en provenance des différents forages de l'île et une filière de traitement des eaux en provenance du barrage de Port Melin). La qua-

lité des eaux diffère pour ces deux ressources et nécessite la création de deux filières parallèles.

### Travaux sur les réseaux d'eau potable

La programmation de ces travaux a été établie en concertation avec les communes :

- Sous traitance à des entreprises pour la rénovation et l'extension du réseau sur environ 22 km à Caudan, Gâvres, Groix, Hennebont, Inguiniel, Languidic, Inzinzac-Lochrist, Riante, Cléguer, Gestel, Guidel, Larmor-Plage, Lorient, Plœmeur, Plouay et Quéven.
- Travaux réalisés par les agents de la régie eau potable pour la pose de canalisations ou leur tubage sur environ 710 mètres et la reprise de branchements à Lorient, Lanester et Port-Louis.

### Assainissement

#### Réseaux de collecte des eaux usées gérés par la régie

- 180 branchements ont été créés sur les réseaux de collecte (+11,1% par rapport à 2019);
- 6 réparations de branchement ont eu lieu sur le domaine public (-4 par rapport à 2019);
- 14 réparations sur les réseaux (gravitaires et refoulement) ont été réalisées en urgence;



- 38 tampons ont été remplacés (49 en 2019) et 73 reprises de scellement ont été effectuées ;
- Les interventions curatives sont à la hausse (494 pour 443 en 2019). Les interventions d'astreinte ont été divisées par 2 (88 pour 152 en 2019). On dénombre 72 points noirs sur les réseaux (intervention plus de 2 fois par an).
- Les interventions préventives ont concerné un linéaire de 17,8 km (28 en 2019) de réseau en hydrocurage et 1546 actions (1406 en 2019) ont été engagées sur les ouvrages (311 sur les STEP et 1211 sur les postes de relevage).

### Stations d'épuration et postes de relèvement exploités par la régie

Le fonctionnement des stations d'épuration et les résultats des traitements mis en œuvre sont satisfaisants. Les normes de rejet sont respectées hormis sur quelques unités pour des raisons directement liées au type même de traitement. Toutefois, plusieurs systèmes d'assainissement sont considérés non conformes du fait des volumes d'eaux usées non traitées passant aux trop-pleins des postes de relèvement ou aux bypass de stations. Ces trop nombreux incidents sont directement liés aux intrusions d'eaux parasites dans les réseaux.

Globalement, une augmentation des volumes est enregistrée à l'entrée des stations d'épuration par rapport à 2019 (+1,5 %). Un effort important doit être porté sur la réhabilitation des réseaux mais également sur la conformité des raccordements dans le domaine privé dans les années à venir.

L'année 2020 restera également marquée par l'impact du SARS-COVID 19 sur la filière

d'assainissement et plus particulièrement sur la gestion des boues de station d'épuration et leur utilisation en agriculture. La présence de trace d'ADN du virus a largement perturbé la filière de valorisation des boues en agriculture et impacté l'exploitation des équipements puisqu'elle a rendu nécessaire d'hygiéniser les boues (liquides ou pâteuses), par addition de chaux ou de lait de chaux. Ce procédé a entraîné une augmentation des coûts d'exploitation, en particulier des coûts d'analyse.

### Contrôles de raccordement

2826 contrôles de branchements ont été réalisés en 2020 dont 254 contre-visites, 180 branchements neufs, 2126 ventes immobilières et 266 pour des enquêtes préalables à des travaux. 7860 mètres de réseau ont été investigués à la fumée afin de détecter de mauvais raccordements de gouttières, grilles avaloirs d'eau pluviales, accodrans et autres. 7636 mètres ont fait l'objet d'une inspection télé-vidéo.

### Assainissement non collectif

377 contrôles de conception de filières ont été réalisés en 2020 (408 en 2019). Ceux-ci ont pour origine des certificats d'urbanisme, des permis de construire, des déclarations préalables ou des demandes de réhabilitation.

Les contrôles de réalisation se sont stabilisés en 2020 (220 pour 218 en 2019). 1037 installations ont reçu la visite des techniciens pour le contrôle périodique de fonctionnement. Les contrôles dans le cadre des ventes augmentent (179 pour 158 en 2019). Le 4<sup>e</sup> programme de réhabilitation groupée s'est définitivement achevé avec le

contrôle de 18 filières.

### Travaux sur réseaux et ouvrages d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales

Les travaux programmés pour 2020 en concertation avec les communes, ont permis la réalisation des chantiers suivants :

- Renouvellement - chemisage ou extension de réseaux des eaux usées sur près de 7,3 km à Calan, Guidel, Lorient, Plœmeur, Plouay, Quéven, Brandérion, Caudan, Lanester et Locmiquélic.
- Renouvellement, extension de réseaux ou création d'ouvrages ou d'équipements d'eaux pluviales urbaines à Cléguer, Guidel, Lorient, Quéven, Caudan, Hennebont, Lanester et Riantec.

### Études d'assainissement réalisées

- Finalisation de l'étude de schéma directeur d'assainissement des eaux usées sur les 25 communes du territoire.
- Poursuite de la procédure de révision des zonages d'assainissement des eaux pluviales et/ou des eaux usées de Calan, Quéven, Riantec, Hennebont, Lanester, Inzinzac-Lochrist (évaluation environnementale et dépôt des dossiers auprès de l'Autorité environnementale).
- Démarrage de l'étude de schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales sur les 25 communes du territoire confiée à Alteréo.
- Finalisation des études hydrauliques pour la gestion des inondations au centre-ville de Lorient, sur le secteur d'Ar Menez à Larmor-Plage et rue Allende à Hennebont. ●

## Zoom

### Gestion alternative des eaux pluviales sur le parking de Kerchopine à Cléguer

La commune de Cléguer et Lorient Agglomération se sont associées pour mettre en œuvre un projet innovant et exemplaire en matière de gestion des eaux pluviales dans le cadre de l'aménagement d'un parking de 88 places à Kerchopine. Pour ce secteur dépourvu d'exutoire pour les eaux pluviales, la stratégie mise en place a consisté à gérer le plus possible la goutte d'eau à l'endroit où elle tombe, en prévoyant son infiltration dans le sol via des surfaces drainantes et des noues paysagères. Ainsi, les emplacements de parking sont réalisés en pavés drainants. Par ailleurs, sur les voies de circulation, les eaux pluviales sont captées par des grilles qui dirigent l'eau par l'intermédiaire de drains dans les chaussées à structure réservoir. Cette technique permet de stocker et d'infiltrer les eaux avant une restitution au milieu naturel. Deux noues paysagères ont également été créées pour recevoir les eaux de ruissellement et permettre leur infiltration dans le sol. Des bandes enherbées ou plantées d'arbustes viennent compléter le dispositif d'infiltration et donner un aspect moins minéral au projet. Enfin, un rejet dans le fossé situé le long de la route de Poulgourio a été aménagé pour les surplus qui n'auraient pas eu le temps de s'infiltrer dans les différents dispositifs.

Ces techniques alternatives de gestion des eaux pluviales contribuent à la recharge des nappes phréatiques et limitent ainsi les inondations. Elles participent par ailleurs à la biodiversité en ville tout en permettant de s'adapter au changement climatique.



# Environnement et développement durable

## L'Agglomération, chef de file pour le développement durable

**La préservation de l'environnement et du cadre de vie est une compétence stratégique exercée par l'Agglomération en tant que chef de file.**



La protection et valorisation des paysages et du patrimoine, la prévention des risques d'inondation, d'érosion côtière et de submersion marine, le programme d'éducation et actions de sensibilisation à l'environnement, la gestion des espaces naturels d'intérêt communautaire sont autant de stratégies mises en œuvre pour préserver le patrimoine naturel et le cadre de vie des habitants.

### **Mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)**

Des enquêtes publiques ont été menées en 2020 en prévision des Déclarations d'Intérêt Général pour le programme d'action Scave-Scorff et Ter. Par ailleurs, le Contrat territorial de bassin-versant du Blavet Morbihannais a connu sa

première année d'exécution. Parallèlement, les études de danger de 4 ouvrages du système d'endiguement se sont poursuivies.

Lorient Agglomération poursuit son adhésion aux structures porteuses des SAGE (Schémas d'aménagement et de gestion des eaux), chargées de la planification et des prescriptions réglementaires, à l'échelle des bassins-versants.

#### **Gestion et valorisation des données GEMAPI**

La réflexion sur la mise en œuvre d'un observatoire de l'eau de la Rade et de la petite mer de Gâvres est en cours au travers d'un travail sur des outils de communications et sur les indicateurs bactériologiques. En parallèle, les mesures de suivis de la qualité de l'eau sur les bassins-versants du Scorff et du Blavet ont été poursuivies (suivi physico-chimique, pesticides, cyanobactéries et suivi biologique) ainsi que leur bancarisation sur base de données.

Des suivis spécifiques aux étangs du Ter ont été développés dans le cadre de l'étude sur le devenir des ouvrages. L'accent a été mis sur une restitution plus accessible et plus pédagogique. Concernant les données relatives à la prévention des inondations, deux nouvelles Station Coast Snap ont été installées à Plœmeur et Larmor-Plage, et une réflexion a été engagée sur un protocole de recueil de données après tempêtes. En partenariat avec la mairie et le Laboratoire de Géosciences Littoral de l'UBS, un observatoire citoyen du littoral de Gâvres a été mis en place pendant l'été 2020 en associant des usagers du site au suivi.

#### **Actions opérationnelles de la Gestion des milieux aquatiques**

L'instruction des enquêtes publiques en vue des Déclarations d'Intérêt Général pour le programme d'action Scave-Scorff et Ter a été



HERVE CHONNIER

réalisée en 2020.

Pour le bassin-versant du Blavet, un nouveau contrat de Bassin 2020-2025 a été lancé en co-maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat de la Vallée du Blavet.

Quelques actions ont été très mobilisatrices en 2020 :

- Sur le volet Agricole, la poursuite des diagnostics d'exploitations et la montée en puissance des aides directes agricoles pour une agriculture économe en intrant,
- Poursuite des actions Breizh Bocage sur le Scorff et le Blavet aval, avec un linéaire de plus de 10 km planté sur le Scorff en 2020.
- Mise en œuvre de nombreuses actions sur les pollutions diffuses urbaines dont la Semaine des alternatives aux pesticides, les conseils auprès des communes ainsi qu'une signalétique à destination des communes et une exposition sur les cimetières « alternatifs » à disposition des communes,
- Sur Hennebont, une importante opération de restauration du ruisseau du Merdy a été réalisée entre le printemps et l'automne,
- Sur Cléguer, l'opération de l'effacement de l'étang de Pont Person a été achevée,
- Sur le Ter, le démarrage des études complémentaires environnementales ont été lancées. Elles permettront de déterminer l'impact du projet.
- Sur la Saudraye-Fort Bloqué, le programme d'action en construction a été retardé par la crise sanitaire.

#### Actions opérationnelles de la Prévention des inondations (PI)

La veille mensuelle sur les 9 ouvrages du système d'endiguement du territoire se poursuit.

Des visites post-tempête ont été réalisées à une dizaine de reprises sur les ouvrages les plus exposés. Un suivi spécifique a été mis en place sur La Nourriguel, en lien avec la commune.

Des travaux de confortement ponctuels ont été mis en œuvre en 2020 sur des désordres constatés sur les ouvrages du Stole à Plœmeur, de la Grande Plage à Gâvres, du Riant et de Stervins à Riantec, à Pen Mané à Locmiquelic et à La Nourriguel à Larmor-Plage. Des mouvements de sable ont été opérés sur la Grande Plage de Gâvres et la plage de la Nourriguel à Larmor-Plage afin de garantir un profil de plage protégeant les ouvrages.

Les 4 études de danger du système d'endiguement se poursuivent pour les ouvrages de Gâvres, Plœmeur, Larmor-Plage complétées d'études géotechniques. Les études de danger devraient s'achever mi-2021.

#### Tableau de bord santé et environnement

En 2016, l'Agence régionale de santé (ARS) a missionné l'Observatoire régional de la santé (ORS) pour réaliser le Diagnostic local santé environnement (DLSE) de Lorient Agglomération et expérimenter une méthodologie, ensuite étendue à l'échelle régionale. Lorient Agglomération est ainsi le 1er territoire breton disposant d'un tel diagnostic. Afin de poursuivre le travail réalisé en 2017, une actualisation des données du DLSE a été confiée à l'ORS en 2020. Il s'agit de sélectionner les principaux indicateurs et les données pertinentes qui permettront de produire le Tableau de bord santé environnement du territoire. A partir des enjeux identifiés suite à l'analyse des différents indicateurs, des orien-

## Natura 2000 en chiffres

3

contrats Natura 2000 en cours respectivement portés par Lorient Agglomération, le Conseil départemental du Morbihan et la commune de Locmiquelic

1

contrat Natura 2000 déposé par le Conservatoire du Littoral sur l'île de Groix

24

Un accompagnement de 24 porteurs de projets pour l'élaboration des évaluations des incidences pour un total de 29 projets aidés (8 manifestations sportives et 21 permis d'aménager/travaux)

tations stratégiques et un plan d'actions Santé Environnement seront établis. Un comité de suivi comprenant les principaux partenaires locaux a été installé fin 2020.

#### Natura 2000

Natura 2000 désigne un réseau européen de sites naturels, terrestres et marins, qui concilie la préservation de la nature et les activités humaines, dans une logique de développement durable. 7 sites Natura 2000 sont répertoriés sur le Pays de Lorient dont deux pour lesquels Lorient Agglomération est opérateur local : « Rivière Laïta, pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéec » et « Rade de Lorient ». Lorient Agglomération et la commune de Groix sont opérateurs conjoints pour le site Natura 2000 « Île de Groix ».

Sur chacun de ces sites, des études et suivis écologiques sont menés. Ils permettent d'évaluer la pertinence des actions de gestion et de préservation des espèces et des habitats naturels mises en œuvre. Ainsi, les suivis botaniques (pelouses, dunes et landes) sur le littoral de Groix, Guidel et Plœmeur, ainsi que les suivis ornithologiques en Petite Mer de Gâvres, ou l'expertise ornithologique à l'échelle de la Rade de Lorient se poursuivent. Un recensement de la population de goélands urbains nicheurs, dont les 4 espèces présentes sur le territoire sont protégées, a été confié à l'association Bretagne Vivante par 10 porteurs de projet, dont Lorient Agglomération. La population a été associée via un formulaire d'enquête participative en ligne. Entre 2 731 et 2 986 couples de goélands nicheurs sont inventoriés sur 5 communes de Lorient Agglomération. Une étude portant sur les herbiers des zostères naines, habitat à forts enjeux du site Natura 2000 « Rade de Lorient », a été menée afin de quantifier cette source de nourriture essentielle pour des oiseaux herbivores hivernant sur notre territoire comme la Bernache cravant, le Canard siffleur et le Cygne: 150,5 ha d'herbiers de zostères naines ont ainsi été cartographiés. Sur les secteurs de la Petite Mer de Gâvres et des Rives du Blavet, la surface d'herbiers cartographiés a augmenté de plus de 70 ha entre 2001 et 2020.

## Patrimoine naturel et biodiversité

### Défi famille pour la biodiversité

Dans le cadre de la constitution en cours d'un Atlas pour la biodiversité, une expérimentation a été lancée fin 2020 auprès de 30 familles du territoire. Celles-ci vont bénéficier d'un accompagnement pour mieux comprendre les enjeux

de la préservation de la biodiversité, apprendre à la côtoyer et découvrir un certain nombre de gestes simples à adopter au quotidien.

### Gestion des sites naturels d'intérêt communautaire

Lorient Agglomération assure en régie la gestion de neuf sites désignés d'intérêt communautaire correspondant à une superficie cumulée d'environ 465 hectares. Les 5 équipes en régie mènent quotidiennement des actions de protection et de préservation des richesses patrimoniales et paysagères auxquelles s'ajoutent, à la faveur de l'accueil du public, des tâches d'entretien, de propreté, de maintenance et de réalisation de petits aménagements. L'ouverture au public de ces espaces est rendu possible par la mise en défens des habitats et par des opérations de

sécurisation des sentiers.

- Littoral Guidel-Plœmeur: des travaux liés à la reconquête des milieux ont été menés, notamment avec l'arrachage récurrent de plantes envahissantes ou un chantier de déplantation/replantation de plantes protégées (panicauts et renouées maritimes) en parallèle de la réfection des ganivelles de soutien de la dune du Loc'h;
- Parc Océanique de Kerguelen: fin 2020, un aménagement doux de protection du trait de côte a été restauré afin de protéger de l'érosion le secteur des Mouettes. Suite à une étude menée par le Conservatoire National Botanique de Brest en 2019, une cartographie des secteurs à fortes densités en œnanthe safranée a été réalisée sur les parcelles en entrée de site côté base nautique.

# Zoom

## Les animations scolaires

**3 opérations pédagogiques « S Eau S Blavet », « Ecol'Eau Scorff » et « S Eau S Littoral », sont pilotées chaque année par Lorient Agglomération, en partenariat avec l'Inspection Académique, l'Office Central de la Coopération à l'Ecole du Morbihan, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique du Morbihan, le Syndicat Mixte du SAGE Blavet. 1 354 élèves ont bénéficié d'un de ces 3 programmes sur la période 2020/2021 (S Eau S Blavet : 322 élèves, Ecol'Eau Scorff : 352 élèves, S Eau S Littoral : 385 élèves).**

**Par ailleurs, l'opération « Mon école éco-mobile » lancée en 2019 par Lorient Agglomération a permis à 5 écoles de bénéficier d'un protocole de sensibilisation du personnel administratif, technique et pédagogique, des élèves et leurs parents à la problématique des déplacements sur les trajets domicile/établissement scolaires pour promouvoir l'éco-mobilité. Ce dispositif engage les établissements concernés sur une durée de 3 ans et comprend 28 demi-journées d'animation.**



- Les Rives du Ter: la démarche de lutte contre les espèces invasives végétales, particulièrement contre les Lauriers Palme et Saucés'est poursuivie en 2020. Des actions d'arrachage manuel se sont déroulées en sous-bois. La gestion courante du site consiste à une gestion sécuritaire des arbres le long des cheminements et leur entretien, le débroussaillage, le broyage des abords, la gestion des milieux prairiaux inclus dans le milieu boisé et la maintenance du mobilier et équipements de loisirs. Une réflexion a d'ailleurs été engagée pour la création d'une aire de jeu sur le secteur Nord des rives du Ter.
- Coët Létune: l'objectif sur ce site est d'obtenir un maillage équilibré entre milieux ouverts (non arborés), fermés (arborés), et milieux intermédiaires (fourrés) favorables à l'accueil des oiseaux du bocage. En 2020 une journée de comptage a permis de confirmer la présence de Bruants jaunes, de Fauvettes à tête noire, du Pic noir, de Tariers pâtres, d'Hypolaïs polyglottes2. Des crapauds épineux et des chevreuils ont également été repérés. Par ailleurs, une belle population de papillons demi-deuil confirme l'intérêt de la diversité floristique sur ces parcelles.
- Domaine du Lain et étang du Verger à Gestel: la gestion appliquée au site relève de la gestion différenciée, celle de l'Étang du Verger relève de la gestion conservatoire, mais intègre dans les deux cas, l'accueil et le bien-être du public et la préservation de la biodiversité. Un inventaire des surfaces fauchées, mené au printemps 2020, a permis de dénombrer 53 plantes vasculaires. La faune présente reste diversifiée: le Chardonneret élégant, la Pie bavarde, le Pic vert, le Pic noir, la Mésange bleue, la Mésange charbonnière, le Troglodyte mignon, la Chouette effraie, la Bergeronnette grise...

- Domaine du Bunz et Île de Locastel: Un diagnostic sur les Douglas en bordure du mur d'enceinte du Bunz a été réalisé avant l'hiver 2020 afin de rassurer les riverains quant à l'état sanitaire de ces grands conifères. Par ailleurs, les stations de laurier palme et de rhododendron pontique sur le domaine du Bunz ont été cartographiées. Un plan de gestion général du site est en cours de réalisation. Le portail d'entrée du site du Bunz a été remplacé et une étude de la réfection de la plateforme d'accès de Locastel à Inzinac Lochrist a été lancée.
- Petite Mer de Gâvres: une convention de gestion a été finalisée en 2019 concernant les sites propriétés du Conservatoire du Littoral autour de la Petite Mer, entre le Conservatoire du littoral, le Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres Quiberon et Lorient Agglomération. Plusieurs espèces d'oiseaux nicheuses sont rencontrées sur le Marais du Dreff: l'avocette élégante, l'échasse blanche, le Chevalier gambette, le Tadorne du Belon, le vanneau huppé.

### Sensibilisation au développement durable

#### États initiaux de l'environnement intégrés dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU)

En 2019, 2 états initiaux de l'environnement ont été réalisés et intégrés dans les rapports de présentation des PLU de Guidel et Riante.

#### Maison de l'île Kerner et Moulin des Princes

La Maison de l'île Kerner à Riante, et le Moulin des Princes à Pont-Scorff, sont 2 équipements dédiés à la sensibilisation de tous les publics à la nature et à la préservation de l'environnement. Chaque année, un programme d'animations est proposé par Lorient Agglomération et ses partenaires, sur chacun des sites. Du fait de la pandémie et des périodes de confinement, les sites n'ont repris leur activité qu'à partir de l'été 2020, sur réservation et dans le cadre d'un protocole sanitaire adapté.

À la Maison de l'île Kerner, 96 animations, sorties nature, ateliers ou encore visites guidées, conduites par l'animatrice de l'EPCI et par des structures locales, ont permis de faire découvrir à 1130 personnes le patrimoine de la petite mer: botanique, estran, ornithologie. La Maison a aussi accueilli 2 évènements: les journées du patrimoine en septembre (50 personnes), le mois de la biodiversité et la fête de la science en octobre (68 personnes). 254 élèves, venant de 4 écoles, ont aussi été sensibilisés via 14 demi-journées d'animations.

Au Moulin des Princes, l'association « Eau & Rivières de Bretagne » a conduit 11 animations sensibilisant 65 personnes, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Le bâtiment reste fermé au public. Un projet de réaménagement intérieur est toujours à l'étude. ●



## 2<sup>e</sup> édition du Mois de la biodiversité

En 2020, Lorient Agglomération a soutenu 24 associations locales via un appel à projets. Du 18 septembre au 18 octobre, un programme d'animations a été mis en place autour de la thématique « Biodiversité et/ou adaptation au changement climatique ». Plus de 100 animations ont été réalisées dans ce cadre sur 15 communes du territoire et ont permis de sensibiliser environ 2000 personnes (adultes, jeunes et scolaires), dans le strict respect des consignes sanitaires. En parallèle du programme proposé par les associations, Lorient Agglomération a mis en place un programme d'animations autour de 5 temps forts: randonnée familiale en breton « découverte de l'automne », balade insolite « nuit de la chauve-souris », rallye pédestre sur la biodiversité, visite guidée de l'observatoire des goélands, après-midi « découvertes insolites » à la Maison de l'île Kerner. 2 expositions ont été proposées au public dans le hall de la Maison de l'Agglomération.



S. LOREC

# Promotion du territoire et de l'intercommunalité

## Participer à l'attractivité de l'agglomération

Lorient Agglomération assure la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir l'institution, à renforcer sa visibilité dans et en dehors du territoire communautaire et à faire connaître son rôle, ses réalisations, ses projets.



1,1 M€ en soutien  
aux organisateurs  
d'évènements ou clubs  
sportifs du territoire

3 grands axes participent à la promotion du territoire et du rôle de l'Agglomération :

- la communication externe au territoire,
- l'animation locale interne au territoire,
- la relation aux citoyens.

### Participer au rayonnement de l'Agglomération à l'extérieur du territoire

#### Les grands évènementiels communautaires

Compte tenu des règles strictes imposées par le confinement et de l'interdiction des rassemblements sur l'espace public, peu d'évènements ont été pris en charge en 2020. On retiendra cependant le départ de la goélette Tara, le 12 décembre. La nouvelle mission scientifique de deux ans, appelée Mission Microbiomes, mènera la goélette à parcourir près de 70 000 kilomètres en Atlantique Sud, le long des côtes sud-américaines et africaines, jusqu'en Antarctique. Elle étudiera cette fois le tissu le plus fondamental de

l'Océan, son microbiome, petit peuple invisible qui joue un rôle clé pour la santé de l'Océan et l'équilibre de la vie sur Terre, et le devenir de cet écosystème à l'aube du changement global en cours. Un dispositif digital a été proposé à l'occasion de ce départ pour permettre au public de suivre à distance l'évènement. Dès 10h du matin et jusqu'au grand départ, la Fondation Tara Océan, en direct de Lorient, a participé à faire vivre au public le départ (presque) comme si il y était, au plus proche de la goélette et de son équipage. Sur son évènement Facebook et son compte Instagram, les utilisateurs ont partagé un moment avec l'équipage prêt à prendre le large et ont également pu suivre la goélette en mer lors du départ.

### Animer le territoire et participer à la qualité de vie des habitants

#### Les évènementiels locaux

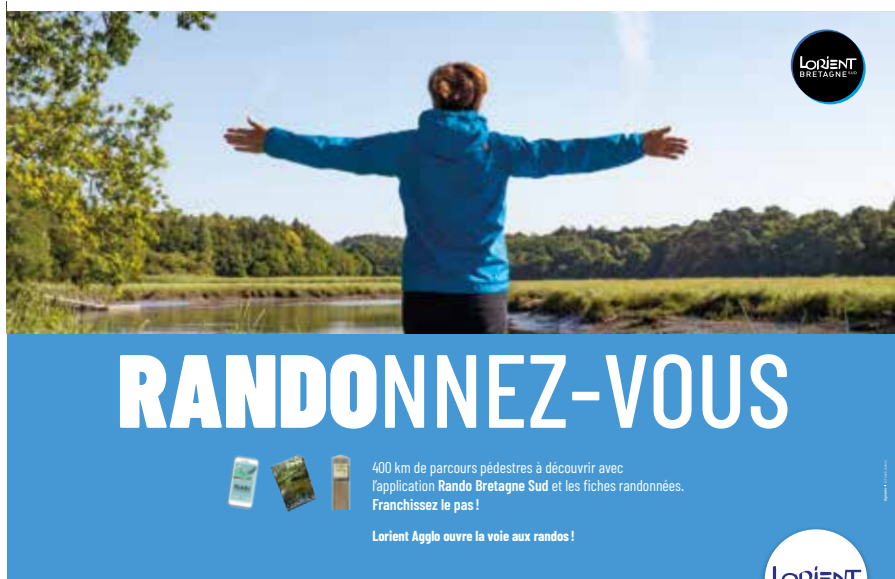
En 2020, compte tenu de la crise sanitaire, l'orga-

nisation des évènementiels locaux a aussi été limitée. On retiendra cependant la tenue, pour la première édition, des rencontres entre élus et acteurs économiques locaux en septembre à Lorient. L'objectif de ce nouvel évènement est de faciliter les contacts et les échanges, fédérer les représentants des forces vives autour d'un « pack lorientais » pour construire l'avenir du territoire. Cet évènement participe donc au rapprochement des acteurs privés et publics territoriaux avec la Ville de Lorient et Lorient Agglomération.

#### Les partenariats

Au titre de sa compétence « promotion du territoire », Lorient Agglomération élabore chaque année un programme d'activités évènementielles susceptible de lui apporter un bénéfice en notoriété et en image à l'extérieur. Ce programme se traduit par un ensemble de partenariats conclus entre l'Agglomération et les organisateurs d'évènements récurrents ou ponctuels selon l'actualité : évènements spor-





# RANDONNEZ-VOUS



400 km de parcours pédestres à découvrir avec l'application Rando Bretagne Sud et les fiches randonnées. Franchissez le pas!

Lorient Agglo ouvre la voie aux randos!

PLUS D'INFOS SUR  
[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)



YVAN ZEIDDA

tifs et/ou clubs sportifs, événements nautiques, événements culturels, événements professionnels. La démarche visant à systématiser depuis plus de six ans la contractualisation sous forme d'un marché de prestations de services pousse vers davantage d'exigence dans les relations avec les organismes bénéficiant d'une aide de l'Agglomération (principalement concernant la visibilité de l'institution lors de ces événements). Ces marchés de partenariats et subventions représentent un budget global de près de 1,1M€ en 2020 réparti auprès des différents opérateurs qui participent au rayonnement de l'agglomération dans et en dehors du territoire, éligibles suivant des critères validés par les élus en Conseil communautaire.

Les aides octroyés aux organisateurs d'événements et partenaires sportifs en 2020, ont été maintenus en dépit de la crise sanitaire, dans la limite des montants réellement engagés, y compris en cas d'annulation. Ainsi, Lorient Agglomération apporte un signal fort au réseau associatif local, clubs sportifs et tissu entrepreneurial de la filière événementielle, fer de lance de nombreuses initiatives qui concourent à la vitalité du territoire.

## Faire connaître le rôle de l'Agglomération

Lorient Agglomération mène les campagnes d'information qui permettent de mieux faire comprendre aux habitants de l'agglomération le rôle de l'intercommunalité et ses domaines de compétence. L'objectif est aussi qu'ils prennent une part active aux démarches en faveur du

développement durable et de la transition énergétique en proposant tout au long de l'année des campagnes citoyennes dotées d'outils qui favorisent cette sensibilisation. Ainsi, lorsqu'un projet est suffisamment abouti pour être porté à la connaissance des habitants du territoire, une stratégie de communication est alors élaborée.

### Une stratégie pluri-médias

D'un point de vue éditorial, l'Agglomération conçoit et met en œuvre des supports complémentaires :

- Le magazine communautaire « Les Nouvelles » diffusé à plus de 110 000 exemplaires dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Un numéro spécial diffusé en mai et conçu intégralement durant le premier confinement a permis de délivrer aux habitants des informations sur la continuité des services pris en charge par l'Agglomération.
- Le site web [lorient-agglo.bzh](http://lorient-agglo.bzh) : disposant d'une meilleure accessibilité « responsive » (accessible de façon adaptée sur ordinateurs, smartphones et tablettes numériques) et hébergeant entre autres quelques formulaires permettant aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives à distance (notamment pour l'eau et l'assainissement ainsi que pour la collecte des déchets).
- Les réseaux sociaux, avec les gestions des comptes Twitter, Facebook, Instagram et LinkedIn de Lorient Agglomération. Plus de 11 000 abonnés suivent ainsi quotidiennement l'actualité de l'Agglomération sur ces différents comptes. À noter également la chaîne YouTube de Lorient Agglomération qui

connaît un grand succès, notamment pour ses vidéos touristiques qui ont dépassé le million de vues courant 2020.

### Relations aux citoyens

En plus des éditions généralistes, Lorient Agglomération pilote et conçoit chaque année des stratégies de communication thématiques sur les domaines de compétence communautaire. Lors du premier confinement, Lorient Agglomération a dû très vite déployer un ensemble d'actions de communication pour informer les habitants sur les mesures mises en œuvre par l'institution pour s'adapter au contexte sanitaire. La communication sur la collecte des déchets, le tri des équipements sanitaires, notamment les masques, ou encore l'obligation du port du masque en déchèterie lors du déconfinement, a mobilisé l'ensemble des canaux de communication accessibles du grand public. Lancée en juin, une campagne de santé publique initiée par Lorient Agglomération a permis de sensibiliser le grand public au port du masque avant même qu'il ne devienne obligatoire sur l'ensemble du domaine public. Relayée par voie d'affichage et sur les réseaux sociaux, cette campagne a d'ailleurs été récompensée du « hashtag de bronze » aux rencontres nationales de la communication numérique en septembre 2020.

Sur la période de juillet-août, lors du déconfinement, une campagne d'attractivité sur l'offre de randonnée du territoire, a été déployée à l'échelle régionale. L'objectif était notamment de capitaliser sur la volonté des français à privilégier des vacances proches de leur lieu d'habitation pour l'été 2020. ●

# 4

## Mobiliser les ressources au service des politiques publiques

- Emplois, métiers et carrières 67
- Maintenance du patrimoine 69
- Systèmes d'information 70
- Actes juridiques et marchés publics 71

# Emplois, métiers et carrières

## Les ressources humaines au service du développement des compétences

**Agir pour le service public communautaire, faire vivre une communauté de métiers, gérer les situations de carrière de chacun, sont les enjeux actuels du pilotage des ressources humaines qui engage l'avenir de la collectivité.**

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2020, 614 des 645 postes permanents sont pourvus. Les 614 agents se répartissent dans cinq filières : 176 dans la filière administrative soit 28,66 % des effectifs, 433 dans la filière technique soit 70,52 % des effectifs, 2 dans la filière animation, 1 dans la filière sociale et 2 dans la filière médico-sociale. Pour l'ensemble des filières, 119 postes sont pourvus par des agents de catégorie A (19,38%), 151 par des agents de catégorie B (24,59%), et 344 par des agents de catégorie C (56,03 %). En 2020, 42 agents sont titulaires d'une reconnaissance de travailleurs handicapés (RQTH).

### Carrières et paie

#### Gestion du personnel

Le nombre d'arrêtés et de contrats diminue légèrement avec 2 314 actes pris en 2019 (2 619 en 2018). Le nombre d'avancements de grade diminue avec 47 avancements en 2019 (67 en 2017, 73 en 2018). Le nombre de paies reste stable avec un peu moins de 10 000 paies à l'année. Dix-huit agents ont fait valoir leur droit à la retraite en 2019 (15 en 2018).

#### Absentéisme pour maladie

258 agents ont eu au moins un jour d'arrêt pour maladie ordinaire (303 en 2018, 355 en 2017, 343 en 2016), 9 agents ont bénéficié d'un congé de longue durée, 16 agents d'un congé de longue maladie (respectivement 13 et 8 en 2018, 16 et 6 en 2017 et 15 et 13 en 2016).

Le nombre d'agents ayant bénéficié d'un arrêt de maladie (maladie ordinaire, congé de longue maladie, congé de longue durée) diminue. Cependant, après une baisse en 2018, le nombre total de jours d'arrêt, tous types d'arrêts confondus, augmente d'environ 2 200 jours, dépassant même le niveau de 2017. On comptabilise en effet 14 632 jours d'arrêt en 2019 (12 446 en 2018, 13 859 jours en 2017). La différence se situe essentiellement au niveau des jours de congés longue maladie avec 2 500 jours de plus en 2019. Cela représente une moyenne de 22,97 jours

614 postes pourvus  
au tableau des  
effectifs début 2020



d'absence par agent, pour les 637 postes pourvus, soit 3 jours de plus par agent par rapport à 2018, mais identique au taux de 2017.

Le nombre de saisines du comité médical double quasiment en 2019 avec 46 saisines (24 en 2018, 35 en 2017, 45 en 2016).

#### Absentéisme pour maladie

Il est observé une stabilisation du nombre total de jours d'arrêt, tous types d'arrêts confondus. On comptabilise en effet 14 347 jours d'arrêt (MO, CLM, CLD) en 2020 (14 632 jours en 2019, 12 446 en 2018, 13 859 jours en 2017). Avec 27 dossiers au cours de l'année 2020, le nombre de saisines du comité médical diminue

à un niveau comparable à celui de 2018 (46 en 2019, 24 en 2018).

#### Dialogue social et instances professionnelles

En 2020, le comité technique s'est réuni à cinq reprises (trois en 2018 et 2019), dont une fois pendant le premier confinement. Les commissions administratives paritaires ne se sont pas réunies en 2020. En effet, compte tenu des échéances électorales, la CAP d'avancement avait été organisée en décembre 2019. Par ailleurs les compétences des CAP ayant été fortement diminuées par la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019, aucun sujet n'a justifié l'organisation d'une séance en 2020.

## Formation et développement des compétences

Au regard des orientations définies dans son Projet d'Administration, Lorient Agglomération actualise chaque année son plan de formation pluriannuel. Ce document compile l'ensemble des besoins de formations collectives et individuelles des agents nécessaires au renforcement des compétences, au développement de l'expertise métier et à la sécurisation des postes de travail.

En 2020, 295 agents (419 en 2019) ont été formés à hauteur de 855 jours de formation (1630 en 2019). Le nombre de jours a fortement baissé par rapport à 2019 du fait de la crise sanitaire et des mesures de distanciation rendant difficile l'organisation de formations. Les formations hygiène et sécurité (autorisation de conduite, habilitations) ont été toutefois prioritaires.

## Emploi, gestion des effectifs et des postes

### Recrutements

Les ressources humaines ont géré 59 dossiers de recrutements (54 en 2019) sur des postes permanents en 2020 :

- 28 postes ont été pourvus suite à une mobilité interne (14 femmes et 14 hommes) : 15 agents ont été recrutés sur postes vacants (10 femmes et 5 hommes) ; 13 agents ont bénéficié d'un repositionnement : 7 repositionnements temporaires (2 femmes, 5 hommes) et 6 repositionnements définitifs (2 femmes et 4 hommes).
- 31 postes ont été pourvus suite à des recrutements externes (14 femmes, 17 hommes) : 18 fonctionnaires (10 femmes, 8 hommes) et 13 contractuels (4 femmes, 9 hommes).

Par ailleurs, 6 agents contractuels (6 hommes) ont bénéficié d'une stagiairisation et 1 poste a été pourvu suite à la réintégration d'un agent en disponibilité (1 homme). L'offre de mobilité interne est un préalable à tout recrutement externe, pour répondre à l'aspiration des agents de Lorient Agglomération qui souhaitent changer de poste et évoluer dans leur carrière.

### Prévention et Conditions de travail

L'activité de la mission prévention et conditions de travail a été fortement impactée par la gestion de la crise sanitaire. En tant qu'employeur, Lorient Agglomération a dû assurer la mise en place des mesures de prévention nécessaires à la protection de la santé au travail de ses agents mobilisés par la continuité d'activité de fonctions essentielles en période pandémique : eau potable, assainissement, collecte des déchets, accueil des gens du voyage...



En application des directives nationales, le télétravail a été fortement déployé pour les postes de travail qui le permettent.

Le retour au travail des agents après le déconfinement s'est accompagné de modifications du fonctionnement des différents sites de travail de l'établissement afin de permettre une application rigoureuse des gestes barrières. L'acquisition des moyens de protection (gel hydroalcoolique, masques...) et l'accompagnement des services dans la rédaction de protocole d'interventions sécuritaires ou de reprise de l'activité ont été fortement mobilisateurs.

En ce qui concerne la sinistralité, il est constaté

pour l'année 2020, une nouvelle baisse de l'accidentologie au travail. 52 accidents du travail ont ainsi été déclarés en 2020, 10 accidents

de trajet et 2 maladies professionnelles. 12 expertises médicales ont été sollicitées pour le traitement de certaines situations particulières.

La commission de réforme a été saisie à 8 reprises.

Le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'est réuni à 3 reprises pour des séances ordinaires. Par ailleurs, 4 séances

extraordinaires ont été organisées pour traiter spécifiquement des questions relatives à la crise sanitaire. ●

4 séances du CHSCT  
liées à la COVID-19  
réunies en 2020

# Maintenance du patrimoine

## Entretenir et optimiser le patrimoine bâti et la flotte de véhicules

**Dans un contexte en pleine évolution technique et réglementaire, la satisfaction des besoins des exploitants et utilisateurs doit s'effectuer en garantissant à la fois l'usage, la disponibilité et la sécurité des équipements, tout en s'inscrivant dans une perspective de développement durable.**



L'ensemble des politiques publiques menées par Lorient Agglomération s'appuie sur un patrimoine bâti réparti sur les 25 communes du territoire.

La diversité de ce bâti illustre les multiples activités et services publics développés par la communauté d'agglomération :

- Un patrimoine industriel (stations d'épuration, ouvrages de production d'eau potable, sites de traitement des déchets, ateliers et dépôts de bus...),
- Un patrimoine architectural remarquable (Haras national d'Hennebont, Lorient La Base, Maison de l'Agglomération...),
- Un patrimoine adapté aux différentes politiques publiques (Parc des expositions, casernes des services de secours, patinoire, golfs, musées, locaux commerciaux...).

Au total, l'enjeu représente environ 300 bâtiments, pour une surface de plus de 280 000 m<sup>2</sup>, dans lesquels il est nécessaire d'assurer la maintenance et l'entretien, optimiser son exploitation et poursuivre la politique d'accessibilité.

### Optimiser le patrimoine bâti

Parmi les démarches engagées en 2020, on

retiendra entre autres les réhabilitations du belvédère du parc du Bunz à Inzinzac, des installations de déshumidification du parc d'eaux vives ou de différents locaux dans les usines de production d'eau potable. La mise en place progressive de la vidéo protection s'est poursuivie en 2020 dans les stations d'épuration et les déchèteries. Par ailleurs, une porte automatisée a été mise en place à la capitainerie de Kernevel, ainsi que des accès sécurisés de toitures. Le bardage bois et la charpente du Parc des expositions a été ravalés et le bâtiment d'exploitation de la station d'épuration de Plouay a été isolé par l'extérieur.

### Aménager de nouveaux espaces

Outre la conduite d'opérations en maîtrise d'ouvrage, Lorient Agglomération assure également la maîtrise d'œuvre de certains projets. En 2020, de nombreux équipements ont ainsi été livrés, comme l'extension, par un étage sur pilotis, des locaux dédiés aux personnels du centre de tri à Adaoz. Par ailleurs, de nouveaux bâtiments ont été construits dans le cadre de l'aménagement de quatre terrains familiaux pour l'accueil des gens du voyage à Quéven. Plusieurs études ont pu être menées en interne

portant, par exemple, sur le réaménagement du Moulin des Princes, la conception de la déchèterie de Guidel, l'extension des locaux pour le regroupement des équipes gérant le patrimoine naturel à Kerguelen, ou bien l'aménagement des futurs locaux de l'office de tourisme à proximité de la nouvelle gare de Lorient et la création d'un nouvel accueil pour le public des services de l'eau et l'assainissement.

Par ailleurs, des concours d'architecture et d'ingénierie ont été lancés concernant le Pôle technique communautaire à Caudan et la construction d'un bâtiment dédié à la course au large à Lorient la Base.

### Flotte de véhicules

215 véhicules sont mis à disposition des directions de Lorient Agglomération (77 véhicules légers, 94 véhicules utilitaires, 45 poids lourds et bennes à ordures ménagères). Les délégataires de service public bénéficient de plus de la mise à disposition de 61 véhicules légers par l'agglomération.

En 2020, 28 contrats de location ont été renouvelés et 6 véhicules ont été acquis, au travers d'un appel d'offres permettant de faire baisser les coûts, tout en bénéficiant des dernières avancées technologiques, en termes de sécurité ou d'autonomie supplémentaire pour les véhicules électriques par exemple. Deux poids lourds ont été renouvelés, l'un au service de la gestion des déchets et l'autre à celui de la gestion du patrimoine naturel. L'utilisation de véhicules toujours plus performants en termes de diminution de consommation de carburants et d'émission de polluants est une préoccupation permanente, qui s'inscrit dans l'Agenda 21 et les objectifs de développement durable de la collectivité. En 2020, quatre nouveaux véhicules à motorisation électrique ont porté ainsi à 25 le nombre total de véhicules électriques auxquels s'est ajouté un véhicule hybride rechargeable. Par ailleurs, 9 vélos classiques et 10 vélos à assistance électrique, 4 scooters dont 1 électrique sont mis à disposition des agents de Lorient Agglomération. ●

# Systèmes d'information

## Mettre en réseau l'information pour gérer, partager et aider à la décision

**La mise en réseaux des systèmes d'information, le développement d'outil collaboratif, la mise en ligne d'applications métiers, contribuent à accompagner la transition numérique à l'œuvre au sein de l'institution.**



Lorient Agglomération a été réalisé durant le second confinement.

Par ailleurs, de nouveaux usages se sont développés, notamment avec le recours aux outils de visio-conférence, autour de nombreux usages :

- Le fonctionnement des instances, avec la mise en place de bureau et commissions,
- Les réunions classiques avec des publics externes ou internes aux effectifs de l'Agglomération,
- Les réunions d'équipes et de gestion, qui ont demandé de revoir la manière de manager les équipes à distances.

Pour permettre un travail à distance efficace aux ressources informatiques de Lorient Agglomération, des outils collaboratifs ont été ajoutés en s'appuyant sur des logiciels open source gratuits. La mise en place d'un espace dédié au télétravail sur Intranet a permis d'accompagner les agents dans cette transition en communiquant la liste des logiciels disponibles, leurs moyens d'accès et les tutoriels pour les prendre en main.

### Évolution des sites et logiciels internes

Malgré les événements exceptionnels de cette année, des projets contribuant au développement des usages numériques ont été mis en place en 2020 :

- L'accompagnement de la mise en ligne de 2 nouvelles formules pour les sites web du port de pêche de Keroman et de la commune de Locmiquélic.
- La mise en place d'un nouvel outil de Système d'information géographique (SIG) pour disposer de nouvelles fonctionnalités en cartographie Web et outils nomades.
- Le renforcement de la numérisation de la direction des ressources humaines avec la mise en place d'un véritable Système d'information des ressources humaines (SIRH). ●

La mise en œuvre des projets communautaires intègre systématiquement un volet numérique, devenu incontournable. La gestion du système d'information et des infrastructures informatiques, est ainsi devenue un élément central des politiques publiques, que ce soit au sein de l'Agglomération ou dans une logique partenariale avec les communes et les délégataires.

La pandémie a fortement modifié l'activité des systèmes d'information. Acteur majeur lors de la mise en place du Plan de continuité de l'activité (PCA) de l'Établissement durant les deux confinements, l'ensemble des démarches menées a permis d'assurer la continuité du service public.

### Assurer la continuité de service

La situation sanitaire a accéléré le développement du télétravail : si 20 agents étaient expérimentateurs de la démarche avant le

premier confinement, il a fallu très vite réagir pour permettre aux 170 agents inscrits au PCA d'assurer leurs missions. Fin 2020, on dénombrait 350 agents en situation de télétravail. Lorient Agglomération a donc dû investir dans une flotte importante d'ordinateurs portables afin de permettre une flexibilité entre le travail présentiel et le télétravail, entraînant, entre autres, une recrudescence des recours à la hotline informatique.

Pour s'adapter à cette situation, il a également fallu réévaluer les débits nécessaires en fibre optique et revoir les licences des logiciels pour permettre leur utilisation en situation de télétravail. Les deux fournisseurs d'accès en fibre de Lorient Agglomération (SFR et Orange) ont permis l'extension des débits de 40 Mb/s à 100 Mb/s pour le premier confinement puis de 100 Mb/s à 200 Mb/s pour le 2<sup>e</sup> confinement. Le Plan de Continuité de l'Activité a ainsi pu être assuré durant le premier confinement, puis le maintien en service opérationnel de l'ensemble des services publics fournis par

# Actes juridiques et marchés publics

## L'expertise juridique au service des intérêts de l'Agglomération

L'agglomération assure une mission d'assistance, de conseil et de veille pour permettre la mise en œuvre optimisée et sécurisée des projets communautaires.



d'assurance relatif à la protection fonctionnelle des agents a été particulièrement mobilisé pour accompagner plusieurs agents en charge de la gestion des déchets et de la collecte, victimes d'agressions.

### La commande publique et la politique d'achat

La crise sanitaire a fortement impacté les procédures de passation et l'exécution de plusieurs marchés, notamment de travaux. Ce contexte, associé au relèvement du seuil de dispense de procédure (40 000 € HT) et à l'installation de la nouvelle assemblée délibérante, a conduit à une diminution du nombre de marchés publics conclus en 2020 : 136 marchés publics pour 81 procédures lancées dont 82 en procédure adaptée. Le montant total attribué s'élève à plus de 34 M € HT (55 M € HT en 2019, 82,9 M € HT en 2018) quand le montant des engagements comptables réalisés sur des marchés publics en cours d'exécution s'établit à plus de 80 M € HT.

La commande publique a par ailleurs piloté le travail réalisé pour aboutir à la construction d'une doctrine dans l'indemnisation des opérateurs économiques, titulaires de marchés, impactés par la crise sanitaire.

### Archives et documentation : la conservation et l'information

En 2020, le service a enregistré 27 versements pour un total de 45,95 ml. Lorient Agglomération conservait ainsi, au 31 décembre 2020, 1 169,44 ml d'archives communautaires et privées. Le service a répondu à 90 demandes de communication de documents ou de recherches documentaires.

Le développement de la dématérialisation, accentué par la crise sanitaire, nécessite de mobiliser les ressources sur l'archivage électronique. Outre le développement de l'utilisation du service d'archivage électronique mutualisé proposé par Megalis, une réflexion sur la mise en place d'un système d'archivage électronique internalisé avec le déploiement d'une gestion électronique de documents en amont est en cours. ●

La direction des services juridiques conseille et assiste les services dans le choix des montages juridiques nécessaires à la mise en œuvre des projets communautaires. Elle est également chargée d'effectuer un contrôle interne de légalité des principaux actes de Lorient Agglomération.

Les services juridiques ont particulièrement été mobilisés pour accompagner les services communautaires dans la gestion de la crise sanitaire (dispositifs d'aides aux entreprises, étude des demandes d'indemnisation des titulaires de marchés et des délégataires, adaptation des conditions de travail des agents, signature électronique des documents). La direction a également été particulièrement mobilisée pour la gestion d'une assemblée provisoire dans l'attente du second tour des élections municipales et communautaires, retardé consécutivement aux mesures de confinement puis à l'installation du nouveau Conseil communautaire, intervenue

le 16 juillet 2020. La procédure d'installation s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année avec le traitement des sujets connexes tels que la prévention des situations de conflits d'intérêts ou le périmètre des délégations de signature.

### Assurer l'établissement et prévenir les risques

La direction des services juridiques gère 10 contrats d'assurance dits « généraux » auxquels viennent s'ajouter les contrats d'assurance construction contractés à l'occasion de la réalisation de certains ouvrages (20 contrats tous risques chantier et/ou dommages ouvrage gérés en 2020). Lorient Agglomération a par ailleurs fait le choix d'internaliser la gestion des risques statutaires.

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont conduit à une relative diminution de la sinistralité automobile. En revanche, le contrat

136 procédures de marché public lancées en 2020

# 5

## Rapport financier 2020

● L'exécution du budget 2020	73
● Les principales ressources de l'Agglomération	75
● Les dépenses	77
● La dette	79



# L'exécution du budget 2020

Les budgets publics sont composés d'opérations réelles, qui se matérialisent par un décaissement, et d'opérations d'ordre, constituées d'écritures comptables internes à la collectivité (dotations aux amortissements, autofinancement...).

Sur l'exercice 2020, les dépenses réelles, tous budgets confondus, de Lorient Agglomération s'élèvent à près de 249 millions d'euros et les recettes réelles à près de 268 millions d'euros. Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 68,7 millions d'euros, tous budgets confondus.

Ces investissements concourent à la réalisation des projets structurants de Lorient Agglomération tels que le port de Keroman, la gare PEM, le programme local de l'habitat, les moyens de transports, la BSM, le Triskell-2<sup>e</sup> tranche, les réseaux d'eau et d'assainissement collectif.

## BUDGETS DE LORIENT AGGLOMÉRATION

### Budget principal

### 8 budgets annexes :

- des ports de plaisance,
- des parcs d'activités économiques,
- des transports urbains,
- de l'eau,
- de l'assainissement collectif,
- de l'assainissement non-collectif,
- du quartier gare,
- énergie

## Les grands équilibres et chiffres—clefs du budget principal

Pour l'année 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, la contractualisation financière avec l'État a été suspendue. Rappelons que pour Lorient Agglomération, cette contractualisation financière impose que les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal (comptes de classe 6) ne doivent pas, à périmètre constant, augmenter de plus de 1,3%/an.

En 2020, l'épargne brute s'élève à 26,159 M€ au CA 2020 -contre 25,672 M€ au CA 2019. L'épargne nette à 17,397 M€ en 2020 contre 15,194 M€ en 2019.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) enregistre une baisse de 186 k€ alors

que les participations augmentent de près de 950 k€. Parallèlement, les recettes de fiscalité augmentent légèrement (+ 0,7 %, + 622 k€ sur le chapitre 73). Les taux des 4 taxes (taxes d'habitation, de foncier bâti, de foncier non bâti et de cotisation foncière des entreprises) sont restés stables en 2020 (pas d'augmentation de ces taux depuis 2012, les changements observés sur ceux-ci sont la résultante de la convergence des taux engagée suite à la fusion de 2014). Les impôts économiques connaissent une diminution de 132 k€, les impôts ménages (dont TEOM) une hausse de 868 k€, la taxe de séjour une baisse de 301 k€ (pour cette dernière en lien avec la crise sanitaire).

Les autres recettes de gestion courante subissent une baisse de 7,5 % (dont produits des services, du domaine et ventes et autres produits de gestion courante).

À noter, la baisse du poste des produits dits exceptionnels de 3,7 M€ en lien avec l'indemnisation perçue suite à l'incendie du bâtiment de défis.

Au total, l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement connaît une diminution de 2,1%.

Les dépenses réelles de fonctionnement observent une légère augmentation en 2020: + 0,2 % (+252 k€), dont + 0,3 % au titre des dépenses de gestion courante (charges de personnel et autres charges d'exploitation).

## Les ratios

La comptabilité publique définit des ratios obligatoires destinés à synthétiser la situation financière de la collectivité.

		CA 2020 Budgets consolidés	CA 2020 Budget principal
	Population Insee	208 533	208 533
<b>Ratio 1</b>	Dépenses réelles de fonctionnement / population	859 €	510 €
<b>Ratio 2</b>	Produit des impositions directes / population	239 €	239 €
<b>Ratio 3</b>	Recettes réelles de fonctionnement / population	1090 €	648 €
<b>Ratio 4</b>	Dépenses d'équipement brut / population	224 €	129 €
<b>Ratio 5</b>	Encours de dette / population	908 €	486 €
<b>Ratio 5 bis</b>	Encours de dette (hors emprunts de préfinancement) / population	908 €	486 €
<b>Ratio 6</b>	DGF / population	75 €	75 €
<b>Ratio 7</b>	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	14 %	24 %
<b>Ratio 9</b>	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de dette / recettes réelles de fonctionnement	79 %	79 %
<b>Ratio 10</b>	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	21 %	20 %
<b>Ratio 11</b>	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	83 %	75 %
<b>Ratio 11 bis</b>	Encours de la dette (hors emprunts de préfinancement) / recettes réelles de fonctionnement	83 %	75 %

	Lorient Agglomération	Moyenne de la catégorie
Potentiel fiscal par habitant	331,19 €	408,90 €

Le potentiel fiscal mesure la richesse potentielle d'un territoire en appliquant à ses bases fiscales un taux moyen national pour chaque impôt. Il est ici ramené par habitant.

# Les principales ressources de l'Agglomération

Les ressources de l'agglomération sont issues à 40 % de la fiscalité locale (ménages et entreprises), à 33 % de produits perçus auprès des usagers (dont TEOM et redevance assainissement) et à 14 % de dotations et participations extérieures, le reste étant notamment représenté par le recours à l'emprunt (6 %).

Détail des ressources 2020	Millions d'euros
Dotations de l'État	21,2
Contribution économique territoriale	31,1
Versement Mobilité (y/c compensation)	26,1
TEOM	23,8
Taxes d'habitation et foncières	34,6
Redevances assainissement	14,6
Subventions et participations	7,1
Attribution de compensation	1,6
Recettes d'exploitation	40,3
Autres ressources fiscales (TASCOM, IFER, taxe de séjour)	5,2
Autres recettes de fonctionnement	11,2
Subventions et participations (y/c remboursements de travaux)	6,4
TVA et FCTVA	2,4
Emprunt (hors revolving, y/c emprunt relais)	15,1
Autres recettes d'investissement	0,0
<b>Total</b>	<b>240,6</b>

Dans le cadre de la fusion de la communauté d'agglomération du Pays de Lorient et de la communauté de communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet au 1er janvier 2014, un dispositif de convergence des taux a été enclenché pour les taxes foncières (bâti et non bâti), la TEOM<sup>1</sup> et la CFE<sup>2</sup>. Ainsi, deux taux coexistent pour un même impôt sur les territoires des anciens EPCI. Ils ont abouti à un même taux cible sur l'ensemble du territoire de Lorient Agglomération en 2020 pour la TEOM, aboutiront en 2025 pour la CFE et 2026 pour les deux taxes foncières.

## La fiscalité économique

En 2020, le produit de la contribution économique territoriale (CFE+CVAE<sup>3</sup>) s'est élevé à près de 31,1 millions d'euros (dont 18,8 millions au titre de la CFE).

Par ailleurs, l'agglomération a perçu 5,2 millions d'euros au titre de l'impôt forfaitaire sur les entreprises en réseaux, de la taxe sur les surfaces commerciales et de la taxe de séjour.

Le produit du versement mobilité (y compris les

compensations), versé par les entreprises de plus de onze salariés et affecté au budget annexe des transports urbains, s'est élevé à 26,1 millions d'euros en 2019 pour un taux inchangé à 1,8 %.

## Les taxes ménages

Le produit des impôts ménages s'élève à 34,6 millions d'euros, principalement au titre de la taxe d'habitation (29,8 millions d'euros + 3,2 millions de compensations fiscales).

La suppression de la taxe d'habitation (TH) pour 80 % des foyers les plus modestes, votée par la loi de Finances pour 2018, a produit ses premiers effets en 2018 avec un dégrèvement de TH de 30 % sur la résidence principale de ces foyers fiscaux. En 2019, celui-ci était de 65 %, de 100 % en 2020. La loi de Finances pour 2020 a poursuivi la réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales en instituant sa suppression pour tous les foyers fiscaux horizon 2023 et en organisant les modalités de compensation. Ainsi, les EPCI se verront attribuer une fraction de la TVA en remplacement du produit de TH à compter de 2021.

## La TEOM

Le produit perçu pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, destiné à financer le service de collecte des déchets ménagers, est de 23,8 millions d'euros en 2020.

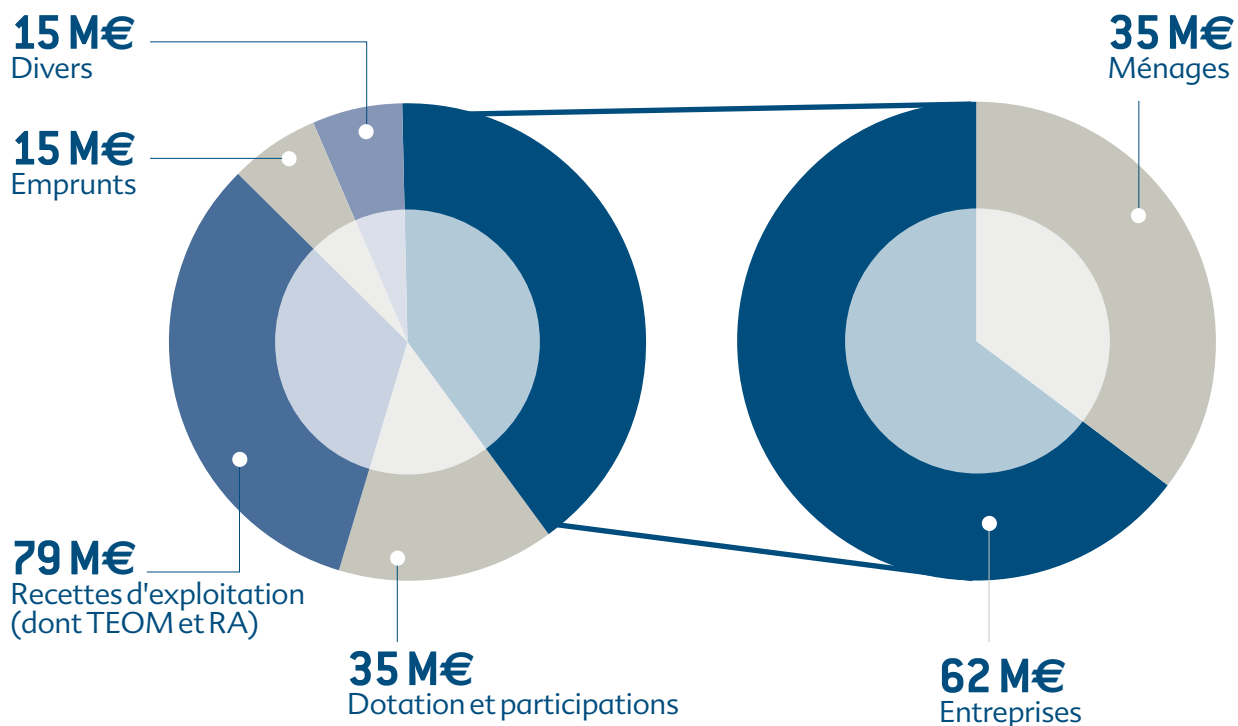
Deux zones de perception coexistent sur le territoire communautaire. Caudan, au vu de l'implantation de l'essentiel des processus d'élimination des déchets ménagers sur son territoire, constitue une zone de perception. L'autre zone est constituée des autres communes de Lorient agglomération. En 2020, le taux de TEOM y est de 9,54 %.

## Redevance assainissement

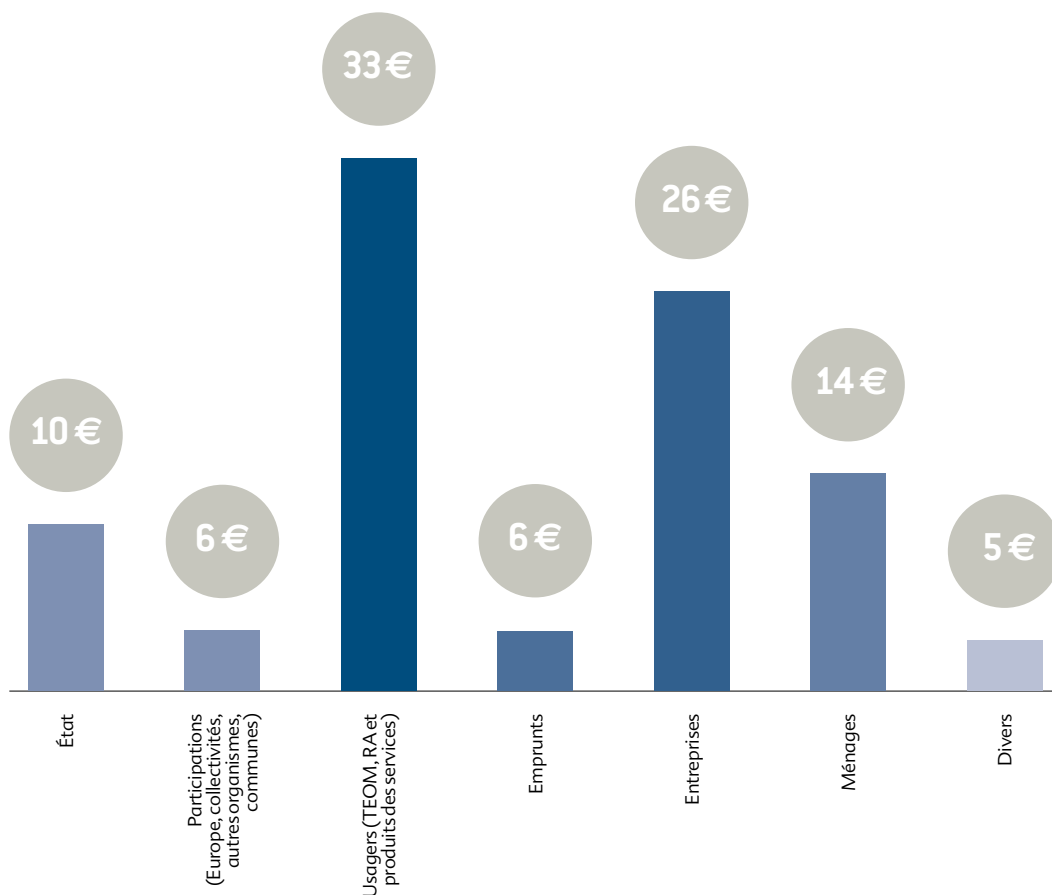
En 2020, le montant de redevance assainissement assise sur les consommations d'eau potable, s'est élevé à 14,6 millions d'euros.

1. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
2. Cotisation Foncière des Entreprises  
3. Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Les principales recettes en 2020 (268 M€ - tous budgets)

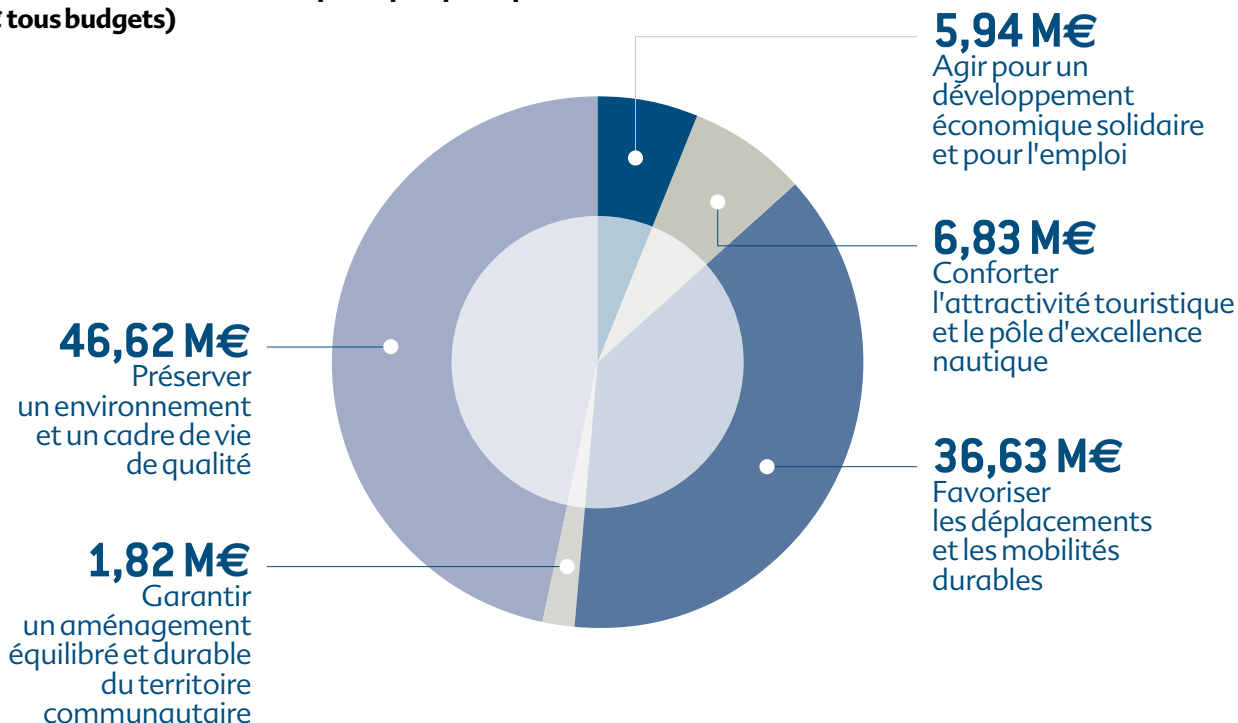


En 2020, pour 100 € de recettes, Lorient Agglomération a perçu :

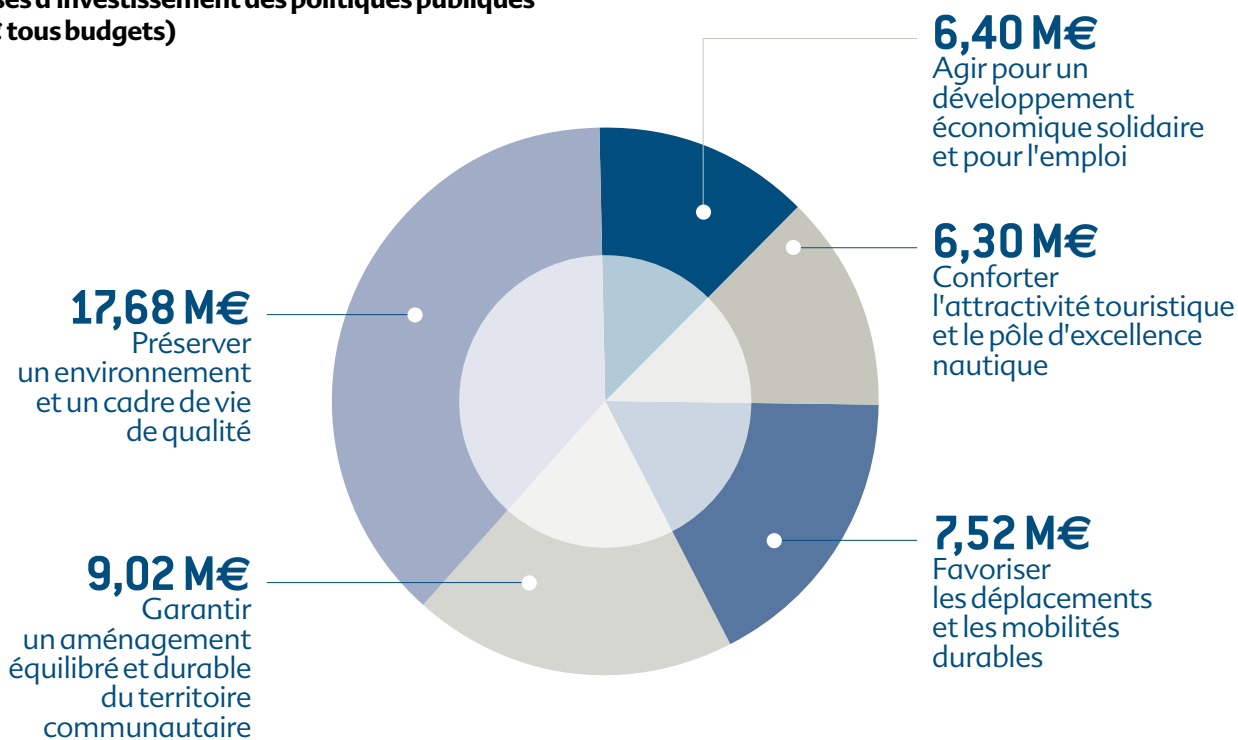


# Les dépenses

## Dépenses de fonctionnement des politiques publiques (98 M€ tous budgets)

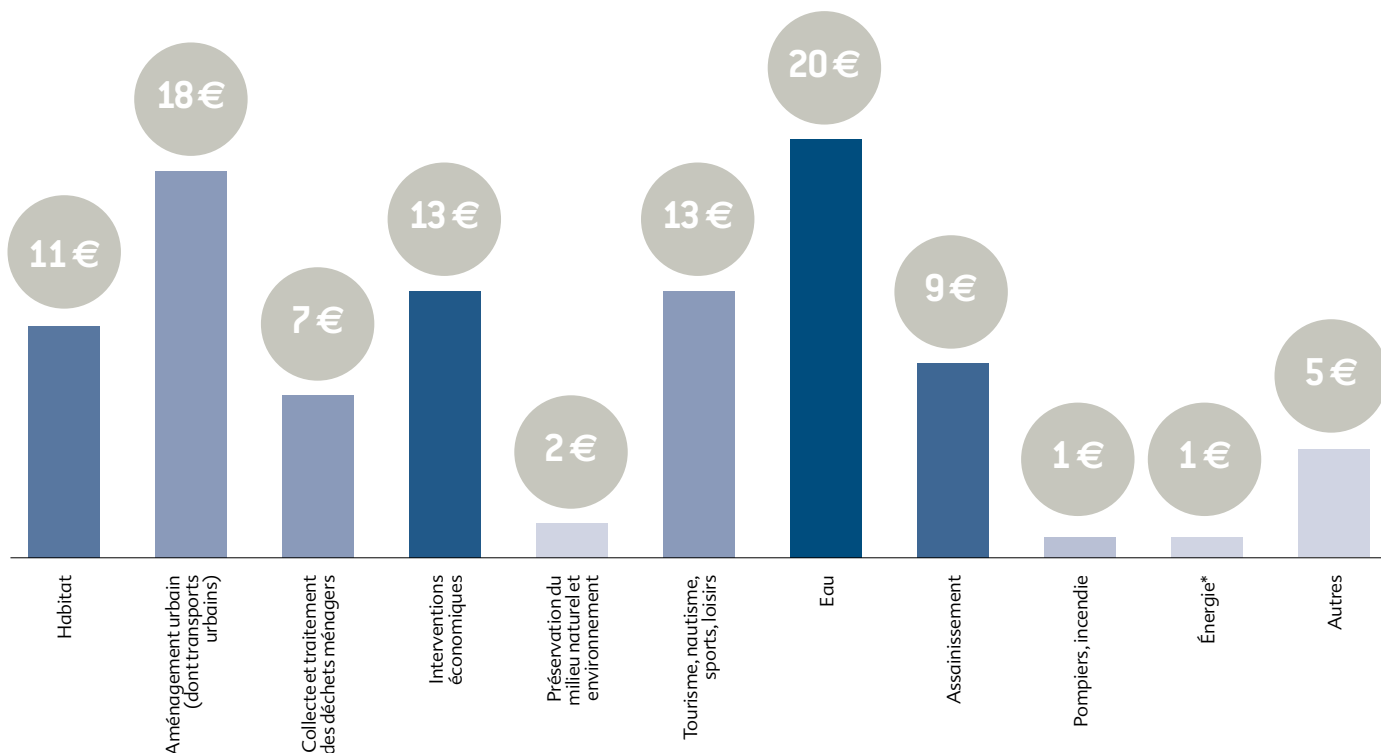


## Dépenses d'investissement des politiques publiques (47 M€ tous budgets)



Nota bene : Les dépenses de fonctionnement sont présentées par « grandes politiques publiques » ici intitulées « missions ». Cette présentation, facultative, adoptée par Lorient Agglomération, favorise la lecture des documents budgétaires. La mission 6 étant une mission de « moyens », non une mission « opérationnelle », ses dépenses de fonctionnement ne sont pas intégrées dans ces graphiques.

## Dépenses d'équipement 2020 (pour 100€) tous budgets



Nota : Les dépenses d'équipement relatives à l'administration générale qui concourt à la mise en œuvre des politiques publiques mentionnées dans le schéma ci-dessus sont réparties au prorata de ces dépenses.

\*Energie : Lorient Agglomération développe depuis 2019 une activité de production et de distribution d'énergie électrique et gazière. Cette activité est constitutive d'un service public industriel et commercial et a donné lieu, en 2019, à la création d'une régie à autonomie financière et d'un budget annexe à autonomie financière.

### Mission 6 : mobiliser les ressources au service des politiques publiques

La mission 6 regroupe l'ensemble des moyens supports de l'agglomération qui concourent à la réalisation des autres politiques publiques ainsi que l'ensemble des opérations comptables internes (119 M€ en dépenses de fonctionnement, 37 M€ en dépenses d'investissement et 121 M€ en recettes de fonctionnement, 72 M€ en recettes d'investissement).

En dépenses, on retrouve notamment les crédits liés aux ressources humaines (formation, action sociale, hygiène et sécurité, personnel) pour un montant de 32,9 M€ tous budgets confondus. C'est également dans cette mission que se trouvent les dépenses liées aux opérations financières (76,1 M€ pour le fonctionnement et 35,9 M€ côté investissement). Celles-ci se décomposent principalement

entre les flux financiers avec les communes membres (13,9 M€, ce sont les attributions de compensation et la dotation de solidarité communautaire), les autres reversements de fiscalité (9,2 M€ de FNGIR<sup>1</sup>), les opérations liées à la dette (27,2 M€ tous budgets confondus, 11,8 M€ au titre du budget principal, dont 10,7 M€ d'annuité) et aux écritures d'ordre (dotations aux amortissements pour 13,4 M€ au titre du budget principal, et 12,9 M€ d'écritures de stocks liées aux parcs d'activités économiques - pour les plus significatives).

Les recettes de la mission 06 sont majoritairement des recettes liées à la programmation financière et budgétaire. Les produits issus de la fiscalité directe atteignent 70,2 M€, ceux issus des dotations<sup>2</sup> 18,1 M€. Les opérations liées à l'emprunt s'élèvent à 17 M€, dont 7 M€ liés au budget principal. L'affectation du résultat reporté en section d'investissement (compte

1068) se monte à 11,8 M€ pour le budget principal. On retrouve aussi les attributions de compensation reçues des communes membres (2,7 M€), dont l'attribution de compensation d'investissement au titre du transfert de compétence « Eaux Pluviales » intervenu en 2018, et des écritures d'ordre notamment au titre des amortissements d'immobilisations du budget principal (13,4 M€) et les écritures du budget des parcs d'activités économiques à hauteur de 12,9 M€.

Les crédits liés à l'informatique (maintenance, acquisitions de logiciels...), à l'archivage, à l'entretien et à la gestion du patrimoine communautaire, à la communication (promotion du territoire partenariats avec les acteurs locaux...) sont également dans cette mission.

1. Fonds national de garantie individuelle des ressources  
2. Y compris le FCTVA

# La dette

## Financement des investissements

Les investissements 2020 ont été financés par emprunt à hauteur de 15 M €. Cet appel à l'emprunt est réparti comme suit en fonction des budgets :

- **Budget principal** : 5 M €
- **Budget transports** : 0,85 M €
- **Budget eau** : 2,735 M €
- **Budget ports de plaisance** : 4,85 M €
- **Budget des parcs d'activités économiques** : 0,9 M €
- **Budget assainissement collectif** : 0,435 M €
- **Budget ZAC quartier de la gare** : 0,230 M €

## Gestion de trésorerie

Pour gérer de façon optimale sa trésorerie, Lorient Agglomération a disposé en 2020 d'une ligne de trésorerie de 15 M € auprès de la Banque Postale, ainsi qu'une ligne de trésorerie de 3 M €

auprès de la Banque Postale, destinée au budget énergies, géré en régie à autonomie financière.

Sur la ligne de trésorerie, l'Agglomération a effectué 38 tirages pour un montant total de 69 400 000 € et 16 remboursements pour un montant similaire.

Sur la ligne de trésorerie destinée au budget énergies, l'Agglomération a effectué 1 tirage pour 390 000 € et 2 remboursements pour 1 590 000 € concernant la ligne de trésorerie de 2019.

## Annuité de dette 2019

L'annuité de dette long terme s'est élevée en 2020, tous budgets confondus, à 21,94 M €, dont 18,81 M € en capital et 3,13 M € en intérêts.

Dans le détail, l'annuité de la dette est de :

- **Budget principal** : annuité de 11,8 M € dont 10,1 M € en capital et 1,7 M € en intérêts
- **Budget transports** : annuité de 1,2 M € dont 1,1 M € en capital et 0,2 M € en intérêts

- **Budget eau** : annuité de 3,1 M € dont 2,7 M € en capital et 0,5 M € en intérêts

- **Budget ports de plaisance** : annuité de 2 M € dont 1,7 M € en capital et 0,2 M € en intérêts

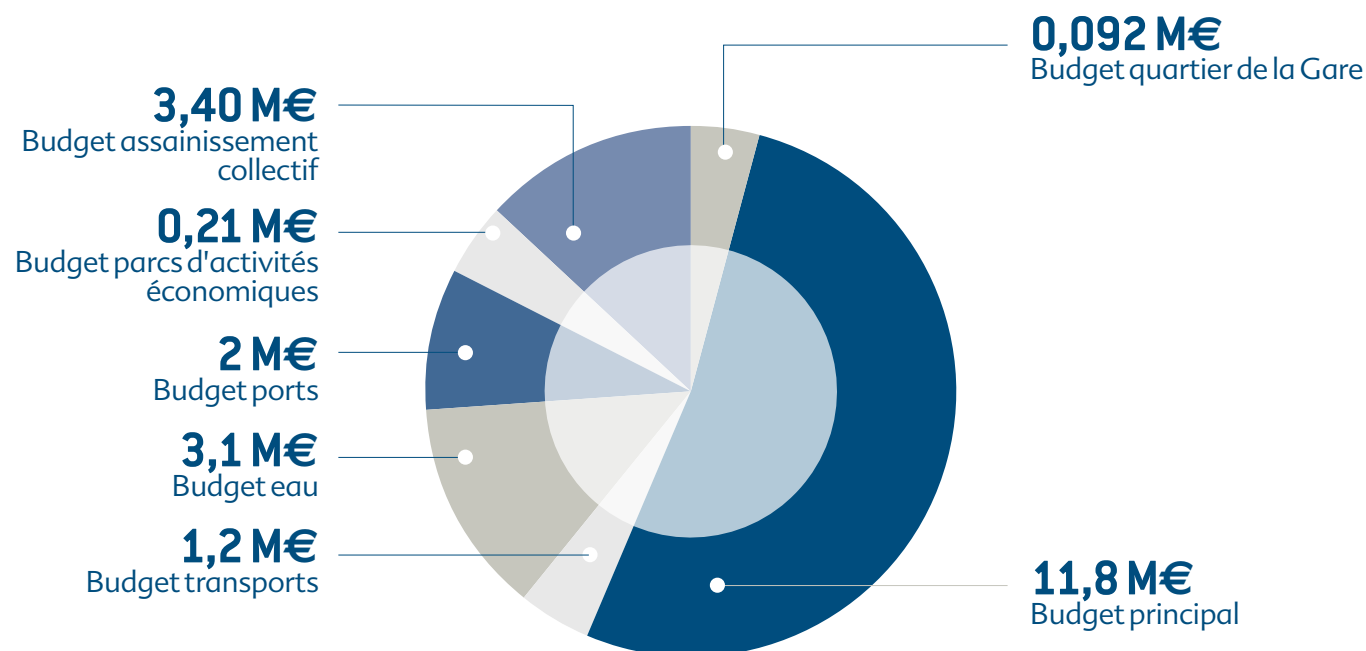
- **Budget des parcs d'activités économiques** : annuité de 0,21 M € dont 0,19 M € en capital et 0,03 M € en intérêts

- **Budget assainissement collectif** : annuité de 3,4 M € dont 2,9 M € en capital et 0,5 M € en intérêts

- **Budget ZAC du quartier de la gare** : annuité de 0,092 M € dont 0,08 M € en capital et 0,012 M € en intérêts

- **Budget énergie** : annuité de 0,069 M € dont 0,063 M € en capital et 0,006 M € en intérêt

## Annuité de dette 2020 par budget



### Encours de la dette

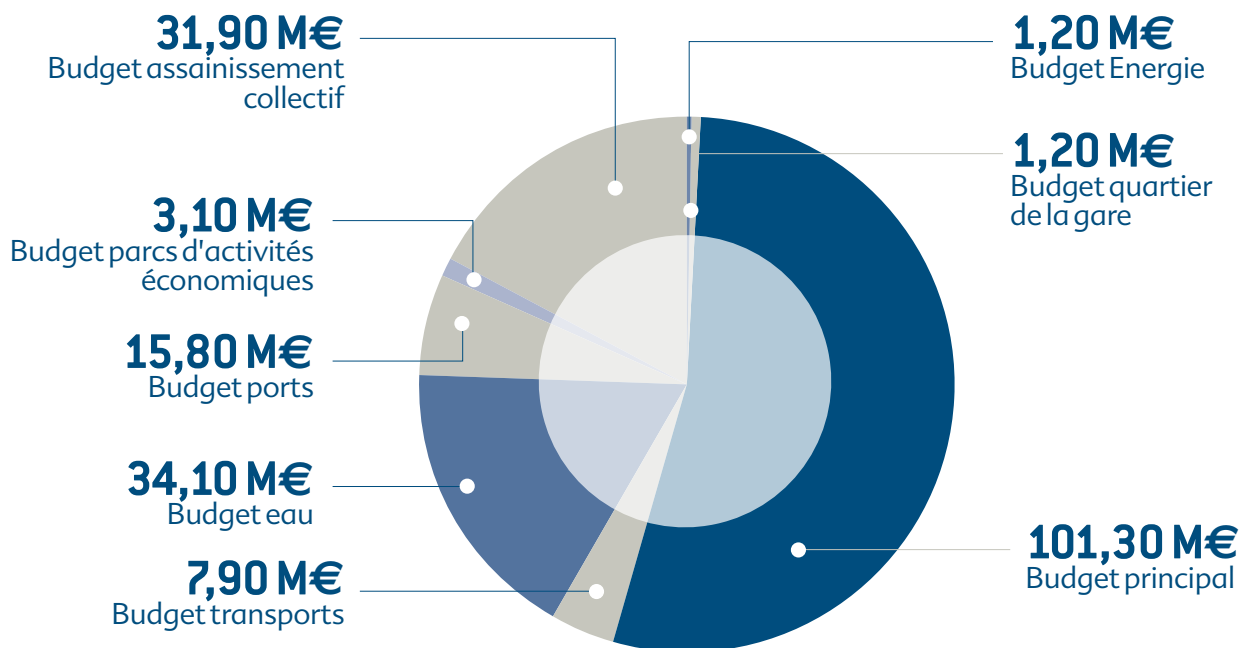
L'encours de dette global, c'est-à-dire le montant total de capital restant à rembourser au 31 décembre 2020 s'établit 196,5 M à se répartissant ainsi :

- **Budget principal:** 101,3 M€
- **Budget transports:** 7,9 M€
- **Budget eau:** 34,1 M€
- **Budget ports de plaisance:** 15,8 M€

- **Budget des parcs d'activités économiques:** 3,1 M€
- **Budget assainissement collectif:** 31,9 M€
- **Budget ZAC du quartier de la gare:** 1,2 M€
- **Budget énergies:** 1,2 M€

Au 31 décembre 2020, l'encours de dette est à 61% sur du taux fixe et 39% sur des taux variables. Cette répartition permet de sécuriser une partie de la dette tout en profitant des taux « histori-

quement » bas sur les marchés pour les contrats indexés à taux variables. La dette à taux fixe comprend quelques contrats positionnés sur des barrières mais ces emprunts ne présentent pas de risques majeurs en raison de barrières protectrices et à l'absence d'effet de levier pour la majorité des contrats. Ces dernières années, Lorient Agglomération a majoritairement emprunté à taux fixe.

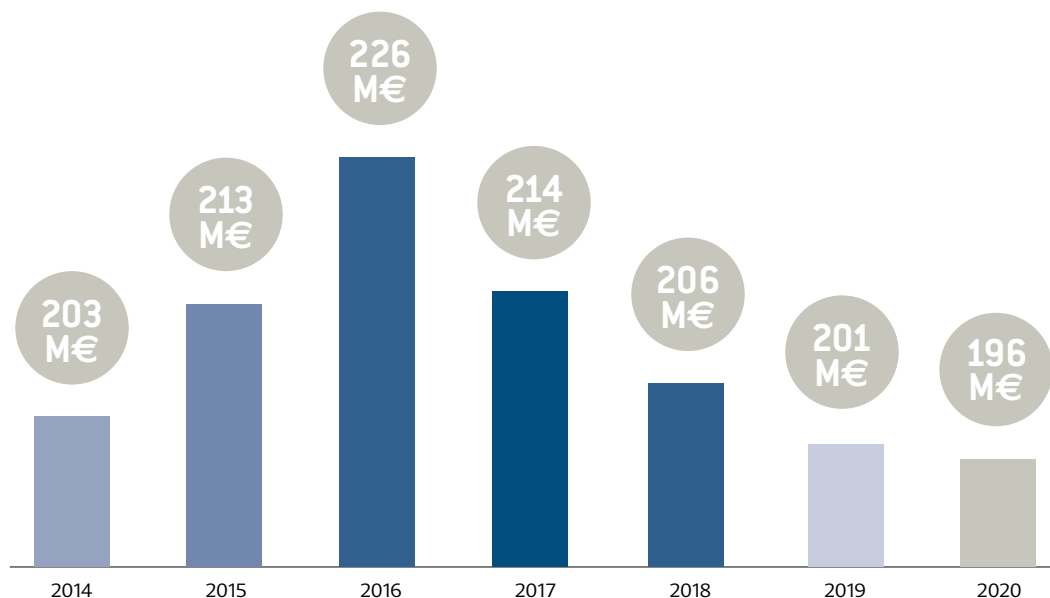


### Évolution de l'encours de dette globale en M€

Pour mémoire, au 1<sup>er</sup> janvier 2012 est intervenu le transfert des compétences eau et assainissement par les 19 communes membres de Cap l'Orient et par les syndicats intercommunaux ayant pré-

cedemment ces compétences. Le montant des emprunts transférés suite à ces prises de compétences s'établissait à 40 M€ dont 14 M€ pour le budget annexe de l'eau et 26 M€ pour le budget annexe de l'assainissement collectif. En outre, suite à la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2014 de Lorient Agglomération et de la Communauté de

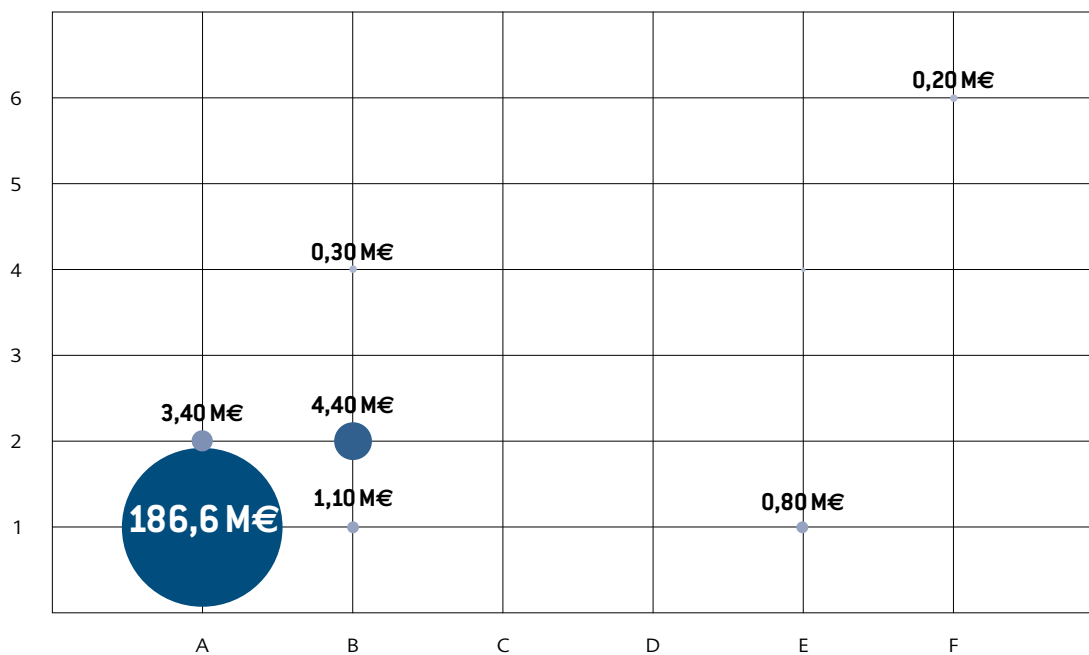
communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet, 6 M€ d'emprunts ont été transférés par cette dernière et 3 M€ ont été transférés par les communes membres de l'ancienne communauté de communes, soit un total de 9 M€ transférés à Lorient Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2014.





## Répartition de l'encours de dette selon la charte de Gissler

Selon les critères de la charte Gissler, près de 95 % de l'encours de dette de Lorient Agglomération est classé A1, catégorie présentant le niveau de risque le plus faible.



## Gestion active de la dette

Lorient Agglomération utilise un logiciel de gestion de la dette « Finance active », celui lui permet de saisir des opportunités (refinancement, mise

en concurrence, suivi des conditions financières) pour poursuivre sa logique de stratégie annuelle de gestion de dette.

En 2020, Lorient Agglomération a poursuivi sa logique de gestion active de la dette en empruntant toujours à des taux très bas.

# 6

## Les délégations de service public

- Gestion, exploitation du réseau de transport collectif urbain de Lorient Agglomération **83**
- Gestion, exploitation des équipements muséographiques de Lorient Agglomération **84**
- Gestion, exploitation et animation des équipements portuaires d'intérêt communautaire **86**
- Gestion, exploitation des équipements nautiques - promotion et développement des activités nautiques sur le territoire de Lorient Agglomération **87**
- Gestion, exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen à Larmor-Plage et des gîtes du Lain à Gestel **88**
- Gestion, exploitation et promotion du camping de La Fontaine à Larmor-Plage **88**
- Gestion, exploitation et animation des golfs de Val Quéven et de Plœmeur Océan **89**
- Gestion, exploitation et promotion de la patinoire du Scorff **90**
- Gestion, exploitation du parc des expositions de Lanester par l'organisation d'actions de promotion, de commercialisation et d'animation de manifestations commerciales, culturelles, sportives et/ou de loisirs **91**
- Gestion, exploitation des studios de répétition et promotion des musiques actuelles sur le territoire de Lorient Agglomération **92**

# Gestion, exploitation du réseau de transport collectif urbain de Lorient Agglomération

## Déléataire : RATP Dev

Un contrat de concession entre Lorient Agglomération et RATPDEV a été signé le 30 octobre 2017 pour la gestion du réseau de transports urbains de voyageurs CTRL. Il couvre la période 2018 – 2022.

RATPDEV a été retenu, sa proposition s'engageait sur les points suivants :

- Une ambition technique par le succès de la reprise et de l'exploitation du réseau ;
- Une implication au sein du territoire auprès de tous ses acteurs et habitants ;
- Une gouvernance rénovée et une parfaite transparence de gestion qui assure auprès de Lorient Agglomération une pleine visibilité et maîtrise financière.

### Les faits marquants de 2020

#### Gestion de la crise sanitaire

Les équipes de la CTRL ont été entièrement mobilisées pour s'adapter en permanence à la crise et aux décisions gouvernementales : mise en place des mesures sanitaires, actions de nettoyage et de désinfection, dispositifs de communication... L'adaptation du plan de transport a également été recomposée à de nombreuses reprises en fonction des différentes étapes de la crise sanitaire : confinement, déconfinement, re-confinement, couvre-feux, etc.

Dans ce contexte, les procédures de nettoyage et de désinfection des véhicules et des postes de conduite ont été renforcées. Tous les bus et les véhicules de services sont quotidiennement désinfectés à l'aide de produits virucides (inoffensifs pour les voyageurs) avant leur mise en circulation. Les procédures de nettoyage sont

également approfondies et la désinfection des bureaux et des locaux recevant du public est renforcée. Enfin, du gel hydroalcoolique est mis à disposition dans tous les espaces de bureaux.

À ces dispositifs sanitaires s'ajoutent des procédures visant à renouveler l'air plus fréquemment en augmentant la fréquence d'ouverture des portes et des vitres en fin de ligne, mais aussi faciliter les achats de titres sans contact à l'aide de l'applications Tixipass, mise en place en juin 2020. Le réseau a également déployé d'importants dispositifs de communication : panneaux d'information dans les véhicules et en station, annonces sonores, annonces visuelles...

Les perspectives de retour à la normal, notamment en matière de fréquentation du réseau, sont

incertaines, notamment du fait de l'instauration de nouvelles pratiques amenées par la crise (développement du télétravail, report modal sur le vélo en centre urbain ou sur la voiture pour les trajets plus longs, crainte de prendre les transports publics malgré les mesures sanitaires en place, développement du e-commerce/ télé-médecine/ e-administration ; absence ou diminution des fréquentations touristiques).

La baisse importante de la fréquentation s'est traduite par une baisse des recettes commerciales issues de la vente des titres de transport (de l'ordre de 1,872k€), en partie compensée par les économies de charge réalisées par le délégataire (de l'ordre de 1,5k€) durant les périodes de réduction d'offre.

#### Actions évènementielles 2020

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, la gratuité a été proposée aux voyageurs sur tout le réseau CTRL bus et bateaux. Parallèlement, la CTRL a organisé un jeu pour ses abonnés avec des dotations d'une valeur globale de 5 000 € (deux vélos à assistance électriques, trottinettes électriques, sacs à dos et montres connectées). Ce concours a rassemblé près de 1 000 joueurs. Les 5, 12 et 19 décembre 2020, pour inciter le grand public à voyager dans le bus au moment des achats des fêtes de Noël, la vente des titres journée était proposée à 2,50 € au lieu de 4,50 €. À cette occasion, 1 298 tickets journées ont été vendus (-46 % par rapport à 2019).

Consultez le bilan 2020 de la compétence transports et déplacements > P. 47 à 50



H. COHONNER

Données globales	2019	2020
Bateaux mis à disposition	5	6
Bus mis à disposition	102	102
Voyages totaux en milliers	20 260	17 025
Voyages par habitant	97	81
Nombre de téléchargement de l'appli mobile	9 129	8 545
Taux de ponctualité du réseau	86,9 %	85,9 %
Taux de fraude apparent	2,99 %	4,48 %
Recettes en K€	6 495	4 623
<i>Dont vente de titre</i>	6 286	4 431
<i>Dont autres</i>	209	192

# Gestion, exploitation des équipements muséographiques de Lorient Agglomération

## Délégataire: Sellor muséo



Consultez  
le bilan 2020  
de la compétence  
tourisme et loisirs  
> P. 34 à 36

En cohérence avec ses objectifs de développement touristique et pédagogique et son choix d'orientation stratégique « Mer-Rade-Vallée », Lorient Agglomération a élaboré un ambitieux programme qui s'est concrétisé par l'ouverture au public d'espaces découverte :

- le Haras national d'Hennebont, espace de découverte du cheval en Bretagne,
- la Cité de la Voile Éric Tabarly à Lorient La Base,
- le sous-marin « Flore » à La Base.

## Zoom

### L'espace événementiel du blockhaus K2

La Sellor s'est associée à la Segepex pour la gestion de prestations événementielles dans le nouvel espace situé dans le blockhaus K2, au niveau de Hydrophone. Le contrat a démarré au printemps 2020 mais le contexte sanitaire en a retardé la commercialisation. Le nouveau confinement de mi-octobre et l'impossibilité d'organiser des événements ont mis un coup d'arrêt aux prestations.

Le projet de la Sellor dans le cadre de la DSP 2018-2022 est ambitieux et propose à Lorient Agglomération une vision touristique et culturelle du territoire, articulée autour du développement d'un axe Lorient la Base-Haras National d'Hennebont. La Sellor souhaite asseoir ces deux sites comme des destinations touristiques à part entière au service de l'attractivité du territoire. Ces missions participent à une dynamique large générant des retombées directes et indirectes sur le territoire et contribuant, à leur niveau, au développement économique, touristique et culturel du Pays de Lorient.

Compte tenu de la crise sanitaire, les équipements muséographiques gérés par la Sellor ont été fermés au public durant 16 semaines de l'année (du 17 mars au 2 juin puis du 29 octobre au 31 décembre).

### Les faits marquants de 2020

#### Haras national d'Hennebont

La programmation artistique du Haras s'est trouvée fortement impactée par les fermetures sanitaires. Environ 70 représentations ont dû être annulées ainsi que des résidences d'artistes. Toutefois, le Haras assoit toujours plus son positionnement comme scène équestre et comme entité culturelle du territoire en intégrant notamment le réseau GPS (Grandes et petites salles) qui organise des échanges informels entre les acteurs culturels locaux. Des partenariats ont pu être conduits avec le Théâtre de Lorient pour l'accueil d'une forme déambulatoire décalée à Lorient la Base. À noter également que le Haras est identifié comme un lieu de création et est accompagné en ce sens par la Région Bretagne via un soutien aux compagnies bretonnes accueillies.

Données globales	Haras	Sous-Marin Flore	Cité de la voile	Total réseau
2019	38 554	77 808	101 215	217 577
2020	14 249	48 692	65 247	128 188
Évolution 2019/2020	-63,04 %	-37,42 %	-35,54 %	-41,08 %

Parallèlement, le travail s'est poursuivi avec les services de Lorient Agglomération en vue des travaux de rénovation du parcours de visite et de l'adaptation du programme de la structure équestre en vue du lancement d'un nouveau concours d'architecte début 2021.

Le Haras comptabilise ainsi seulement 14 249 visiteurs-spectateurs en 2020. Durant la saison estivale, pour respecter les normes sanitaires et la diminution de jauge sous le chapiteau, le Haras a adapté sa programmation des Cavalcades estivales en proposant deux spectacles de 30 minutes et non un seul au cœur de l'après-midi comme les années passées. Cette adaptation a permis d'effectuer une saison très satisfaisante (+6%). Cependant, l'annulation du spectacle de Noël a fortement impacté la fréquentation globale du Haras à la baisse tant au niveau des individuels, que des groupes.

### Cité de la Voile **Éric Tabarly**

La réouverture post-confinement du site le 2 juin a permis de limiter les impacts sur la fréquentation de l'équipement. La saison estivale a été dense malgré l'absence d'exposition temporaire dans l'Annexe. Ainsi plus de 35 000 visiteurs ont fréquenté l'équipement entre juillet et août. En revanche, les visites et ateliers pédagogiques ont nettement reculé en 2020 (-69%), ainsi que la fréquentation des groupes adultes (-73%) et le tourisme d'affaires (-60% de chiffres d'affaires).

Quelques événements ont pu être maintenus entre juin et octobre, notamment : les 10 ans de Lorient Grand Large, le Défi Azimut, les

Aventuriers de la Mer. En partenariat avec le Théâtre de Lorient, la Cité de la Voile a également accueilli la compagnie Baro d'Evel pour une déambulation artistique sur La Base suivie par plus de 500 personnes.

### **Sous-marin Flore et son musée**

L'année 2020 devait être marquée par la célébration des 10 ans de l'ouverture de la Flore et son Musée au public. Un « festival » impliquant de nombreux acteurs de Lorient la Base avait été imaginé pour l'occasion pour offrir une belle fête populaire. Un temps institutionnel a tout

de même été maintenu pour marquer cet anniversaire et souligner le succès de fréquentation de ce site.

La fréquentation du musée a connu une baisse de 37% en 2020, malgré des chiffres stables sur la période estivale (28 000 visiteurs sur les 2 mois).

À noter que La Sellor et le Mesmat ont alerté sur la dégradation de certains éléments de structure du sous-marin du fait de la corrosion. Une expertise a été réalisée et transmise aux services de Lorient Agglomération pour qu'une solution soit apportée. ●

## Zoom

### Lancement du projet « Cité des Moussaillons »

**Nouvel espace de visite, la « Cité des moussaillons » s'installera en juin 2023 au rez-de-chaussée de la Cité de la Voile. Il sera dédié aux jeunes enfants de 3 à 12 ans pour leur permettre de plonger au cœur d'un chantier de construction d'un grand voilier en éveillant leur curiosité et leur ingéniosité.**

**L'espace sera théâtralisé par une grande coque blanche, prête à s'extraire de son aire de carénage et entourée d'échafaudages, de containers maritimes réinterprétés, de ponts de singe, de filets et de toboggans pour les parcours de motricité. Le décor introduira une atmosphère sereine, apaisée, avec des jeux de lumière et des sonorités marines pour conduire le visiteur vers l'embarquement, l'appel au large et le rêve. Le voilier sera conçu comme un objet hybride, volontairement intemporel, afin de parler à une diversité de publics et laisser cours à l'imaginaire de chacun : certains se rêveront pirates, d'autres navigateurs des temps modernes !**



## Destination « Lorient La Base »

Malgré les fermetures du printemps puis de l'automne, le public est resté présent à Lorient La Base pour profiter des offres touristiques, des événements ainsi que des animations à terre et sur l'eau. Le tourisme de proximité des individuels a permis de réaliser une bonne saison en juillet et août. La nouvelle tyrolienne, venue compléter l'offre de plein air, a connu un succès immédiat (7 500 descentes entre juin et octobre). Par ailleurs, La billetterie en ligne sur logiciel Secutix a très bien fonctionné permettant ainsi de répondre aux nouvelles attentes du public. Ainsi, sur la période de juin à mi-octobre, plus de 263 000 € de chiffre d'affaires ont été réalisés via le « ticketshop » pour les sites de la Cité de la Voile Éric Tabarly et le sous-marin Flore et son musée, soit plus de 30 000 billets vendus par ce canal.



# Gestion, exploitation et animation des équipements portuaires d'intérêt communautaire

## Délégataire: Sellor ports

Consultez  
le bilan 2020  
de la compétence  
tourisme et loisirs  
> P. 34 à 36



**F**in 2016, un contrat de gestion, d'exploitation, d'animation et de promotion des installations portuaires d'intérêt communautaire a été signé entre Lorient Agglomération et la Sellor. Ce contrat, d'une durée de 8 ans (du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2024) a pour objet de développer les activités correspondant à l'utilisation des biens d'exploitation mis à disposition du délégataire. Il s'agit également de promouvoir les activités de plaisance, liées à la course au large et plus largement au nautisme sur le territoire, par une pratique commerciale active en créant les synergies et les complémentarités nécessaires, dans un souci de cohérence, de rationalisation et d'efficacité.

Ce contrat a mis en avant les nouvelles pratiques des plaisanciers avec le passage à une nouvelle génération « überisée ». Ce phénomène est accentué avec l'arrivée de la ligne grande vitesse à Lorient et la fréquentation de nouvelles clientèles urbaines. Le délégataire doit donc mener un travail important d'évolution des services proposés et rendus : animation du réseau des plaisanciers, proposition de services de conciergerie, etc.

### Les faits marquants de 2020

#### De nouveaux projets malgré la crise

La crise COVID-19 a entraîné l'interdiction de navigation et la fermeture des accès aux ports durant deux mois. Les événements dans les ports ont également été annulés. Pour autant, la saison estivale a généré une forte activité, notamment pour le Breizh Boat Club, lancé par la Sellor en 2017. Ce service clé en main permet de naviguer sans contraintes grâce à un abonnement annuel donnant accès à une flotte de bateaux récents, constituée de bateaux à moteur et d'un voilier. Situé sur le port du Kernével à Larmor-Plage, le Breizh Boat Club offre ainsi un accès rapide et facile à la mer. Il a réuni près de 80 clients en 2020. La Sellor a également développé, réseau de ports partenaires au travers de l'« Atlantic Boat Club ». Par ailleurs, pour s'adapter aux demandes de la clientèle, la Sellor a procédé à la dématérialisation des envois des contrats.

#### Autres projets

Lorient Agglomération réalise chaque année de nombreux investissements afin de maintenir la qualité de ses équipements, mais également

## Zoom

### Les ports en quelques chiffres

- 10 217 nuitées d'escale en 2020
- 2 300 places sur 6 sites,
- 2 100 inscriptions sur liste d'attente,
- 73 % des clients annuels résident sur les communes de Lorient Agglomération

d'améliorer l'offre de services aux plaisanciers. Ainsi, en 2020, les projets suivants ont été menés : finalisation de l'extension du port de Lorient La Base, réflexion sur le réaménagement du parc de stationnement de Kernevel et la réhabilitation du môle de Port Louis.

Le projet de réalisation d'une nouvelle capitainerie à Lorient la Base ainsi que le lancement d'un concours pour la réalisation du bâtiment course au large du même port ont quant à eux pris du retard du fait de la crise Covid.

Enfin, les opérations de dragage dans les ports de Kernével et Lorient La Base ont été lancées en 2020. ●

# Gestion, exploitation des équipements nautiques - promotion et développement des activités nautiques sur le territoire de Lorient Agglomération

## Délégataire: Sellor nautisme

Le contrat de délégation de service public des activités et équipements nautiques de Lorient Agglomération a été renouvelé le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Dans ce cadre, Lorient Agglomération met à la disposition du délégataire, qui en assume la responsabilité, l'ensemble des biens nécessaires à l'exploitation et notamment :

- deux centres nautiques à Larmor-Plage (centre nautique de Kerguelen et bâtiment pôle compétition dans le parc océanique) et à Port Louis (au port de plaisance de la Pointe - Anse du Driasker);
- quatre bases nautiques estivales de Guidel Plages, du Fort Bloqué à Ploëmeur, de Gâvres et de l'île de Groix;
- un spot « char à voile » sur l'esplanade de Lorient La Base et d'embarquement pour les activités nautiques;
- un parc d'eau vive implanté sur l'île de Locastel sur les rives du Blavet à Inzinzac-Lochrist com-

plété par un local à kayaks;

- un parc de matériel nautique (207 bateaux à voile, 96 planches à voile, 406 kayaks, 3 bateaux de plongée et 28 bateaux de sécurité).

### Les faits marquants de 2020

#### Gestion de la crise COVID-19

La crise liée au COVID-19 a fortement impacté les activités nautiques du fait de l'interdiction de navigation et des confinements entraînant un arrêt brusque de l'activité au printemps puis à l'automne. De ce fait l'activité groupes a été quasiment à l'arrêt pour l'ensemble des clientèles avec des reports et des annulations de séjours et d'activités.

L'organisation de la saison a dû être repensée avec le lancement de nouvelles formules de

façon à permettre de respecter des jauges plus restreintes, en conformité avec les recommandations sanitaires.

Les événements nautiques (Jour de Fête et 24 heures kayak) ont quant à eux été annulés.

#### Autres faits marquants

Un nouveau catamaran à foil « Befoil 16 » a été mis en exploitation en 2020. L'activité d'accompagnement au permis bateau a été développée, en lien avec le réseau « Breizh Boat Club ». Les équipes de la Sellor ont par ailleurs été mobilisées sur des missions d'expertise relatives au tourisme et au nautisme.

Enfin, une nouvelle activité « piscine » a été mise en place à Kerguelen Sports Ocean pour renforcer la multi-activité proposée sur le site, notamment en attirant les publics les plus jeunes. ●

Consultez  
le bilan 2020  
de la compétence  
tourisme et loisirs  
> P. 34 à 36



# Gestion, exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen à Larmor-Plage et des gîtes du Lain à Gestel

## Gestion, exploitation et promotion du camping de La Fontaine à Larmor-Plage

### Délégataire: Sellor hébergement

Lorient Agglomération a confié à la Sellor la gestion et l'exploitation de la résidence de loisirs de Kerguelen (38 chambres et 134 lits) implantée à proximité de Kerguelen Sports Ocean à Larmor-Plage ; ainsi que des gîtes du Lain à Gestel, constituées de deux longères traditionnelles comprenant 3 gîtes de 4 places et un gîte de 8 places.

Ces hébergements ont été confiés en gestion à la Sellor dans le cadre d'un contrat renouvelé le 1<sup>er</sup> juin 2014 pour une durée de 6 ans jusqu'au

31 décembre 2020. Ce contrat a été prolongé jusqu'en décembre 2022 afin de concorder avec celui des activités nautiques du fait du contexte sanitaire.

#### Les faits marquants de 2020

La crise liée au COVID-19 a fortement impacté l'activité de la résidence. Le confinement ayant notamment entraîné un arrêt brusque de l'activité au printemps. De ce fait, de nombreux groupes

ont annulé ou reporté leur séjour à la résidence. Le Kerguelen Café a cependant poursuivi son développement en proposant une nouvelle carte avec une restauration locavore répondant à la demande des clients. La nouvelle terrasse avec le container a également été plébiscitée du public durant la période estivale. ●

Consultez  
le bilan 2020  
de la compétence  
tourisme et loisirs  
> P. 34 à 36





# Gestion, exploitation et animation des golfs de Val Quéven et de Plœmeur Océan

## Délégataire: Blue green



Consultez  
le bilan 2020  
de la compétence  
tourisme et loisirs  
> P. 34 à 36

ment des personnes en fin de journée pour une remise des prix.

### Travaux et aménagements

Tout au long de l'année et selon les saisons, le délégataire est amené à effectuer des travaux et aménagements sur les parcours de golf. Des enquêtes sont ainsi menées auprès des joueurs pour évaluer les besoins. Ainsi en 2020, le Club-House de Quéven a été réhabilité. Les travaux ont débuté par le désamiantage des zones incriminées puis par des travaux de démolitions. La réception des travaux devrait se faire en fin d'année 2021. Par ailleurs, un parking annexe a été réalisé par Lorient Agglomération sur le golf de Val-Quéven de façon à accueillir la clientèle durant les travaux.

### Fréquentation des deux golfs

Les deux équipements génèrent plus de 40 000 entrées sur les parcours. La vente des abonnements représente près de 60 % du chiffre d'affaires. 486 abonnements annuels ont ainsi été vendus en 2020 sur le golf de Plœmeur et 497 sur le golf de Quéven.

Pour maintenir ce taux d'abonnement et assurer le renouvellement de la clientèle, de nouveaux golfeurs sont recrutés et formés grâce au produit "Passeport All Inclusive". Celui-ci permet de découvrir le golf en suivant un apprentissage de 12 mois à l'occasion duquel il disposera d'un accès libre à l'ensemble des installations (au même titre qu'un abonné) ainsi qu'à son propre matériel

Les initiations gratuites organisées pour promouvoir ce produit, ont permis de faire découvrir les golfs et leurs installations à plus de 500 personnes. 70 débutants ont été recrutés à ces occasions sur Quéven et 109 sur Plœmeur. ●

Les golfs de Val-Quéven et de Plœmeur-Océan ont été ouverts au public en 1990.

La gestion de ces équipements a été confiée à Formule Golf, devenue Blue Green, en janvier 1990 pour Val-Quéven et en janvier 1996 pour Plœmeur-Océan.

Cette gestion a de nouveau été confiée au même opérateur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour les 10 prochaines années. L'activité principale du délégataire consiste à favoriser la pratique ainsi que l'initiation au golf pour le plus grand nombre, aussi bien pour les habitants de l'agglomération de Lorient que pour les personnes de passage sur le territoire.

À cette fin, Blue Green a conclu une convention avec les deux associations sportives des clubs (type loi 1901) qui ont pour mission d'animer et de développer les compétitions de golf sur les deux structures. Elles organisent environ une soixantaine d'épreuves par an et permettent à plus de cinq mille compétiteurs par golf de se mesurer au travers de ces épreuves. Le délégataire est propriétaire du fonds de commerce du restaurant du golf de Quéven. Au golf de Plœmeur, l'exploitation du restaurant

est indépendante de Blue Green. Chaque site dispose d'une exploitation propre quant à son nombre de collaborateurs, ses achats, son matériel et ses produits pour son fonctionnement. Pour autant, il existe des mutualisations du matériel d'entretien ainsi que des collaborateurs lorsque cela est nécessaire, lors d'opérations ponctuelles.

### Les faits marquants de 2020

#### Gestion de la crise sanitaire

La saison 2020 a été largement impactée par les dispositions mises en place pour lutter contre la pandémie. Les deux sites ont fait l'objet de fermetures au public lors des deux confinements (57 jours au printemps et 30 jours en novembre). L'entretien des pelouses a cependant dû être maintenu de façon à garantir une réouverture rapide lors des déconfinements.

L'activité des associations sportives de Quéven et de Plœmeur a été fortement ralentie sur la saison 2020. Très peu d'épreuves d'animations ou de compétitions se sont déroulées du fait des couvre-feux qui n'ont pas permis le regroupe-

Quéven,  
reconnu 1<sup>er</sup> golf  
sportif au  
niveau national

# Gestion, exploitation et promotion de la patinoire du Scorff

Délégataire: UCPA



Consultez  
le bilan 2020  
de la compétence  
tourisme et loisirs  
> P. 34 à 36

**2020** est la quatrième année de la délégation de service public entre Lorient Agglomération et l'UCPA (valable jusqu'en janvier 2022). L'UCPA a présenté un projet de DSP qui se concentre sur 4 axes :

- faire rayonner l'équipement grâce à une dynamique en termes de produits, de programmation d'activités, d'amplitudes d'accès, permettant à la patinoire de s'inscrire davantage et définitivement comme un équipement local au service des usagers.
- exploiter la patinoire en bénéficiant du savoir-faire de l'association qui gère les plus gros complexes sur le territoire national ;
- organiser de grands événements et accompagner les clubs usagers de la patinoire dans le développement de leurs projets sportifs ;
- instaurer un management local de la patinoire

et de développer des synergies et des innovations.

Du fait des mesures mises en place pour endiguer la pandémie COVID-19, la patinoire a été fermée aux publics complètement durant les confinements et partiellement à d'autres moments de l'année.\*

## Les faits marquants de l'année 2020

### Fréquentation 2020

18926 usagers « publics » ont fréquenté la patinoire en 2020 (-38 % par rapport à 2019). Le chiffre d'affaire accuse une perte de 128K

sur la partie « effectif publics » soit une diminution de 32 % par rapport à 2019.

Concernant les scolaires, 6299 élèves ont fréquenté la patinoire (5829 venant de Lorient Agglomération, 470 extérieurs au territoire.

Concernant les centres de loisirs, 1159 enfants de Lorient Agglomération se sont déplacés en 2020 (1552 en 2019) et 981 enfants extérieurs au territoire communautaire (1881 en 2019).

Par ailleurs, l'école de glace a réuni 175 adhérents (+46 % par rapport à 2019) et les clubs (hockey et patinage artistique) ont réservé 13h30 de créneaux hebdomadaires à la patinoire. ●

Près de 19 000 usagers  
ont fréquenté  
la patinoire en 2020

# Gestion, exploitation du parc des expositions de Lorient par l'organisation d'actions de promotion, de commercialisation et d'animation de manifestations commerciales, culturelles, sportives et/ou de loisirs

## Déléataire: Segepex

L'exercice 2019 constitue la 5<sup>e</sup> année de la délégation de service public conclue entre Lorient Agglomération et la Segepex et valable jusqu'en décembre 2021. En raison des incertitudes liées à la crise Covid, un avenant a allongé la DSP d'un an jusqu'au 31 décembre 2022.

Le Parc des Expositions dispose d'espaces permettant d'accueillir tous types d'événements: congrès, séminaires, assemblées générales, réunions, salons, soirées, spectacles, forums, expositions, conventions... Avec ces espaces pouvant accueillir de 5 000 à 15 000 personnes et grâce à la qualité de ses prestations techniques, cet équipement est une référence pour de nombreux organisateurs d'événements. Sa situation proche des voies d'accès et son parking de 750 places favorisent la logistique des participants et contribuent à valoriser le pays de Lorient et des activités économiques connexes du secteur (restauration, hôtellerie, commerces divers, transports...).

### Les faits marquants de l'année 2020

#### Gestion de la crise sanitaire

La majorité des événements programmés en 2020 ont été annulés ou reportés sur le second semestre 2021 ou les saisons 2022/2023. Ainsi sur les 45 manifestations prévues en 2020 (hors location de salle de réunion, estimées à une dizaine par an et montages techniques en dehors du Parc des expositions, soit une quinzaine d'opérations), seules 11 ont réellement pu se tenir sur les périodes d'ouverture possibles. De nouveaux projets continuent cependant à voir le jour, en attente de faisabilité.

#### Événements accueillis en 2020

Malgré les annulations ou reports, quelques événements se sont tenus en 2020, parmi lesquels:

- Le Congrès national de l'association des cuisiniers des établissements hospitaliers de France (ACEHF), qui a réuni 1 500 congressistes et exposants nationaux sur 2 à 3 jours;

- les vœux Grand Ouest d'Enedis se sont tenus sur 2 sessions journalières et ont réuni 700 collaborateurs qui ont pu profiter d'une orchestration événementielle optimale (stands, son, lumière, vidéo, scène à 360°, restauration, etc.).

#### Travaux entrepris en 2020

L'équipe de la Segepex a procédé à l'entretien annuel des haies ainsi qu'à celui du matériel et des véhicules.

Par ailleurs, Lorient Agglomération a mis en œuvre quelques travaux comme le changement des sols et de la peinture dans les loges. Au niveau des halls 1 et 2, les deux grands portes ont été remplacées ainsi que la porte d'accès entre le hall 1 et 4. Dans le hall 2, les translucides de l'accès des entrées ont été changés. Enfin, les peintures des bardages de l'entrée ont été réalisées en 2020. ●



Consultez  
le bilan 2020  
de la compétence  
tourisme et loisirs  
> P. 34 à 36

# Gestion, exploitation des studios de répétition et promotion des musiques actuelles sur le territoire de Lorient Agglomération

## Déléataire : Association « Musiques d'aujourd'hui au Pays de Lorient » (MAPL)

L'association MAPL mène un projet artistique et culturel qui s'adresse à une grande diversité de publics et d'artistes à travers une action territoriale conséquente, dans l'agglomération lorientaise, ainsi qu'au niveau départemental et régional. Des axes forts structurent aujourd'hui le projet de MAPL : accompagnement des musiciens amateurs, soutien aux artistes professionnels, diffusion de concerts, irrigation territoriale, action culturelle et éducation artistique. Agissant dans le cadre d'une convention de délégation de service public (2017-2022) de Lorient Agglomération, MAPL peut également compter sur le soutien de la Ville de Lorient, du Département du Morbihan, de la Région Bretagne et de l'État (ministère de la culture).

### Les faits marquants de l'année 2020

#### Gestion de la crise COVID-19

L'activité de l'équipe de MAPL a largement été impactée par la crise sanitaire. Sur la partie diffusion, le public n'a pu être accueilli que sur 4 mois de l'année en janvier, février, septembre et octobre 2020. Les studios de répétition n'ont quant à eux rouverts qu'à compter du mois de juin.

## Zoom

### Première édition de « Dehors »

Ce nouvel événement est consacré aux musiques électroniques, ses cultures et pratiques. Il a permis de réunir artistes et public dans des lieux symboliques, insolites et patrimoniaux et dans des configurations inédites.

À cette occasion, la création sonore réalisée lors d'ateliers réalisés à Hydrophone en présence de musiciens amateurs et du groupe NovaMateria a été présentée au public enthousiaste. Au total, 11 groupes et artistes locaux ont été accueillis au sein de 4 lieux de Lorient Agglomération en plein air et ont réunis plus de 750 spectateurs.

#### Programmation

Qu'ils soient d'envergure locale, régionale, nationale ou internationale les différents artistes ont rassemblé autour des deux scènes d'Hydrophone, un public mêlant initiés et novices, curieux de découvrir les têtes d'affiches de demain.

De nombreux artistes se sont ainsi succédés en 2020, avec une programmation musicale très éclectique mêlant indie rock et garage (Psychotics Monks, Miet, Trainfantôme, Teenage Bed), électronique (Ojun), pop et chanson française (Bertrand Belin, Maxxens), rap (Reynz), métal (Hypnose, After the End), musiques néo traditionnelle (Muga) ou jeune public (Yo).

De nouveaux artistes de l'Agglomération de Lorient ont également été accompagnés dans leur processus de création, en leur offrant la possibilité de jouer sur la scène d'Hydrophone (premières parties, afterwork des studios).

13 événements ont ainsi été programmés en 2020 (6 événements gratuits, 6 concerts payants et 1 événement privé) et 2 800 spectateurs ont été réunis à ces occasions, dont 1 700 billets payants. Plus de 1 000 personnes ont été accueillies lors des événements gratuits, dont plus de 750 pour l'évènement « Dehors » (week-end itinérant en plein air), soit l'équiva-

lent de 20 % de la fréquentation de 2019 mais en seulement 4 mois d'activité avec une jauge réduite. Le festival « Les Indisciplinées » a quant à lui dû être annulé. Parmi les 32 groupes ou artistes accueillis, près de la moitié d'entre eux était des artistes locaux ou régionaux.

#### Soutien et accompagnement à la création artistique

En 2020, 402 musiciens adhérents (125 groupes) ont répété 1652 heures aux studios de Hydrophone sur les 4 505 disponibles, soit un taux de remplissage de 37 % sur les 29 semaines d'ouverture. Par ailleurs, 63 heures d'accompagnement ont été réalisées en studio ainsi que 95 heures d'accompagnement en salle pour 8 groupes.

4 ateliers ont également eu lieu (réglage batterie, sampling, découverte studio, podcast) réunissant 22 participants. Les musiciens résident pour 76 % dans l'Agglomération de Lorient, dont la moitié à Lorient même. ●

Consultez  
le bilan 2020  
de la compétence  
tourisme et loisirs  
> P. 34 à 36





# Infos pratiques

## ● LORIENT AGGLOMÉRATION

Maison de l'Agglomération  
Esplanade du Péristyle  
CS 20 001

56314 Lorient Cedex

**Tél. 02 90 74 71 00**

Numéro vert : 0 800 100 601 (tapez 1 pour le service déchets, 2 pour l'eau et l'assainissement et 3 pour l'habitat)  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (accueil et standard)

[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)

## ● ESPACE INFO HABITAT

Services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, ADIL et ALOEN  
Esplanade du Péristyle  
6 rue de l'Aiglon  
56100 Lorient

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## PARTENAIRES

### ● AUDELOR

Agence d'urbanisme, de développement économique et Technopole du Pays de Lorient

12 avenue de la Perrière

56324 Lorient Cedex

**Tél. 02 97 12 06 40**

Numéro vert développement

économique : 0 805 05 00 26

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30

[www.audelor.com](http://www.audelor.com)

### ● SEM LORIENT KEROMAN

Exploitation du port de pêche Lorient Keroman

CS 50382

56327 Lorient Cedex

**Tél. 02 97 83 60 60**

[www.keroman.fr](http://www.keroman.fr)

### ● SEM XSEA

Aide à l'implantation et au développement des entreprises sur le Pays de Lorient

12 avenue de la Perrière

56324 Lorient cedex

**Tél. 02 97 12 06 80**

[www.xsea.fr](http://www.xsea.fr)

## ● MISSION LOCALE RÉSEAUX POUR L'EMPLOI DU PAYS DE LORIENT

Gare de Lorient

9bis Place François Mitterrand

56100 Lorient

**Tél. 02 97 21 42 05**

Horaires d'ouverture : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les mardis de 13h30 à 17h30 (fermé le matin)

[www.mllorient.org](http://www.mllorient.org)

## ● LORIENT BRETAGNE SUD TOURISME

Siège de l'Office de tourisme du Pays de Lorient

Quai de Rohan

56100 Lorient

**Tél. 02 97 847 784**

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

[www.lorientbretagnesudtourisme.fr](http://www.lorientbretagnesudtourisme.fr)

## DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

### ● CTRL

Compagnie de transports de la région lorientaise

Gare d'Échanges

Cours de Chazelles

56100 LORIENT

**Tél. 02 97 21 28 29**

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

[www.ctrl.fr](http://www.ctrl.fr)

### ● SELLOR

SEM des ports de plaisance et équipements publics de loisirs du Pays de Lorient

Villa Margaret

BP 60

56260 LARMOR PLAGE

**Tél. 02 97 65 43 21**

[www.sellor.com](http://www.sellor.com)

## ● BLUE GREEN

Gestionnaire des golfs de Val Quéven et Plœmeur Océan

À Quéven : 5 Kerruisseau

56530 - Queven / 02 97 05 17 96

À Plœmeur : Saint Jude Kerham

56270 - Plœmeur / 02 97 32 81 82

<https://bluegreen.fr/Plœmeur/>

<https://bluegreen.fr/val-queven/>

## ● UCPA

Gestionnaire de la patinoire du Scorff à Lanester

262 rue Jean-Marie Djibaou

56600 Lanester

**Tél. 02 97 81 07 83**

[www.patinoire-scorff.fr](http://www.patinoire-scorff.fr)

## ● SEGEPEX

SEM de gestion du Parc des Expositions du Pays de Lorient

286 rue Rouget de Lisle

56600 Lanester

**Tél. 02 97 76 88 99**

[www.expo-congres.com](http://www.expo-congres.com)

## ● MAPL

Musiques d'aujourd'hui au Pays de Lorient

Lorient La Base

Hydrophone (Face A)

11 rue Honoré d'Estiennes d'Orves

56100 Lorient

**Tél. 02 97 86 18 10**

[www.hydrophone.fr](http://www.hydrophone.fr)

Certaines photographies de ce document ont été prises avant la crise sanitaire ou quand le port du masque n'était pas encore obligatoire. Merci de votre compréhension.

## **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LORIENT AGGLOMÉRATION**

Directeur de la publication: Fabrice Loher (Président)

Coordination éditoriale: Direction de la communication

Conception graphique/maquette: dynamo+

Impression: Cloître imprimeur

© Photos de couverture (de gauche à droite):

*Recto*: S. LOREC, S. LOREC, S. CUISSET, H. COHONNER

*Verso*: S. CUISSET, H. COHONNER, H. COHONNER, H. COHONNER

Lorient Agglomération

Esplanade du Péristyle

CS 20 001

56314 LORIENT CEDEX

Tél. 02 90 74 71 00

Site Internet: [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)

Courriel: [contact@agglo-lorient.fr](mailto:contact@agglo-lorient.fr)

Édition: mai 2021

Imprimé sur papier PEFC (sigle anglais pour Programme de reconnaissance des certifications forestières), fabriqué à base de bois provenant de forêts gérées durablement.

[www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)

